

# LES VIEUX HOTELS DE PARIS

## Le Faubourg Saint-Germain

TOME III

DÉCORATIONS EXTÉRIEURES ET INTÉRIEURES

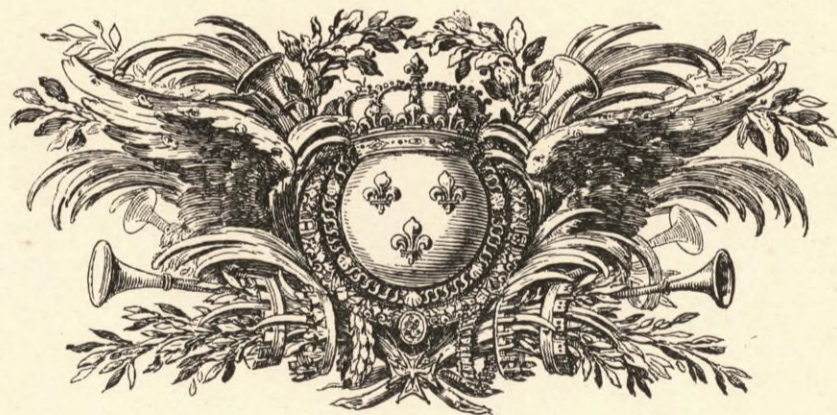
NOTICES HISTORIQUES ET DESCRIPTIVES

PAR

**J. VACQUIER**

Secrétaire général de la Société d'Histoire et d'Archéologie du VII<sup>e</sup> Arrondissement de Paris.

TROISIÈME ÉDITION



*A PARIS*

*Chez F. CONTET, Éditeur d'Art, 9, Rue de Bagneux*

1920

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222

LES VIEUX HOTELS  
DE PARIS

---

Le Faubourg Saint-Germain

---

TOME III

Arch  
Spec Col  
Overize  
NA  
7348  
.P2  
C62  
v.10

LES VIEUX HOTELS  
DE PARIS

---

MACON, PROTAT FRÈRES, IMPRIMEURS.

---

# LES VIEUX HOTELS DE PARIS

## LE FAUBOURG SAINT-GERMAIN

### NOTICES HISTORIQUES

ET

### TABLE DESCRIPTIVE DES PLANCHES

CONTENUES DANS LE TOME TROISIÈME

#### HOTEL DE BAUFFREMONT

rue de Grenelle, n° 87

Pl. 1 à 7.

Quand l'hôtel de Bauffremont fut élevé de 1721 à 1736, la rue de Grenelle, baptisée par les passants qui se rendaient au château de ce nom en tournant le pilori de l'abbaye Saint-Germain (rue Chevert), ne répondait plus à sa destination, l'établissement royal des Invalides en avait détourné le tracé vers le Gros-Caillou ; l'arpenteur de 1529 qui avait rendu officielle la désignation populaire ne fut pas désavoué cependant et le nom est resté, trivial à ce point que durant deux siècles les nobles habitants du faubourg y ajoutèrent une terminaison topique qui modifiait heureusement l'appellation rurale, ils nommaient leur rue « de Grenelle-Saint-Germain ».

Plusieurs hôtels, beaucoup de maisons communes s'élevaient le long de la rue, mais de place en place des pièces de terre cultivées rappelaient la campagne qui s'étendait là jadis. La construction des immeubles précisa les limites des propriétés et c'est ainsi que nous connaissons quels étaient les propriétaires des terrains occupés aujourd'hui par l'hôtel de Bauffremont dès le milieu du XVII<sup>e</sup> siècle.

Ces propriétaires étaient Gaspard et Elisabeth Lesecq<sup>1</sup>, deux des quatre enfants de François Le Secq, trésorier des États de Languedoc, décédé en mai 1671, et de Simone de Laulne, dame de Chaumot, sa femme, morte en février 1681.

A la mort d'Élisabeth qui avait épousé François Le Boulz<sup>2</sup>, commissaire aux requêtes du Palais, son frère, Gaspard Le Secq, comte de Montault et de Parabère, marquis de la Motte-Saint-Héraye, etc., hérita des terres qu'il vendit le 17 juillet 1713 à Robert Carpentier, bourgeois de Paris, demeurant rue de Montreuil, faubourg Saint-Antoine, paroisse Sainte-Marguerite. Six ans plus tard le nouveau propriétaire foncier céda ses pièces de terre, par actes des 18 avril et 20 juillet 1719<sup>3</sup>, à Marguerite-Françoise Amelot, veuve de Charles de Bourgoing<sup>4</sup>, chevalier, marquis de Faulin, à Charlotte-Angélique, sa fille, veuve du comte Duprat, et à Paul de Grivel, chevalier, comte d'Ourouer, mari de l'autre fille, Marguerite de Bourgoing.

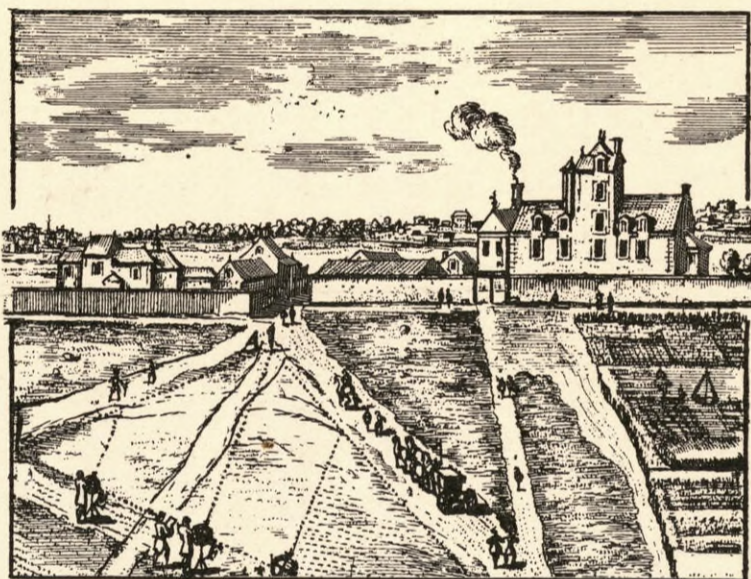
La contenance du terrain comportait : 1° 12 toises, 1 pied de face rue de Grenelle sur 54 toises, 4 pieds de profondeur ; 2° 21 pieds de face rue de Grenelle sur 3 toises 1/2 de profondeur.

1. Bibliothèque nationale, Cabinet des titres, vol. 2668.  
2. Bibliothèque nationale, Cabinet des titres, vol. 453.  
3. Devant Dupuis, notaire à Paris.  
4. *Bulletin de la Société des Sciences historiques et naturelles de l'Yonne* (Histoire de Coulanges-sur-Yonne, par Bonneau, curé doyen de Chablis), année 1906, 60<sup>e</sup> vol.

Contiguë au terrain que nous connaissons, s'étendait une autre pièce couverte d'arbres fruitiers d'une contenance de 50 toises 5 pieds 9 pouces appartenant à Michel de La Live, bourgeois de Paris, et à Jeanne Blanchard, sa femme ; Paul de Grivel acheta une bande de ce terrain avec droit de vue, le 21 janvier 1720, contre un titre de rente de 500 livres.

C'est donc sur des jardins maraîchers que Paul de Grivel, comte d'Ourouer, fit élever, de 1721 à 1736, le bel hôtel où sa femme trépassa l'année même de la prise de possession, laissant la propriété en usufruit à son mari et, en fonds, à son fils Alexandre-Auguste.

Paul de Grivel, âgé de 77 ans, alla rejoindre sa femme dans la tombe le 2 novembre 1752, quittant un fils et sa seconde femme Henriette-Antoinette de Bourbon-Busset.



Le château de Grenelle, dont le seigneur jouissait des droits de haute, moyenne et basse justice (*Miroir*, t. IV, p. 254).

« J'ai appris aujourd'hui (4 novembre 1752) que M. le comte Dauroy mourut le 2, à Paris. Il a un fils retiré à la campagne depuis quelque temps, à cause du mauvais état de ses affaires et de celles de son père à qui appartenait la maison où loge M. de Grimberghen. M. Dauroy avait encore plusieurs autres maisons dans Paris qu'il avait fait bâtir<sup>1</sup>. »

De Grivel avait eu trois autres enfants du premier lit : 1° Léonor-Hubert ; 2° Marguerite-Françoise, et 3° Marguerite-Paule, épouse du marquis de Feuquières ; leur part revint au survivant Alexandre-Auguste de Grivel, chevalier, marquis d'Ourouer, — le dernier de sa race, — qui avait épousé Anne-Françoise Foucault de Saint-Germain-Beaupré<sup>2</sup>.

La propriété fut vendue contre paiement de 280.000 livres aux syndics et directeurs des droits des créanciers du comte et du marquis d'Ourouer, le 28 août 1756<sup>3</sup>, à Jean-Paris de Montmartel.

A cette époque, l'hôtel était habité par Louis-Joseph d'Albert de Luynes, l'un des seize enfants de Louis-Charles d'Albert duc de Luynes, pair et grand fauconnier de France, et d'Anne de Rohan-Montbazou, sa seconde femme<sup>4</sup>. Louis-Joseph de Luynes est plus connu sous le nom de prince de Grimberghe, titre qui lui fut octroyé le 18 mai 1729 ; il était prince du Saint-Empire, attaché à la cour de l'électeur de Bavière, feld-maréchal et ambassadeur extraordinaire de l'empereur Charles VII à la cour de France, etc. Né le 1<sup>er</sup> avril 1672, il épousa le 17 mars 1715, Madeleine-Marie-Honorine-Charlotte, princesse de Berghes, chanoinesse de Mons.

L'hôtel prit le nom du locataire, de Grimberghe, et le conserva jusqu'à la Révolution.

Jean-Paris de Montmartel est un des hommes qui ont attiré le plus l'attention de leurs concitoyens d'abord par une rapide fortune,

1. *Mémoires du duc de Luynes*, t. XII, p. 181.  
2. Contrat passé le 3 juin 1739, devant Deshayes, notaire.  
3. Devant Jarry, notaire à Paris.  
4. L'Hôtel de Luynes ou de Chevreuse. (Voir plus loin, p. 11.)

ensuite par l'emploi désordonné des richesses acquises. Quatrième fils de Jean Paris, aubergiste à Moirans (Isère), et de Justine Tave-nonay-la-Montagne, il vint au monde avec la science innée de la spéculation habile alliée à la folie du gaspillage; par son intelligence et son talent il gagna les plus hauts postes du royaume, fut anobli d'une foule de titres, mais ne vécut qu'avec la réputation d'un déséquilibré<sup>1</sup>.

Il laissait un fils de sa deuxième union, Armand-Louis-Joseph, né le 25 mars 1748, qui habitait avec sa mère<sup>2</sup> Marie-Armande de Béthune, nommée curatrice honoraire à l'interdiction du marquis de Brunoy, son mari. Pour payer les dettes, il fallut vendre les châteaux, seigneuries, terres, fermes<sup>3</sup> et aussi le bel hôtel de la rue de Grenelle-Saint-Germain.

Le 31 mai 1779<sup>4</sup>, il passait, contre la somme de 321.000 livres, entre les mains de Marie, comtesse de Boisgelin<sup>5</sup>, chanoinesse de Remiremont, etc., agissant au nom de son frère, Jean-de-Dieu-Raymond de Boisgelin, archevêque d'Aix, conseiller du roi en ses conseils, membre de l'Académie française, à qui la chanoinesse revendit le même jour<sup>6</sup>. En plusieurs endroits, dans ses volumineux mémoires, Bachaumont analyse ce prélat, mais il n'y a aucun mot qui se rapporte à sa demeure de la rue de Grenelle. Les lettres de ratification que nous a communiquées M. Lazare<sup>7</sup> disent ceci :

« Marie, comtesse de Boisgelin, majeure, chanoinesse de Remiremont, marquise de Sévigné, dame de Parthenay, à Paris, rue de Varenne. Contrat passé devant Garnier et son confrère, notaires au Châtelet, 31 mai 1779. A acquis de Françoise-Émilie de Pérusse d'Escars, femme non commune en biens d'Armand-Louis-Joseph Paris Demontmartel, marquis de Brunoy, demeurant grande rue du Faubourg Saint-Honoré, au nom et comme curatrice honoraire à l'interdiction du marquis de Brunoy..... est acquéreur d'un grand hôtel sis à Paris, rue de Grenelle, faubourg Saint-Germain, consistant en édifice sur rue, grande porte cochère, élevé d'un étage, de rez-de-chaussée, entre-sol et combles, d'une grande cour circulaire entourée de barrières, bâtiment en aile à droite, basses-cours, écuries, remises, caves, loge de suisse, grand corps de logis entre cour et jardin élevé d'un rez-de-chaussée et premier étage surmonté d'un comble, ledit jardin ayant parterre, bowlingrin, allées et cabinet de treillage, puits, latrines, pompe, lavoir, appartenances et dépendances ainsi qu'il suit.....; tenant par derrière au mur de l'hôtel du prince de Tingry, d'un côté au sieur La Levée, d'autre au marquis d'Avaray et réputans à la marquise de Feuquières, moyennant la somme de 321.166 livres 13 sols 4 deniers pour en jouir par ladite exposante ses hoirs et ayants-cause, etc... lequel hôtel appartenait au marquis de Brunoy comme seul héritier de Paris de Montmartel qui l'avait acquis de la direction des créanciers de Paul Grivel, comte Douroy, de Marguerite-Françoise Le Gourgoing de Follin sa femme et d'Alexandre Grivel, marquis d'Ouroy, leur fils, par contrat du 28 août 1756 (adj<sup>on</sup> au Châtelet, le 17 août 1757).

Un an après, le 20 juin 1700, Raymond de Boisgelin céda pour le même prix de 321.000 livres<sup>8</sup>, l'hôtel toujours connu sous le

nom de Grimberghe, à l'archevêque de Bourges, Georges-Louis Phélypeaux<sup>1</sup>, conseiller du roi en tous ses conseils, commandeur-chancelier, garde des sceaux des ordres du roi depuis le 31 mars 1770.

Ce fut le 12 décembre 1786 que le prélat, étant dans sa chambre à coucher dont la vue donnait sur le jardin, fit son testament<sup>2</sup>; il instituait son héritière universelle la marquise de Flamarens, fille de M<sup>me</sup> du Vigier, sa sœur.

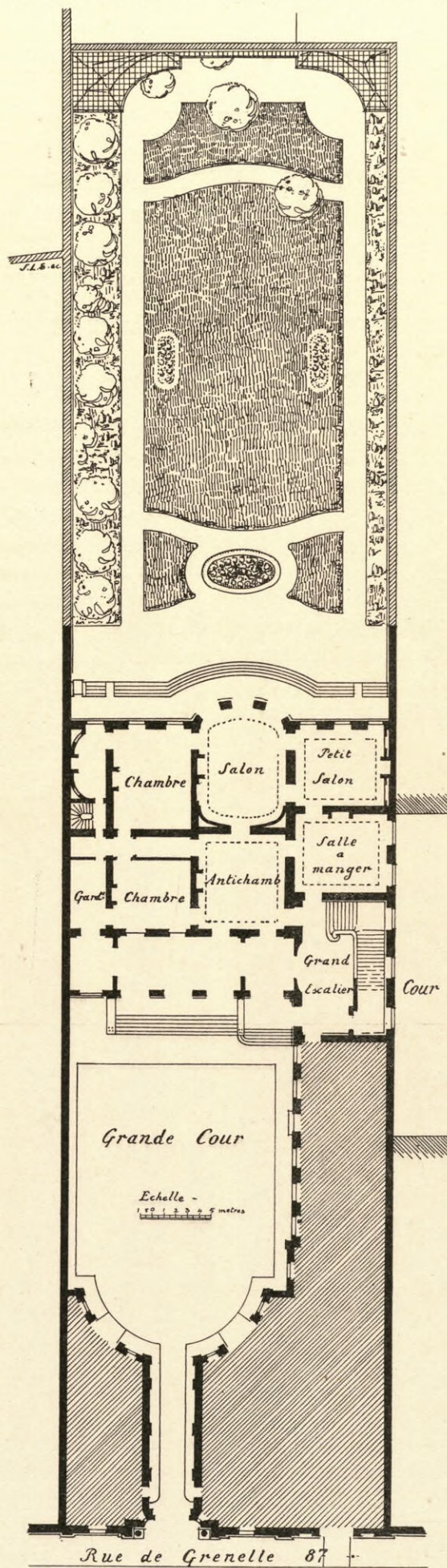
La marquise posséda l'hôtel du 23 septembre 1787 au 27 brumaire an VII (17 nov. 1798). A cette date elle vendit, sans l'autorisation maritale, étant séparée de biens de Agésilan-Joseph de Grossolles, marquis de Flammarens, l'hôtel de la rue de Grenelle moyennant 118.518 fr. 50 cent.<sup>3</sup>, à Jean Lanchère et à Anne-Marie Véry, sa femme.

Jean Lanchère trépassa le 29 nivôse an XIII (19 janvier 1805). Sa femme l'alla rejoindre le 18 messidor suivant (7 juillet 1805). L'Hôtel appartient alors<sup>4</sup>: 1° à François Lanchère pour 7/24; 2° à Lanchère de la Glandière pour 8/24; 3° à Françoise-Thérèse, épouse Charuel, pour 8/24; 4° aux quatre enfants de François Lanchère pour 1/24. M<sup>me</sup> Charuel intenta, contre ses cohéritiers, une instance à laquelle intervint un créancier de la branche François Lanchère, par suite de laquelle l'adjudication de l'hôtel de la rue de Grenelle fut prononcée au profit de Jacques-Florent Robillard, baron de Magnanville<sup>5</sup>, le 3 avril 1830, moyennant le prix de 430.500 francs.

Né à Étampes le 19 juillet 1757, Jacques-Florent, baron du Premier Empire sur institution d'un majorat sur la terre de Magnanville par lettres patentes du 22 octobre 1810, autorisé par ordonnance royale du 14 décembre 1822 à ajouter « de Magnanville » à son nom, membre du collège électoral de la Seine, censeur de la Banque de France, mourut à Versailles le 15 avril 1834. Sa femme Anne-Adèle Persin, qu'il épousa vers la fin de l'Empire, trépassa le 30 mars 1870<sup>6</sup>.

Jacques-Edmond et Jacques-Jules, ses fils, nés tous les deux en 1816, l'un le 9 janvier, l'autre le 25 décembre, conservèrent l'hôtel en indivis, se basant pour la répartition sur l'acte de partage du 2 mars 1838, l'hôtel appartient à l'aîné pour deux tiers, au cadet pour le reste. Ils le vendirent 300.000 francs à Anne-Charles-François, duc de Montmorency, le 6 mars 1841.

Le nouvel habitant de l'hôtel, né le 13 juillet 1768, portait les titres de premier baron de France et premier baron chrétien, duc de Montmorency, marquis de Fosseuse, comte de Jaucourt et de Gournay-en-Bray, pair de France, etc., commandant de la Garde nationale et membre du Conseil général du département d'Eure-et-Loir, aide-major général de la garde nationale de Paris, chevalier de Saint-Louis et grand officier de la Légion d'honneur. Il mourut dans son hôtel, rue de Grenelle, 87, le 25 mai 1846. Il avait épousé, le 2 juin 1788, Anne-Louise-Caro-



Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de BAUFFREMONT.

1. Brunoy habitait rue Neuve-des-Petits-Champs.  
2. Grande rue du Faubourg-Saint-Honoré, paroisse de la Madeleine de la Ville-l'Évêque.  
3. Bibliothèque nationale, Cabinet des titres, vol. 2198, f<sup>o</sup> 18.  
4. Contrat passé devant Garnier-Deschênes et Dutertre, notaires à Paris.  
5. Habitant rue Taranne.  
6. Contrat passé devant Dutertre, notaire à Paris.  
7. Archives de la Seine, n<sup>o</sup> 98221.  
8. Contrat passé devant Garcerand, notaire à Paris.

1. Habitant rue des Saints-Pères, en son hôtel. Était auparavant grand vicaire de Bourges, évêque à la mort du cardinal de La Rochefoucault *Mém. du duc de Luynes*, t. XVI, p. 150). Prête serment entre les mains du roi, 22 novembre 1757.  
2. Devant Garcerand, notaire, qui dressa également l'inventaire après décès, le 10 octobre 1787.  
3. Contrat passé devant Boilleau et son collègue, notaires à Paris.  
4. Testament reçu par Drugeon, notaire à Paris, le 12 floréal an XIII (2 mai 1805).  
5. Jugement de l'audience des criées du Tribunal civil de la Seine.  
6. Un Magnanville, ancêtre de celui-ci, fut intendant de Tours; il tenait sa charge au trésor royal de M. de Savalette, son père (*Mémoires du duc de Luynes*, t. XV, p. 110. Voir Révérent).

line de Goyon de Matignon, morte également dans l'hôtel le 27 mars 1846.

L'ambassade d'Autriche quittant l'hôtel du Châtelet, même rue, n° 127<sup>1</sup>, vint loger dans la demeure grandiose qui nous intéresse, avant de la quitter à son tour pour finir par être chez elle, dans le palais offert par la duchesse Galliera, rue de Varenne, 57.

L'ambassade était dirigée par le baron de Hubner, un écrivain et un artiste autant qu'un diplomate.

Aux termes du testament olographe du vingtième propriétaire, Anne-Charles-François duc de Montmorency, signé à Courtalain, le 23 mai 1845<sup>2</sup>, son fils, le duc Anne-Louis-Raoul-Victor, était désigné pour légataire par préciput et hors part de toute la quotité disponible de la fortune paternelle (un quart). Après le décès du duc, le 25 mai 1846, l'inventaire fut dressé, le 8 juin<sup>3</sup>, et l'hôtel appartint par indivis aux trois enfants.

Par acte conclu entre eux, le 16 décembre 1848<sup>3</sup> (Raoul, déjà nommé, et ses deux sœurs, Anne-Élisabeth-Laurence et Anne-Louise-Charlotte-Alix de huit ans plus jeune), c'est à l'aînée que fut attribué l'hôtel de la rue de Grenelle contre une somme de 400.000 fr.



L'île des Cygnes au Gros-Caillou (1742).

A la liquidation générale, le 28 février 1853, signée pour approbation par les intéressés le 29 décembre 1854<sup>3</sup>, la possession de l'hôtel fut confirmée à la princesse de Bauffremont.

Née à Paris le 17 germinal an X (7 avril 1802), c'est également à Paris que Anne-Élisabeth-Laurence de Montmorency s'était mariée, civilement le 4 et religieusement, à Saint-Thomas-d'Aquin, le 6 septembre 1819, à Théodore-Paul-Alexandre-Démétrius, prince de Bauffremont, lieutenant-colonel de cavalerie, etc., né à Madrid le 22 décembre 1793, mort à Paris le 22 janvier 1853, fils d'Alexandre-Emmanuel-Louis, prince-duc de Bauffremont, pair de France, etc., et de Marie-Antoinette-Rosalie-Pauline de Quélen de la Vauguyon.

La princesse de Bauffremont mourut à Paris, le 14 octobre 1860. Cette princesse avait vendu son hôtel, deux années auparavant, le 7 septembre 1858<sup>4</sup>, au prix de 465.000 fr., à son fils Anne-Antoine-Gontrand, prince de Bauffremont-Courtenay. La contenance de la propriété était estimée 2.320 mètres carrés environ, tenant d'un côté, au comte Duchâtel; au fond, au comte de Béthune; de l'autre côté, au duc d'Avaray.

Au moment de son entrée en possession de l'hôtel de Bauffremont, car il a désormais ce nom dans le faubourg Saint-Germain, Anne-Antoine-Gontrand était marié depuis le 3 à la mairie et le 4 juillet 1842 à l'église Saint-Germain-des-Prés, à Henriette-Pauline-Hilaire-Noémie, comtesse d'Aubusson de La Feuillade, née le 12 janvier 1826, à Paris, où lui-même était venu au monde, le 16 juillet 1822. La princesse était fille de Augustin-Pierre, comte d'Aubusson de La Feuillade, colonel d'infanterie, et de Blanche-Catherine-Honorine Rouillé de Boissy-du-Coudray.

Le 5 mai 1897, mourait dans son château de Brienne le duc, père du propriétaire actuel; il était membre du conseil général de l'Aube, etc., etc. Son fils, M. le prince-duc Eugène de Bauffremont, est entré dans l'hôtel par héritage.

Le portail (pl. 1) est une grandiose et noble entrée pour l'hôtel, l'un des plus accueillants du faubourg Saint-Germain; la colonne

et le pilastre, qui de chaque côté soutiennent le plein-cintre, donnent à l'ensemble une majesté qui frappe le passant le plus distrait; il est bien regrettable que les armes<sup>1</sup> en relief des Bauffremont, dont l'histoire se confond avec celle de la France, n'ornent pas la partie supérieure en tour creuse; à défaut de ces armes connues, l'inscription en haut relief du nom de l'hôtel parerait le champ trop nu de ce dessus de porte.

Après la longue et belle cour s'élève l'hôtel principal.

De vastes dépendances, sur la droite, constituent un petit hôtel.

Au-dessus des degrés du perron, sous la marquise, est l'entrée centrale ouvrant dans le salon principal de l'appartement du rez-de-chaussée; le locataire, M. le comte de Moustier, a bien voulu, avec la plus gracieuse obligeance, nous laisser prendre une photographie de cette pièce; deux planches y sont consacrées, l'une est pour l'ensemble, l'autre pour le détail. Il semblerait bien que quelques parties aient été remaniées, le dessus de cheminée et le lambris près de la fenêtre, la porte de face (pl. 3) sont enjolivés, — peut-être mal à propos —, tandis que la porte (pl. 4) et son dessus restent avec la seule ligne droite de la moulure. Les reliefs des cadres qui rem-

plissent les dessus de portes sont des guirlandes de fleurs et représentent des amours musiciens.

L'appartement du rez-de-chaussée comprend tout ce qui constitue l'hôtel particulier confortable et tranquille. A cette partie de l'immeuble s'ajoute la jouissance du jardin. Ce jardin est plutôt un des parcs de la série des espaces de verdure qui caractérisent l'embellissement naturel des hôtels du faubourg Saint-Germain: sur terre la végétation soyeuse d'un fin gazon et voilant le ciel à une hauteur supérieure aux toits de la demeure, la dentelle des ramures.

La planche 2 donne la façade sur jardin; l'étage unique procure une sensation d'intimité agréable; on s'y sent chez soi. L'avant-corps demi-rond est original surtout par son fronton bombé. On remarquera la forme des ouvertures, les six consoles du balcon et le long perron; la ferronnerie aussi intéresse par la légèreté et la disposition du dessin.

L'escalier d'honneur, situé dans l'aile droite sur la grande cour, dessert le premier étage réservé à M. le duc de Bauffremont ainsi que tous les bâtiments qui réunissent l'hôtel au logis sur rue. L'allure grandiose de ces marches de pierre aboutissant par deux jets de degrés au large palier du premier étage, impressionne le visiteur; des larges baies y distribuent la lumière à profusion. C'est par une de ces fenêtres qu'en mai 1871 une balle française pénétra dans l'hôtel, érafla la rampe d'escalier, traversa la porte d'antichambre et alla mourir dans un meuble en bois noir; dans le même meuble, une seconde balle arrivée également suivant une ligne de tir horizontale s'est logée ne causant que du dégât matériel.

Le grand salon de la planche 6 est elliptique; tout blanc et or, ses proportions sont des plus belles; trois hautes fenêtres l'éclairent du côté du parc; en face, dans la cloison qui sépare ce salon de la salle à manger, se trouve une porte en glaces qui rentre dans ladite cloison.

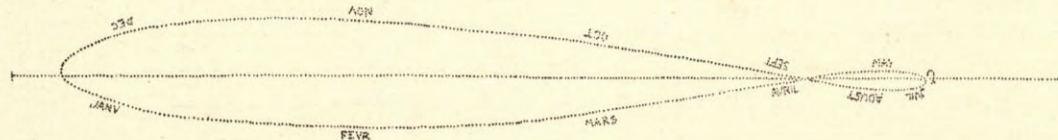
Il aurait été curieux de connaître le nom de celui qui a fait tracer

1. Hôtel du Châtelet (voir plus loin, p. 5).  
2. Déposé chez Ducloux, notaire à Paris.  
3. Par Piet, notaire à Paris.  
4. Devant Vassal, notaire à Paris.

1. Vairé d'or et de gueules; cimier: un flacon en forme de boule aux armes de l'écu entre deux cornes de taureau et sommé d'or, et un panache de plumes d'autruche d'argent qui sort de son col. Cri: Bauffremont, au premier chrestien. Adage: Li Bauffremont li bons barons. Devise: Dieu ayde au premier chrestien. Légende: Plus deuil que joye. Tenants: deux anges; couronne ducale, manteau et bonnet des princes du Saint-Empire.

sur le parquet du salon du premier étage, au moyen de clous dorés, un cadran qui, par deux hyperboles, détermine midi chaque jour, partant en juin du point le plus rapproché de la fenêtre, passant par l'équinoxe d'automne, arrivant assez loin dans la pièce quand luit le soleil de décembre pour revenir au départ par une suite de pointes mathématiquement enfoncées dans le parquet. La lumière passe au centre d'un style quadrangulaire fixé dans l'embrasement de la fenêtre et dont elle projette l'anneau découpé à la rencontre de la ligne XII heures avec la ligne de déclinaison; l'inscription des noms des mois suit la courbe des midis moyens tangente aux hyperboles de déclinaison qui correspondent aux solstices.

La nuit encore, la lune allonge l'ombre du style sur le parquet, mais il faut déduire 50 minutes chaque jour jusqu'à la nouvelle lune, soit à multiplier l'âge de la lune par l'avance du soleil.



Cadran solaire tracé au moyen de clous en cuivre sur le parquet du grand salon de l'hôtel de BAUFFREMONT.

La salle à manger, qui prend jour sur la cour, occupe le centre de la façade; elle double le grand salon précédent par sa nuance et son même style et possède cinq portes et de larges fenêtres qui en font une pièce très bien éclairée et bien aérée. Un buffet en chêne sculpté Louis XVI porte la marque des balles dont on a déjà parlé, tirées durant l'insurrection du 23 mai 1871.

De nombreuses pièces décorées avec goût par d'habiles artistes du siècle dernier retiennent encore l'attention dans ce vaste hôtel, mais il faut à regret ne les point ici détailler.

Les deux belles cheminées de la planche 5 retiennent tout particulièrement l'attention des sculpteurs marbriers par la correction de forme, la proportion et le goût de l'ensemble.

L'hôtel de M. le duc de Bauffremont méritait mieux que cette courte notice, sa beauté valait de plus nombreuses planches aussi; c'est une monographie qu'il faudrait y consacrer.

### HOTEL DE BÉRULLE puis DE NICOLAY

rue de Grenelle, n° 15

Pl. 8 et 9.

Les demeures anciennes portent parfois encore le nom à particule de leur propriétaire, ceci se lit dans les livres respectueux des vieilles coutumes et des souvenirs historiques; pour mettre un peu d'ordre cependant, les mesures édictées par les deux derniers rois de l'ancienne monarchie sont aussi respectées et le numérotage impersonnel s'ajoute désormais à toutes les entrées hautes ou basses, sans distinction du nombre de vantaux. C'est ainsi que pendant un siècle, la maison du n° 15 de la rue de Grenelle a porté le nom de Bérulle. La famille de Bérulle a su ne pas épuiser les qualités de ses membres par une perpétuelle renommée toujours dure à soutenir; parmi eux le cardinal Pierre, qui naquit en 1575 et mourut en 1629, brille comme un joyau à leur couronne de marquis. Au reste, il ne dépassa pas la noblesse modérée des actes coutumiers à sa famille soit contemporaine, soit future, mais y excella. Esprit modéré parce que savant averti, de Bérulle fut encore estimé comme politicien. Très pieux, il satisfait sa dévotion en créant l'Oratoire en France, ce qui lui valut de lutter contre la congrégation des Jésuites; il en acquit plus de vertu. Il mourut en célébrant la messe au milieu de ses disciples, circonstance qui émut la justice et favorisa les détracteurs de Richelieu dans leurs accusations contre ce ministre, cardinal également, du reproche de n'avoir point ignoré l'empoisonnement préparé sous les espèces eucharistiques.

Dès 1765, l'hôtel consistait en un corps de logis, sur rue, jardin, cour et remise, d'une contenance superficielle de 815 m. Il appar-

tenait aux Bréal, dont les héritiers firent la vente en 1766; c'étaient Armand-Éléonor de Bréal, chevalier Deschapelles, et Marie-Madeleine-Jeanne-Félicité Arnould, son épouse, habitant le château de La Bretèche, diocèse de Rennes; Jeanne-Sainte de Bréal Deschapelles, demeurant à Rennes; Jeanne-Marguerite Angers, veuve de François de Trégout, seigneur de La Motte, et Carise-Julie Bréal, veuve de René Combles. Le prix de 56.000 livres<sup>1</sup> fut payé par Amable-Pierre-Thomas, marquis de Bérulle, et Catherine-Marie Dolland son épouse, demeurant à Grenoble<sup>2</sup>.

De Bérulle, qui était marié sous le régime de la communauté<sup>3</sup>, décéda à Foissy (Yonne), le 17 germinal an V (6 avril 1796); sa femme dans le même pays, le 14 brumaire an VIII (7 décembre 1799).

Aux dates ci-dessus des décès, plusieurs héritiers avaient passé la

frontière; conformément aux lois, l'hôtel se trouva appartenir « pour partie à la République française comme étant aux droits des héritiers du marquis et de la marquise de Bérulle qui avaient émigré hors de France<sup>4</sup> et pour partie aux héritiers qui étaient restés en France; le partage des biens fut donc fait entre ces derniers héritiers et la Nation<sup>5</sup>.

Les noms des héritiers (Nation et famille) sont les suivants :

1° Jean-François Chignard, commissaire-arbitre pour la liquidation et le partage des successions indivises avec la République, nommé par arrêté du Préfet de la Seine du 28 germinal an VIII, représentant les intérêts de la République comme étant aux droits de : 1° Amable-Jean-Conrad Bochart de Champigny; 2° Catherine-Philiberte-Françoise Bérulle, épouse de Jean-Baptiste Thuisy; 3° Balthazar-Joachim-Laurent-Charles-Pierre-Hugues-Grenoble Bérulle;

2° Adrien-Cyprien Duquesnoy, maire du X<sup>e</sup> arrondissement (7<sup>e</sup> actuel) de Paris, représentant, par arrêté du Préfet de la Seine du 8 brumaire an X, Pierre Destouches, tuteur de Armand-Amable-Marie Bérulle, mineur;

3° Anne-Françoise Levasseur Dérrouville, veuve de Amable-Pierre-Albert Bérulle, tutrice de Amable-Blanche Bérulle, sa fille;

4° Amable-Adélaïde-Louise Bochart, veuve de Ferdinand-Georges-Anatole Laroque Ménillet;

5° Angélique-Louise Nicolle, veuve de René-Charles-François de La Tour du Pin Chambly;

6° Amable-Lambert-Charles-Joseph-François-Julien Mauléon, mineur émancipé;

7° Jean-Marie Masson, tuteur de Anne-Louise-Catherine-Hermine Mauléon, mineure;

8° Amable-Pierre-François Bérulle.

La maison qui porte le n° 324 (ailleurs 234) a été attribuée à Amable-Pierre-François Bérulle.

Au décès, le 3 décembre 1847, de Anne-Pierre-François Bérulle qui habitait l'hôtel portant le n° 15 de la rue de Grenelle, les deux filles nées de son mariage avec Claudine-Joséphine de Monteil : la marquise de Puibusque, la marquise de Reyniès demeurant à Toulouse, porte Saint-Étienne<sup>6</sup>, héritèrent de l'immeuble.

M<sup>me</sup> de Reyniès mourut au château de Fieu (Gers), le 7 juin 1859, laissant deux enfants, un garçon et une fille, la comtesse de Bazon, héritiers de l'hôtel de Bérulle, chacun pour 4/8.

La liquidation de la succession en indivis fut opérée par licitation; M<sup>me</sup> Amable-Joséphine-Charlotte de Bérulle, marquise de Puibusque<sup>7</sup>, veuve de Gabriel-Antoine-Marie, marquis de Puibusque, demeurant rue de Grenelle-Saint-Germain, 15, agissant en son nom et comme mandataire de François-Paul-Étienne de Séguin-

1. Représentant 55.440 francs dont le marquis et la marquise se sont libérés par quittance devant Baron, le 13 novembre 1767.

2. Contrat passé devant Baron jeune, le 14 juin 1766.

3. Par devant Péan de Saint-Gilles, le 24 ventôse an VI (4 mars 1798).

4. Actes notariés communiqués par Monsieur le marquis de Nicolay.

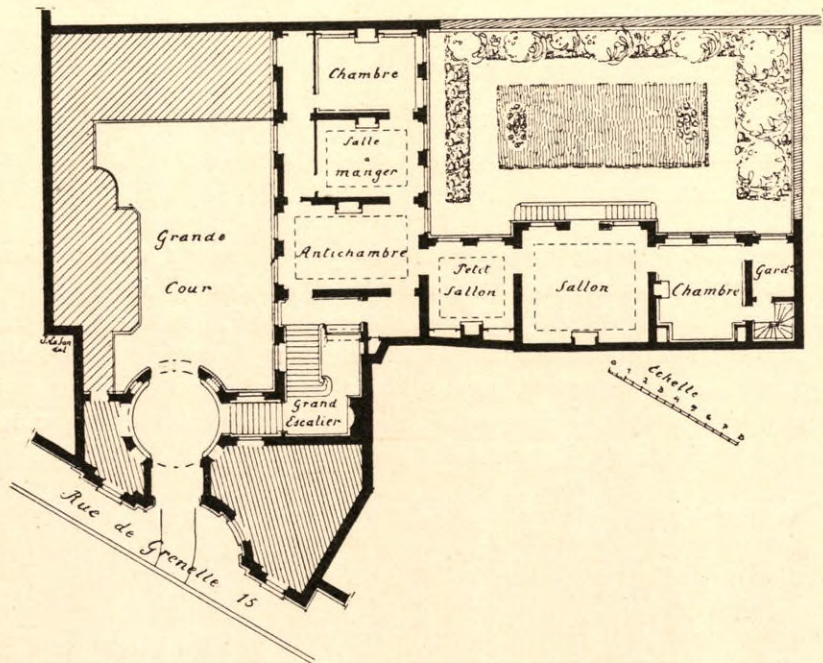
5. Acte administratif du 14 brumaire an X (9 décembre 1801) homologué par le Préfet de la Seine, par arrêté du 6 pluviôse an X.

6. Procuration passée en l'étude de Guénin, notaire, le 20 décembre 1847.

7. Ce nom fut donné un moment à l'hôtel.

Latour, marquis de Reyniès, propriétaire, époux de Louise-Françoise-Catherine de Léonard, marquise de Reyniès, demeurant à Toulouse, et de Valentine-Stéphanie-Joséphine-Caroline de Séguin de Reyniès, comtesse de Bazon, épouse de Pierre Ménin, comte de Bazon, à Astafort près Agen, résidant à Toulouse<sup>1</sup>, vendit l'hôtel à M<sup>me</sup> Aymardine-Marie-Léontine-Angélique de Nicolay, marquise de Rastignac, veuve de Anne-Charles-Parfait Chapt, marquis de Rastignac, rue de l'Université, 33. L'entrée en possession de l'hôtel, acheté 250.000 fr., se fit le 1<sup>er</sup> avril 1860.

La marquise qui n'avait ni ascendant, ni descendant, par conséquent aucun héritier à réserve, mourut le 7 décembre 1885, désignant pour légataire universel<sup>2</sup> M. Aymard-Louis-Marie-Charles, marquis de Nicolay. Le propriétaire actuel entra en possession de l'hôtel le 23 décembre 1885<sup>3</sup>.



Plan de l'hôtel de NICOLAY, rue de Grenelle.

Le plan de l'extérieur de cet hôtel a quelque rapport avec celui de la Fontaine des Quatre-Saisons placée à 250 m. de là, dans la même rue; l'entrée est en tour creuse accentuée, différant un peu de la fontaine qui s'érige en avant-corps entre deux tours creuses moins prononcées. Le peu de largeur des rues autrefois était la raison pour laquelle les portes d'entrée des hôtels étaient ouvertes en retrait, l'attelage tournait aisément et le terrain perdu était de valeur peu sensible pour la fortune des propriétaires; aujourd'hui, l'alignement rectifié pour donner plus de largeur aux voies a libéré de cette servitude les habitations comportant porte cochère. Tout le rez-de-chaussée est élevé en refends; cette disposition élargit la façade par une illusion d'optique.

La sévérité du style où « la géométrie régénère l'architecture » est d'une belle ligne, la disposition du centre et des deux avant-corps combat la monotonie; d'un autre côté, les deux arcades jumelles qui occupent tous le bas du milieu de la façade sont d'une disposition assez peu usitée.

Les consoles des trois fenêtres à entablement paraissent quelque peu alourdies par le volume des deux touffes de feuilles de chêne; les tableaux d'imposte des deux autres fenêtres du premier étage sont seuls ornements; au centre, deux monogrammes BN et BR rappellent les noms des propriétaires.

La partie en retrait sur rue correspond à un avant-corps sur le jardin. Sauf les consoles trop frustes qui soutiennent le grand balcon, toutes les parties de murs que nous voyons sur la planche 9 sont bien. La différence de niveau entre le jardin et la rue se devine au double perron; enfin les balcons remplis de légères arabesques allègent l'ensemble de la façade de l'immeuble.

1. Procuration signée devant Delcasso, notaire à Toulouse, le 19 mars 1860.

2. Testament olographe du 18 juillet 1879, déposé chez M<sup>e</sup> Goupil, notaire.

3. Acte passé devant Goupil, notaire, le 18 décembre 1885.

## HOTEL DU CHATELET

Actuellement Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale,  
rue de Grenelle, n° 127.

Pl. 10 à 27.

Les Grands Carmes, religieux de la communauté du Saint-Sacrement dit « des Billettes », du nom de leur maison de la rue des Billettes, paroisse Saint-Jean-en-Grève, s'assemblèrent « capitulairement au son de la cloche en la manière accoutumée dans la salle de leur chapitre » et là apprirent du R. P. Joachim Mainguy, prieur, qu'il n'était pas d'usage plus utile pour leur grand terrain en marais, rue de Grenelle, près la barrière, que de faire cession en usufruit au comte Louis-Marie-Florent du Châtelet-Losmont, etc., et à son épouse dame Diane-Adélaïde de Rochechouart, solidairement, de 1.601 toises, 2 pieds sur les 3.070 qu'ils possédaient<sup>1</sup>. (Voir le plan de la page 7.) L'acte fut signé le 28 janvier 1770.

Le prix consenti de part et d'autre était de : 1° 100.000 livres en quatre versements égaux, le premier après les fondations sorties de terre, le second quand les murs s'élevaient au premier étage, le troisième lorsqu'ils monteraient à l'entablement, le quatrième lors de la terminaison de la couverture; 2° 50.000 livres en deux portions, 20.000 après l'aménagement architectural intérieur, 30.000 clés en main, sorte d'avance aux religieux qui constituaient au profit des seigneur et dame une rente rachetable de 2.000 livres; 3° 4.500 livres de redevance annuelle payable en deux termes de six mois.

Les Carmes se réservaient de faire dresser les plans géométraux, élévation et coupe, en tout huit plans, des bâtiments à construire aux frais et diligence des prieurs et religieux, en deux ans; les glaces, parquets, tableaux au gré du désir du comte du Châtelet, mais les sculptures, dessus de porte, fers, clous, restant en cas de départ et sans indemnité.

La vente conclue<sup>2</sup>, restait à obtenir les lettres patentes; ce fut une affaire de temps.

Antérieurement aux Carmes billettes, le marais appartenait à Elisabeth-Théodose le Tonnelier de Breteuil, prieur commendataire du prieuré de Saint-Martin-des-Champs, Garde des Sceaux.

La durée de la construction qui fut dirigée par Cherpitel, architecte au nom très connu<sup>3</sup>, est déterminée par les relevés des travaux que l'on peut ainsi résumer :

L'Ecluse, maçon.....	1770-1771 :	67.026 liv. » »
Blondel, charpentier.....	1770	14.000 » »
Perez, serrurier.....	1771	15.000 » »
Bernard, menuisier.....	1771	88 » »
Galland, plombier.....	1771	3.000 » »
Perriac, carreleur.....	1771	900 » »

La maison terminée par les religieux, le « régallément des terres du jardin planté d'arbres au gré du seigneur » effectué, les nouveaux propriétaires en prirent possession pour « en jouir eux et leurs héritiers, en disposer à leur gré et le céder si bon leur semble ».

Louis-Marie-Florent, comte du Châtelet-Lomont, né le 10 novembre 1727, était colonel du régiment de Quercy et, en 1757, de celui de Navarre; maréchal de camp en 1761, menin du Dauphin, ambassadeur à Vienne puis en 1767 en Angleterre, il avait épousé, en 1751, Diane-Adélaïde de Rochechouart<sup>4</sup>.

« Du Châtelet a... de l'élévation, de la fermeté, du désintéressement<sup>5</sup>. »

« 10 mars 1787. Le duc du Châtelet (qui faisait partie de l'assemblée des notables convoqués le 29 janvier 1787) du premier Bureau, s'est distingué par son désintéressement et son patriotisme. Pour soulager l'Etat, il a offert de donner l'exemple et de remettre ses pensions au roi<sup>6</sup>. »

1. Archives de la Seine; fonds du Domaine, 1474-3806. A cette assemblée assistaient également Juvénal Mercier, définitiveur de l'Ordre, Félix Lemarié, quatre provinciaux, etc., le procureur et les religieux vocaux et, d'autre part, Denis, Charles Garsot, chanoine de Saint-Louis du Louvre, au nom des acheteurs.

2. Contrat passé devant Laideguive.

3. Cherpitel, né en 1736, eut le prix d'architecture en 1758, se rendit à Rome l'année suivante, a construit Saint-Pierre-du-Gros-Cailou (église démolie) en 1775, fut reçu à l'Académie en 1776 et mourut le 13 novembre 1809.

4. La Chesnaye-Desbois, *Dictionnaire de la noblesse*, t. V, p. 425 (XIV).

5. Bachaumont, *Mémoires secrets*, t. XXXIV, p. 164.

6. *Ibid.*, p. 247.

Aussi sera-t-il, le 11 août, président de l'assemblée provinciale de la généralité de Paris qui se tient à Melun et Bachaumont écrit à la date du 8 décembre :

« Le duc du Châtelet, comme président, a fait un discours rempli de choses propres à la convaincre ; au lieu et à la place qu'il occupait, on y a reconnu cet esprit d'ordre et de raison qui l'ont toujours distingué<sup>1</sup>. »

L'immeuble se composait « d'un principal corps de bâtiment double en profondeur, élevé sur caves et rez-de-chaussée, de deux étages, le troisième sous les combles. Divers autres corps en ailes à droite et à gauche et en bordure sur rue, partie sur terrain plein,



Vue d'une maison du faubourg Saint-Germain, dessin d'ISRAEL SILVESTRE.  
Collection G. Hartmann.

partie sur cave et de diverses élévations. Cour d'honneur au-devant du principal corps de bâtiment ; quatre cours de service ; un grand jardin ».

Il était « remarquable par sa décoration extérieure et intérieure. Cet hôtel, étant le dernier de la rue de ce côté, a des jardins sur le boulevard qui est contigu et se termine en cet endroit vis-à-vis la grille du jardin de M<sup>me</sup> la princesse de Monaco<sup>2</sup> ».

Les propositions philanthropiques du duc du Châtelet qui étonnaient ses collègues à l'assemblée de Melun, furent dépassées au delà même de ses prévisions ; jugé le 23 frimaire an II, Louis-Marie-Florent Duchâtelet, condamné à la peine de mort, était exécuté le lendemain 24 après la publication de la loi du 5 brumaire qui eut lieu le 14 et qui permettait, par son article 2, toutes dispositions testamentaires entre époux qui n'ont pas d'enfants.

Le testament olographe du duc désignait comme légataire universel la duchesse sa femme. A la vérité, la succession fut recueillie par La Baume-Montrevel et se trouva confondue dans la succession de ce dernier également condamné<sup>3</sup>.

Les héritiers de Diane-Adélaïde Rochechouart<sup>4</sup>, décédée, femme de Louis-Marie-Florent Duchâtelet, demandèrent la délivrance du legs universel fait à la duchesse par son mari en vertu du testament déposé en l'étude de Gasche, notaire à Paris, le 26 messidor an IV, c'est-à-dire tous les meubles et immeubles, l'arrêt des consuls du 1<sup>er</sup> floréal an VIII radiant de la liste des émigrés les demandeurs et l'arrêté préfectoral du 16 floréal de la même année homologuant la succession.

Le préfet prit un arrêté nouveau le 7 fructidor an VIII, où on lit :

« Considérant que la veuve Simiane et Charles-Alexandre Damas par représentation de Zéphirine-Félicité Rochechouart, femme de Jacques-François Damas, leur mère, ont droit à 1/10<sup>e</sup> et pour une moitié au total conjointement avec François-César-Charles Damas, Joseph-Élisabeth-Roger Damas, Emery-Gaston Damas, leurs frères ; Alexandre-Rosalie Roche, femme Duplessis-Richelieu ; Florence-Constance Rochechouart, femme divorcée, et la veuve Guyon Carency par représentation de feu Emery-Louis-Roger Rochechouart leur père, pour 1/6<sup>e</sup> ; les mineurs d'Aumont par représentation de Madeleine-Henriette Rochechouart leur mère, pour 1/12<sup>e</sup> » ; il en résulte que le testament doit recevoir son exécution.

1. Bachaumont. *Mémoires Secrets*, t. XXXVI, p. 223.  
2. Thiéry, *Guide des amateurs et étrangers*, 1787. Hôtel de Monaco ; voir le Faubourg Saint-Germain, Hôtel Chanac de Pompadour, t. 1<sup>er</sup>, p. 4.  
3. Arrêt du Bureau du domaine national du département de la Seine du 29 nivôse an V, visant les extraits des minutes du Greffe du tribunal révolutionnaire.  
4. Donation qui aurait été reçue par Raguideau, notaire.

Les héritiers rétablis dans leurs droits attaquèrent les bénéficiaires de la succession de Florent-Alexandre-Melchior de La Baume-Montrevel envoyés en possession par arrêt du Bureau du Domaine du 29 nivôse an V. Cette opposition eut gain de cause par jugement du Tribunal civil de la Seine, du 14 prairial an X, ordonnant que le testament sera exécuté et faisant délivrance aux Richelieu, Simiane et mineurs d'Aumont.

Les arrangements de partage et la prise de possession donnèrent lieu à des réclamations<sup>1</sup>, à propos des mesures antérieures, l'hôtel était en effet porté sur le *Sommier général des propriétés nationales*. Au chapitre du X<sup>e</sup> arrondissement<sup>2</sup>, « rue de Grenelle et son cul de sac » est inscrit sous le numéro 3 :

Terrein portant le n<sup>o</sup> 210 ; propriétaires : les Carmes Billettes ; valeur (1790) : 157.500 livres ; estimation locative 4.500 livres. Donné à loyer au citoyen Duchâtelet par bail emphytéotique pour 99 années. Passé devant notaire. — Servant de dépôt national ; à la disposition du Ministère de la Guerre pour les transports militaires.

Ce terrain est le complément de celui de 1.601 toises dont il a été question au commencement de cette notice, il avait donc environ 1.400 toises.

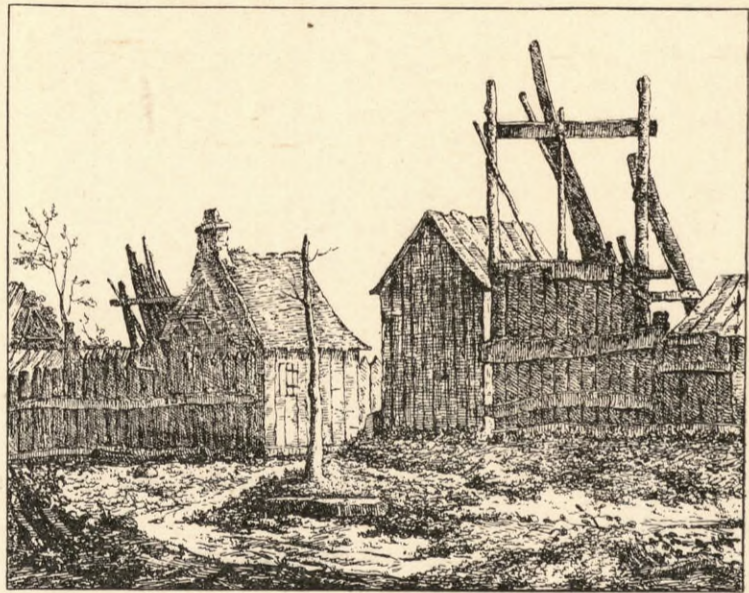
23. — Maison n<sup>o</sup> 1486. Duchâtelet émigré<sup>3</sup> ; valeur : 42.500 livres ; estimation locative : 2.500 livres (par l'architecte : 9.000 livres).

25. — Maison n<sup>o</sup> 1485. Duchâtelet condamné, héritiers émigrés ; valeur : 40.000 livres ; estimation locative : 2.000 livres (par l'architecte : 1800). Louée au citoyen Gubay, bail du 4 ventôse an VI, pour trois, six ou neuf années, commencées le 12 nivôse précédent moyennant 1.800 livres à la charge d'acquitter les contributions et sols additionnels.

Les papiers apprennent qu'il était parmi les sous-locataires de Gubay, un citoyen Redon, conseiller d'État, qui, dans un mémoire, exposait : « qu'il a embelli sa demeure qu'il tient d'un bail, 3, 6, 9, et demande son maintien en jouissance »<sup>4</sup>.

Le séquestre était établi depuis le 24 ventôse an VIII.

Le Directeur des Domaines nationaux de l'Intérieur de Paris annonçait le 3 fructidor an XIII « que la République n'a plus aucuns droits dans la succession Duchâtelet au moyen de ce que les enfants Damas, seuls héritiers émigrés, ont été réintégrés dans leurs biens à partir du 1<sup>er</sup> vendémiaire an XIII<sup>5</sup>. »



Chantier derrière la pompe à feu du Gros-Caillou à Paris (aujourd'hui rue de l'Université).

Collection G. Hartmann.

A cette date, le solde à payer restait à 2.400 fr.

Au cours de l'an IV, la loi du 13 prairial (2 juin) concéda la propriété au Directoire exécutif qui y installa l'École des Ponts et Chaussées, à la fin de la même année. C. Lamblardie, membre du conseil des Ponts et Chaussées, en était le directeur depuis 1788, Lasage inspecteur et Clément examinateur ; cette école était placée sous l'autorité du ministre de l'Intérieur.

1. Archives de la Seine, N<sup>o</sup> 6082.  
2. Le VII<sup>e</sup> actuel approximativement.  
3. Il s'agit ici des héritiers du duc.  
4. Archives de la Seine.  
5. *Sommier général des propriétés nationales* (archives de la Seine).

Quatre salons de l'ancien hôtel à la décoration duquel on apporta le plus grand soin d'entretien furent « dénommés Salle des Ponts, Salle des Machines hydrauliques, Salle des Ports de mer et des canaux, Salle des Bosses et du trait; de nombreux modèles les occupaient. Une cinquième salle, destinée aux expositions et aux réunions du Conseil, était ornée des bustes de Perronet et de J.-J. Rousseau, placés en regard l'un de l'autre, des portraits de Trudaine et de Perronet et des dessins encadrés sous verre des meilleurs projets ayant obtenu des prix ».

Il avait été aménagé, dans le pavillon, sur le boulevard des Invalides, un dépôt de Plans et modèles relatifs aux travaux des routes, canaux, ports maritimes; trente-six élèves de l'École polytechnique, payés d'après les tarifs de l'École des Ponts et Chaussées, y suivaient les cours. Le 4 février 1806, on songea à construire un logement

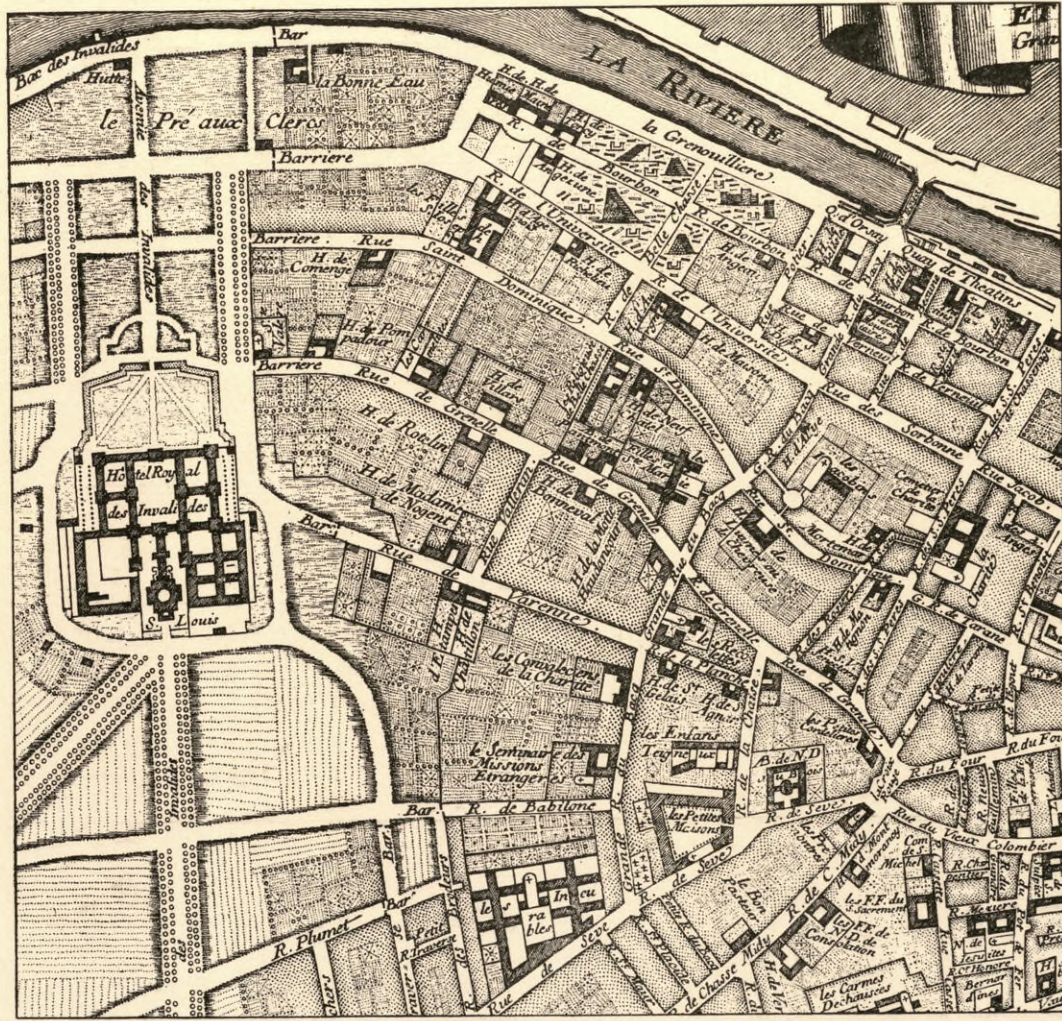
construction; la signature de Napoléon, au bas du décret du 25 août 1804, fixa l'organisation de l'École des Ponts et Chaussées.

L'hôtel resta la propriété de l'État.

Le jardin était clos de trois murs et planté d'arbres et d'arbustes; il tenait au nord, au jardin du sénateur Dupuy, au midi, à une propriété ayant issue sur la rue de Varenne, à l'est, à la maison de Torcy et, au couchant, à l'hôtel même du Châtelet<sup>1</sup>. Il formait une enclave sur la propriété Dupuy.

Sur les deux puits qui fournissaient l'eau, le premier était mitoyen avec la maison occupée par M. de Choiseul-Gouffier, le second se trouvait en entier sur l'enclave.

Dupuy André-Julien, sénateur, habitant rue de Lille, 83, propriétaire de l'hôtel, 119, rue de Grenelle, se rendit acquéreur des 1.189 m. 82 enclavés dans son hôtel, au prix de 6.000 fr.<sup>2</sup>



Plan du Faubourg Saint-Germain et ses environs, par P. STARCKMAN, graveur du Roy.  
Collection G. Hartmann.

pour les élèves et un plan de l'hôtel fut envoyé au ministre des Finances par le Conseiller d'État, commandant de la Légion d'Honneur, directeur général des Ponts et Chaussées, Canaux, Travaux d'entretien et de la Navigation intérieure; un peu plus tard, l'institution était transférée au n° 120 de la rue de l'Université.

En entrant dans l'hôtel du Châtelet, l'école était régie par le décret du 19 janvier 1791 de l'Assemblée nationale qui instituait « une école gratuite des Ponts et Chaussées, dirigée par le premier ingénieur et par un inspecteur sous ses ordres ».

L'enseignement permanent était donné par des élèves jugés dignes de cet emploi parmi les soixante admis à l'École et divisés en trois classes de vingt élèves chacune, choisis à la suite de concours publics; ils étaient appointés.

La loi du 22 octobre 1795 régla définitivement les rapports entre l'École polytechnique nouvellement créée et l'École des Ponts et Chaussées, celle-ci fut formée d'élèves tirés de la première, elle fut ainsi conservée comme école d'application pour les « principes de physique et de mathématiques à l'art de projeter et de construire les ouvrages relatifs aux routes, aux canaux, aux ports maritimes et aux édifices qui en dépendent (art. 5) ».

Une telle modification devait amener le programme d'instruction à subir des améliorations; en 1798, de Prony faisait confier à des professeurs le soin d'enseigner la mécanique, la stéréotomie, la

Par le fait de cette vente, l'hôtel se trouvait à peu près privé d'eau et comme on venait de le mettre à la disposition de la Liste civile et des bureaux de l'Intendant de la Maison de l'Empereur<sup>3</sup>, l'administration fit forer un puits qu'elle payait 1.852 fr., mais un éboulement de sable l'ayant à peu près comblé, elle dut ordonner de nouveaux travaux; bref, après quatre mois d'efforts, les dépenses s'élevaient à 2.057 fr., le 11 novembre 1807<sup>4</sup>.

Le titulaire de l'Intendance de la Couronne était en 1811 Champagny à qui Napoléon donna le titre de duc de Cadore. Neveu de l'abbé Terray, Champagny, né en 1756, débuta dans sa longue et brillante carrière par le grade de major de la Marine; de 1801 à 1804, il était ambassadeur à Vienne; ministre de l'Intérieur ensuite; le 10 août 1807, ministre des Affaires étrangères. Il négociait le mariage de l'empereur avec Marie-Louise et enfin prenait le poste où nous le trouvons dans l'ancien hôtel du Châtelet.

A la Restauration, il adhérait à la Charte et faisait partie de la Chambre des Pairs, mais au retour de Napoléon, revenait à celui-ci et les Bourbons rentrés à nouveau le tenaient à l'écart jusqu'en 1819; la mort ayant rompu les liens de la reconnaissance qu'il devait à son ancien souverain, il s'en donna à cœur joie d'aduler les Bourbons

1. Procès-verbal d'estimation du 2 au 31 juillet 1807 (archives domaniales (ville de Paris), 1339/98).

2. Décret impérial signé à Bordeaux, le 12 avril 1808.

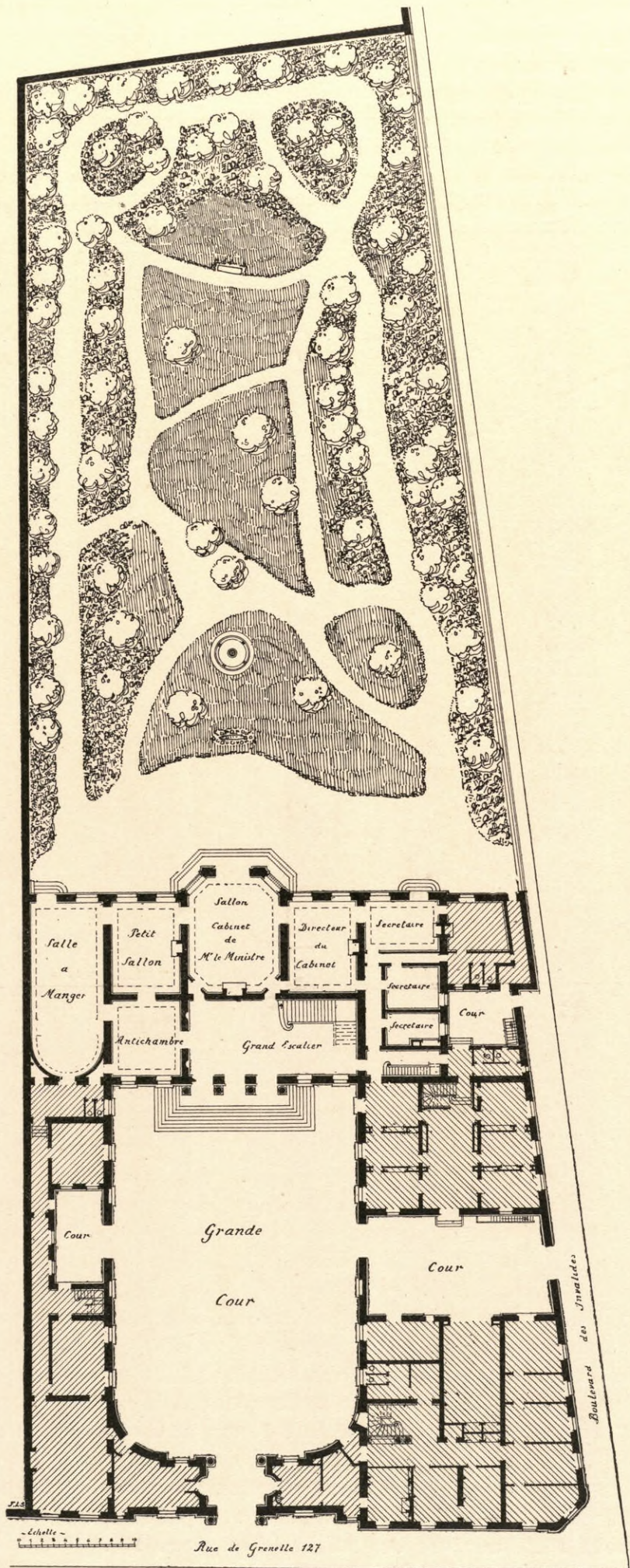
3. C'était M. Daru dont le beau meuble de bureau est un type de l'ébénisterie style empire (conservé dans le cabinet du ministre de la Guerre).

4. Rapport de Bourla, architecte, et Thierrée.

1. E. de Dartein, *L'ancienne école des Ponts et Chaussées* (1906), p. 103.

de la branche aînée jusqu'au jour où il jura fidélité à Louis-Philippe.

La rue du chevet de la basilique Sainte-Clotilde, toute proche, porte le nom de Champagny.



Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel du CHATELET.

A la rentrée des Bourbons, en 1814, la Maison du Roi remplaça la Maison de l'Empereur et le duc de Cadore céda sa charge de ministre secrétaire d'État au comte de Blacas d'Aulps, grand-maître de la Garde-robe, qui installa la Maison du Roi dans l'hôtel bâti par Cherpitel. Cette administration avait dans ses attributions les maisons civile et militaire, l'expédition des provisions, brevets et commissions, la Liste civile, les musées de Paris et de Versailles, les manufactures et théâtres royaux et leur police, les ordres, hon-

neurs, etc. La Maison du Roi occupa le 127 de la rue de Grenelle jusqu'en 1830<sup>2</sup>.

Les Blacas d'Aulps appartiennent à une vieille famille qui a pour « grand homme » ce Pierre-Jean-Louis-Casimir, de qui l'Histoire a dit : « N'a rien appris, n'a rien oublié. » Attaché aux Bourbons pendant l'émigration, Blacas d'Aulps négocia le mariage du duc de Berry avec la princesse des Deux-Siciles et suivit fidèlement en exil Charles X. Ajoutons qu'il était un archéologue distingué et protégea Champollion le jeune.

Le 3 mai 1827, par suite de la loi d'indemnité des émigrés du 15 mars 1825, l'État se reconnut débiteur envers les héritiers présents de du Châtelet, d'une soulte de 438.131 fr. 51 que des opérations postérieures fixèrent définitivement à 337.927 fr. 51.

Le 11 septembre 1832, un écrivain public, le sieur Santi avec femme et enfants, qui était établi rue du Bac, demanda à placer son échoppe, pour continuer sa profession, son unique ressource, à la porte du n° 121, rue de Grenelle, ci-devant Ministère de la Liste civile; il s'opposerait à tout dépôt, déclara-t-il, pour appuyer sa pétition.

Le ministère cité ci-dessus ayant été supprimé et son titulaire étant passé en Angleterre, l'ambassade turque y vint loger.

En 1835, l'ambassade turque, qui n'avait eu jusqu'alors qu'un chargé d'affaires, était dirigée par Moustapha Rechid bey.

Le 19 octobre 1836, cette ambassade, qui oubliait de payer l'abonnement aux eaux, devenait réellement encombrante, les passants se plaignaient qu'on les couvrit d'ordures ou qu'on les aspergeât d'eau de rose, et le voisin, M. Chauvet, propriétaire de l'hôtel n° 5, boulevard des Invalides, demandait qu'on élaguât les arbres dont les branches et les feuilles mortes dégradaient et salissaient chez lui.

L'État mit en vente, le 1<sup>er</sup> juin 1838, le n° 123 de la rue de Grenelle « attenant à l'hôtel du Châtelet, dont une partie est occupée par l'ambassadeur Ottoman », mais il s'arrêta au parti de louer à l'empire d'Autriche pour cinq ans à partir de 1842, et les préliminaires furent signés le 1<sup>er</sup> novembre 1838<sup>4</sup>. La position de l'hôtel de l'ambassade est déterminée par un plan de 1838, par le plan de Perrot de 1839 et par celui de Toussaint à la même date.

L'ambassadeur ottoman quitta l'hôtel en 1841 pour la rue des Champs-Élysées (rue Boissy-d'Anglas), n° 1.

Un état des lieux daté du 1<sup>er</sup> mai 1843, copieusement minutieux, décrit sur 454 pages l'hôtel et ses dépendances :

Le perron s'étend au-devant des trois baies du rez-de-chaussée, sur une longueur de 15 m. 90 et une largeur de 4 m. 25; il se compose de 7 marches et un palier formant etc.

L'ancienne marquise était peinte en vert fond de tenture et décorée en style étrusque de rosaces et d'anciens ornements à son plafond<sup>5</sup>.

Dans le vestibule, un poêle carré, recouvert de faïence blanche, chauffé le rez-de-chaussée où il se trouve et le grand escalier; il mesure 1 m. 16 de hauteur et 1 m. 10 de largeur<sup>6</sup>.

La salle du trône donne sur la cour; chambranle et frise sculptée d'une tresse de feuille de laurier avec rosace et culots, mascarons avec nœuds de rubans; lambris à hauteur, à grand cadre; fausse baie.

Grande salle à manger (pl. 22); perron de trois marches descendant vers le jardin, quatre grands panneaux, six petits, culot placé en bas d'où s'échappent des enroulements arabesques rappelant la forme d'un vase et se développant jusqu'au haut dudit panneau où ils se rattachent à une couronne de fleurs en saillie avec flots de rubans et draperies, plus bas une couronne de fleurs avec cordons et glands, plus bas vase de fruits au centre et enfin, au pied, cornes d'abondance, vases en marbre blanc veiné avec cannelure, dans le haut la culasse du couvercle formant couronnement et le groupe composé de deux dauphins sont moulés en plomb et dorés d'or fin mat à l'huile (les robinets supprimés).

Salon de l'autre côté, sur le jardin; cheminée avec chambranles d'ancien style à jambages et traverse cannelés, rosace sculptée aux abouts de la traverse en brèche d'Alep.

Grand salon sur le jardin; panneaux triangulaires; frise sculptée d'entrelacs, rangs de perles; cheminée de marbre blanc décoré d'ornements

1. De la Tynna signale l'hôtel comme occupant le n° 121.

2. Les différents titulaires du poste ont été : de Blacas, 1814; de Montalivet, 1815; de Pradel, 1815; de Lauriston, 1820; duc de Doudeauville, 1824-1827.

3. Archives de la Seine.

4. Lettre préalable du 2 octobre 1834.

5. M. Tronchet, architecte, qui a restauré avec une entente complète de l'objet de ses travaux, l'hôtel du Châtelet, a fait enlever la marquise qui masquait d'une façon ridicule la belle façade élevée par Cherpitel.

6. Enlevé au moment des réparations.

en cuivre ciselé et dorés sur la table; portes avec feuilles de vigne et raisin, riche culot au milieu.

Salon sur le jardin, panneaux octogonaux, rosaces, rinceaux, grappes de raisin.

Petit salon sous entresol, suite du précédent; pilastres avec filets et ornements style chinois, dorés d'ors jaune et vert.

Escalier de quarante marches en pierre de liais profilées sur la rive dont cinq arrondies en volute à droite; limon surmonté d'une rampe en fer carré recouverte d'une plate-bande en fer estampé et distribuant deux frises de neuf panneaux, feuilles d'acanthé en tôle estampée, balustrade à chapiteau.

Le 20 mars 1847, l'ambassadeur d'Autriche, comte Apponyi, signe un nouveau bail de location des 121-123, rue de Grenelle-Saint-Germain, au prix de vingt mille francs; Lelong architecte dresse l'état des lieux. La remise de l'hôtel se fait le 1<sup>er</sup> août 1848<sup>1</sup>. Les impôts s'élèvent à 2,629 fr. 94 au foncier et 88 fr. 82 au locatif.

En 1849, l'archevêque de Paris, qui n'a plus de domicile depuis que le peuple a brûlé son palais près de la cathédrale le 13 février 1831, se voit offrir par le gouvernement de Louis Bonaparte, qui veut gagner le clergé, l'ancien hôtel du Châtelet<sup>2</sup>. C'est un peu l'exil, si loin de l'église métropolitaine, mais les prélats sont fatigués des installations provisoires, du reste le moins aimé des prédécesseurs de l'archevêque Sibour, l'évêque de Quélen, après avoir été mal logé au couvent des dames de Saint-Michel, non loin du Luxembourg, avait habité le petit hôtel du Maine, 75 bis, rue de Varenne, c'est-à-dire tout près de l'hôtel du Châtelet, dans l'établissement des Dames du Sacré-Cœur où il mourut le 31 décembre 1839.

Les bureaux de l'archevêché quittèrent le n° 47 de la rue Saint-Louis-en-l'Île pour prendre leurs locaux en bon état: dans l'aile droite, les services de l'administration diocésaine, « deux étages de pièces exigües, grossièrement carrelées, dépourvues de cheminées pour la plupart. L'élévation y dépasse à peine deux mètres et les cloisons de séparation y sont minces. Toutes ces pièces desservies par d'étroits escaliers en colimaçon. »

L'aile gauche n'était guère utilisée, elle comportait autrefois « une salle de garde, une salle de venaison et une vaste cuisine avec sa cheminée monumentale au large manteau, à la crémaillère ancienne et au tourne-broche à poids ».

Le corps principal était occupé par le chef du diocèse de Paris; dans l'un des salons du rez-de-chaussée fut plus tard accroché à la cimaise un portrait en pied du pape Pie IX, par Court, avec cette mention: « Donné à l'Archevêque de Paris par l'Empereur. »

A ces deux salons de réception faisait suite le Cabinet de travail de l'archevêque, vaste pièce de forme octogonale prenant jour sur le jardin d'une superficie de près de 2.000 mètres; c'était la plus belle pièce du palais archiépiscopal.

Un troisième salon séparait le cabinet de travail d'une pièce curieuse dite « la salle japonaise » parce que les murailles étaient entièrement recouvertes de riches panneaux en laqué japonais rouge datant de la fin du règne de Louis XV.

La spacieuse salle à manger était transformée en chapelle de cérémonie par l'adjonction d'une estrade basse supportant l'autel, entre les deux fontaines du fond, vers la cour. Aucune dégradation n'était faite aux admirables sculptures en plein bois des murs.

Le premier étage était affecté aux appartements particuliers de l'archevêque; sur la terrasse, du côté du boulevard des Invalides, avait été élevé un oratoire où les prélats célébraient la messe.

Dans leur nouvelle résidence, habita en premier l'archevêque Sibour qui fut assassiné à Saint-Étienne-du-Mont, le 3 janvier 1857, à quatre heures de l'après-midi; c'était, à la suite de l'évêque Affre, tué sur la barricade, le second chef du diocèse décédé de mort violente.

Madeleine Morlot, qui était précédemment à Tours où il avait reçu le chapeau de cardinal en 1853, fut nommé à Paris le 24 janvier 1857, et tout de suite sénateur de l'Empire, grand-aumônier, primicier de Saint-Denis et membre du Conseil de régence et du Conseil privé en 1858; enfin, en 1861, grand-officier de la Légion d'honneur. C'était un esprit souple et modéré.

Après la mort de ce prince de l'Église, le 29 décembre 1862, son successeur, le 10 janvier 1863, fut Georges Darboy, fusillé le 24 mai 1871.

1. Procès-verbal aux archives de la Seine.

2. Décret du président de la République, du 23 juin 1849.

L'archevêque de Tours, Guibert, s'était signalé en recevant Crémieux membre du Gouvernement de la Défense nationale, le 13 septembre 1870, et en ne serrant pas la main de Garibaldi, le 10 octobre suivant; il était désigné, le 19 juillet, pour Paris.

Il se produisit cette transition imprévue qu'aux gallicans choisis par des souverains pour le siège du diocèse qui renferme la capitale, succédait sous le régime républicain le prélat le plus ultramontain de France. Création de paroisses dans les faubourgs, introduction de la liturgie romaine, institution d'une université libre, telles furent ses principales œuvres; une autre qui lui tenait au cœur se rappelle à la mémoire des architectes, par l'église du Vœu national, érigée à Montmartre et qui vient d'être terminée sommairement ces jours-ci (mai 1912).

Admis dans le Sacré-Collège en 1873, le cardinal Guibert mourut en 1886, laissant ses fonctions à son coadjuteur, Benjamin Richard, désigné depuis 1875 pour le remplacer.

Cardinal à son tour en 1889, l'archevêque de Paris quitta en 1907 le Palais dont nous écrivons le résumé de la longue histoire, pour l'hôtel de M. Denys Cochin, rue de Babylone, 53, en attendant l'aménagement du nouvel archevêché, rue de Bourgogne, n° 50; c'est là qu'encore considérablement riche, il quitta une vie d'inépuisable charité.

Lui qui, coadjuteur, avait bénéficié de l'espoir d'occuper le siège de son chef, dut partager à son tour, le 21 février 1906, la charge de diriger le diocèse de Paris avec un prélat de son choix, conciliant dans la mesure du possible et prudent dans ses décisions; c'est aujourd'hui son successeur, le cardinal Amette, né en 1850; il a pris pour devise: Jésus-Christ est ma vie.

Deux princes de l'Église catholique sont donc morts au premier étage, sur le jardin, dans cet hôtel paisible qu'on appela « exil » en 1849 parce qu'il se trouvait aux confins de la capitale d'alors; il faut en effet près de trois quarts d'heure de marche pour se rendre de l'hôtel du Châtelet à l'église métropolitaine. On ne pouvait choisir plus tranquille demeure; le calme du quartier se mourait dans les appartements en un silence absolu; parfois, mais rarement, le fracas des canons des Invalides faisait frémir les vitres de verre bleui, le bronze des batailles donnait en un matin tout le bruit qu'épand en une année le bourdon de Notre-Dame. Un jour, l'« exil » épiscopal passa du violet au rouge sous les reflets de la pourpre romaine, puis les occupants habitués aux aîtres crurent ne plus quitter le palais, aussi prirent-ils à loyer une maison cédée en 1906 par les Dames de Saint-François de Sales, 50, rue de Bourgogne, pour y loger le coadjuteur de l'archevêque de Paris, maison mitoyenne au jardin du cardinal; sans le savoir, le Cardinal prépara sa future demeure puisque cette maison très commune est devenue l'archevêché.

Le *Journal Officiel* du jeudi 24 janvier 1907, n° 23, insérait le décret signé la veille par le président de la République affectant au Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale créé par un autre décret du 25 octobre 1906, « l'ancien palais archiépiscopal de Paris, situé dans cette ville, rue de Grenelle, n° 127, avec les cours et jardins qui en dépendent », rendus disponibles par la loi du 2 janvier précédent.

L'ouverture sur l'exercice 1908 de crédits extraordinaires destinés à l'installation dudit ministère fit l'objet de l'article unique d'un projet de loi présenté à la séance de la Chambre des Députés du 3 avril 1908. Sans discussion, 408 votes adoptèrent contre 98 la dépense de 622.460 fr., dont 42.460 à la charge du nouveau département.

Une dépense ultérieure donna lieu à discussion au Sénat, le 24 juin 1909; il s'agissait d'ajouter aux 37.100 fr. dépensés « pour achat d'argenterie, de porcelaine et de cristaux, un crédit supplémentaire de 5.360 fr. ».

L'hôtel du Châtelet — ce nom lui était revenu — avait réellement besoin de réparations. C'était « un délabrement effroyable, pire que dans une demeure abandonnée; une cour mal pavée au milieu des bâtiments lamentablement tristes, notamment ceux en façade sur le boulevard; dans toutes les pièces tapissées, des papiers de tenture dont la teinte avait depuis longtemps disparu sous l'amas noirâtre d'une poussière quasi-séculaire; des monceaux de cendres dans les âtres de tous les petits bureaux où évoluaient discrètement les procureurs et les archidiacres ».

Dans l'hôtel même, « des fauteuils et des divans aux bois dorés et recouverts de damas cramoyé dont le temps avait élimé la trame ».

« Tout y était d'une vétusté indescriptible. Des tapis usés recouvrant le sol n'avaient pas été changés depuis 1853<sup>1</sup>. »

Grâce à l'obligeance de Monsieur Léon Bourgeois, ministre du Travail et de la Prévoyance sociale, il a été possible de photographier aisément les parties les plus curieuses extérieures et intérieures de l'hôtel. Le personnel du Cabinet et les employés de service ont également apporté leur aide à nos travaux.

La vue sur rue du portail de grand style permet de se rendre compte de l'ensemble par ce qui est présenté dans le haut de la planche 10 et forme la moitié environ de la façade en longueur.

Les bâtiments caducs qui faisaient l'angle de la rue de Grenelle et du boulevard des Invalides ont été démolis et remplacés par des constructions dans le genre des anciennes<sup>2</sup>.

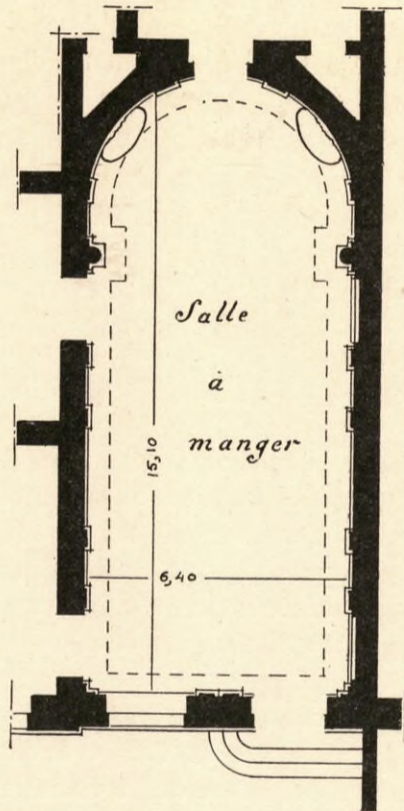
Par la planche 11, le lecteur a devant les yeux la façade pleine de noblesse de l'immeuble sur cour. Cette cour elle-même est imposante par les parties d'architecture qui l'entourent.

Le bord de l'attique était surmonté, avant les réparations, de quatre vases; les tiges de scellement restèrent longtemps sans ornements (pl. 11); aujourd'hui des vases neufs reconstituent, dans ses belles lignes, l'imposant édifice Louis XVI.

L'emplacement de la lourde marquise est encore visible ici; il sera effacé prochainement. Les lecteurs applaudiront au dégagement apporté au perron par l'enlèvement de cette encombrante adjonction qui, ailleurs, dépare tant de belles façades.

L'élévation sur jardin a été modifiée autrefois par la transformation de la toiture en un mur léger formant étage.

Si le Ministère du Travail devait s'agrandir, ce ne pourrait être qu'au delà du jardin, au détriment du vieil hôtel, n° 13 du boulevard, et des maisons mitoyennes dont une seule est relativement récente, le n° 15, jusqu'au détour de la rue de Varenne, n° 17; la



Plan de la salle à manger (Pl. 22).

communication des bureaux avec l'hôtel ministériel se ferait par une galerie vitrée longeant le jardin vers le couchant, construction qui ne déparerait en rien la correction de la façade reproduite au bas de la planche 10.

Où un vestibule triste attendait le visiteur à l'archevêché, où un calorifère de faïence faisait présager l'humidité du lieu, une vaste salle blanche qui reçoit directement l'escalier accueille aujourd'hui

les citoyens qui ont affaire au Ministère. Cet escalier est d'une belle venue, et tout son pourtour, au premier étage, est d'un bon style.

Avec ce spacieux vestibule, le rez-de-chaussée comporte trois vastes pièces; le premier étage également.

Nous ne dirons rien d'une certaine statue préhistorique qui jure au pied de la rampe d'escalier; on s'attendrait plutôt à trouver là une œuvre de même style que l'hôtel.

Quittant l'entrée, le visiteur pénètre dans une antichambre, puis dans un petit salon qui précède le cabinet du ministre. Ces deux premières pièces ouvrent dans une grande salle, dite salle des Commissions (pl. 22), qui tient tout le bout de l'hôtel et servait de chapelle après avoir été salle à manger. Nous voyons en effet, au fond, deux fontaines aux motifs dorés, des reliefs consacrés aux saisons au-dessus des portes, des guirlandes de fruits dans les entrecolonnes, des fruits encore dans le vase et les cornes d'abondance des deux grands motifs (pl. 23).

Le mariage des colonnes et des pilastres donne une grande allure à cette pièce qui, au moment du tirage de la photographie, est, ainsi qu'on le voit, peinte en blanc; elle doit prochainement être repeinte, tel qu'on le faisait sous Louis XVI, en tons copiés sur la nature des objets reproduits.

Le petit salon (pl. 21), qui sert actuellement d'antichambre au Cabinet du ministre parce qu'il le précède immédiatement, est orné sévèrement, notamment par la dépouille du lion et les deux sphinx accolés.

La frise de cimaise est une particularité de cette pièce.

Le grand salon du centre du rez-de-chaussée, utilisé en Cabinet pour grandes réceptions, est le plus luxueux de l'hôtel, les tentures jaunes s'allient aux dorures et produisent un grand effet. La planche 17 démontre le goût apporté par le premier architecte qui distribua les pièces et dans les principales rappela l'ordre corinthien de la grande façade sur cour.

Pl. 15, pièce où travaille le chef de Cabinet. Très belle ornementation également; le dessus de porte valait l'agrandissement placé au sommet de ladite planche.

Le Salon jaune (pl. 12), au premier étage, ouvre sur le grand jardin; c'est l'avant-dernière pièce vers l'orient. Elle est intéressante à voir à cause des reliefs sur panneaux; ailleurs aussi, du reste, nous en voyons de fort beaux.

Le sujet que nous avons devant les yeux est bien traité; les panneaux des lambris (pl. 13), — on en voit trois —, et les dessus de portes et de glaces (pl. 14) offrent de l'intérêt.

La pièce qui suit et sert d'antichambre sur la cour se signale par ses trois dessus de portes genre camée représentant des muses; les boiseries ont conservé leur dorure ancienne que transperce le rouge de l'apprêt. Les meubles sont d'acajou, en velours rouge frappé; un très joli lustre couvert de perles éclaire la pièce.

Derrière l'amphore qui surmonte la table de cheminée, traîne une « règle du jeu de billard » qui provient sans doute de la pièce du rez-de-chaussée ornée de laques précieuses qui se trouvait sous le petit oratoire particulier du cardinal et dont il a été parlé précédemment.

Les deux ailes avec leurs étages contenaient chacune une vingtaine de pièces de petites dimensions habitées avant 1907 par des dignitaires de l'archevêché et divers bureaux, secrétariat, œuvres diocésaines, officialité et causes matrimoniales. L'aile longeant le boulevard abritait les écuries.

Mal disposés, ces locaux ne pouvaient servir convenablement; l'architecte, M. Tronchet, tenant compte de l'aspect général de l'hôtel, les a refaits en 1909. Les services secondaires que l'administration y a logés peuvent s'accommoder de l'aménagement; la direction du personnel mérite mieux cependant.

Une telle installation n'est pas l'œuvre d'un jour, les crédits ne sont pas votés conséquemment aux nécessités des services, mais le Ministère du Travail, qui est appelé à prendre une grande extension, s'accroîtra dans la mesure du possible et sera, par la suite, l'un des plus beaux parmi les anciens logis du Faubourg Saint-Germain.

1. *L'Écho du Septième*, dimanche 9 juin 1907, n° 705.  
2. Par délibération du 6 nov. 1911, le Conseil municipal de Paris a autorisé le Préfet de la Seine à acquérir de l'Etat, au nom de la Ville, une parcelle de terrain de 69 m. 5720 ayant fait partie du ministère du Travail et de la Prévoyance sociale et réunie, par suite d'alignement, au sol de la rue de Grenelle et du boulevard des Invalides, au prix de 12.522 fr. 96 payable, le 1<sup>er</sup> tiers dans le mois du contrat, les deux autres d'année en année sur 25 mois avec faculté de libération immédiate, plus quatre pour cent d'intérêt, à partir du 1<sup>er</sup> octobre 1909, soit au total 13.950 fr. imputés sur le budget de 1911.

*HOTEL DE CHEVREUSE ET DE LUYNES**Anciennement rue Saint-Dominique, n° 33*

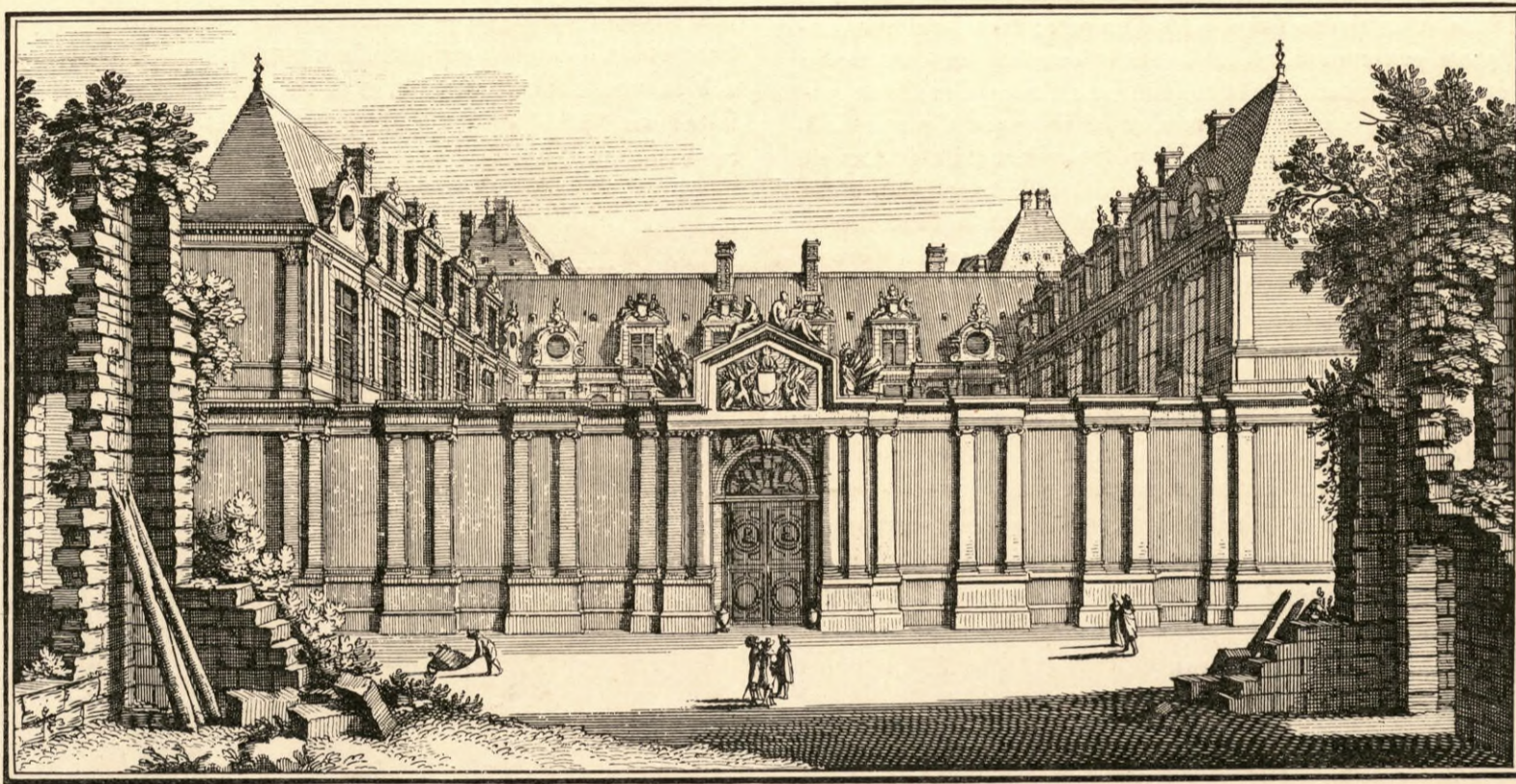
Pl. 28 à 30.

La génération qui a connu l'hôtel de Luynes, 33, rue Saint-Dominique, aura le plus grand plaisir à regarder la reproduction des peintures provenant de l'escalier de cet hôtel qui ont été remontées au Musée Carnavalet. L'hôtel de Luynes rappelait avec bien d'autres demeures fameuses de Paris des récits de l'Histoire de France; forcément, ces témoins diminuent d'âge en âge, l'histoire se réfugie dans les livres et les yeux n'ont plus que des photographies pour se les représenter.

en 1690 dans une humble retraite, à Lagny-sur-Marne. Son premier mari lui avait donné un fils qui hérita de l'hôtel, c'est Louis-Charles d'Albert, duc de Luynes, qui eut pour secrétaire Jean Racine et causa quelque scandale en épousant Anne de Rohan Montbazon, sa tante et filleule. Depuis, ce fut toujours la famille de Luynes d'origine florentine qui resta propriétaire de l'hôtel.

On ne commença à s'occuper de l'escalier (pl. 28) que le jour où les deux tiers de l'hôtel ainsi que le grand portail furent abattus pour le percement du boulevard Saint-Germain; c'était en 1877.

En 1901, la terminaison du boulevard Raspail chassa les locataires du bâtiment principal et alors disparurent les beaux salons du XVII<sup>e</sup> siècle, la salle à manger décorée par Hubert Robert et enfin le superbe escalier dont on apercevait du dehors les riches peintures.



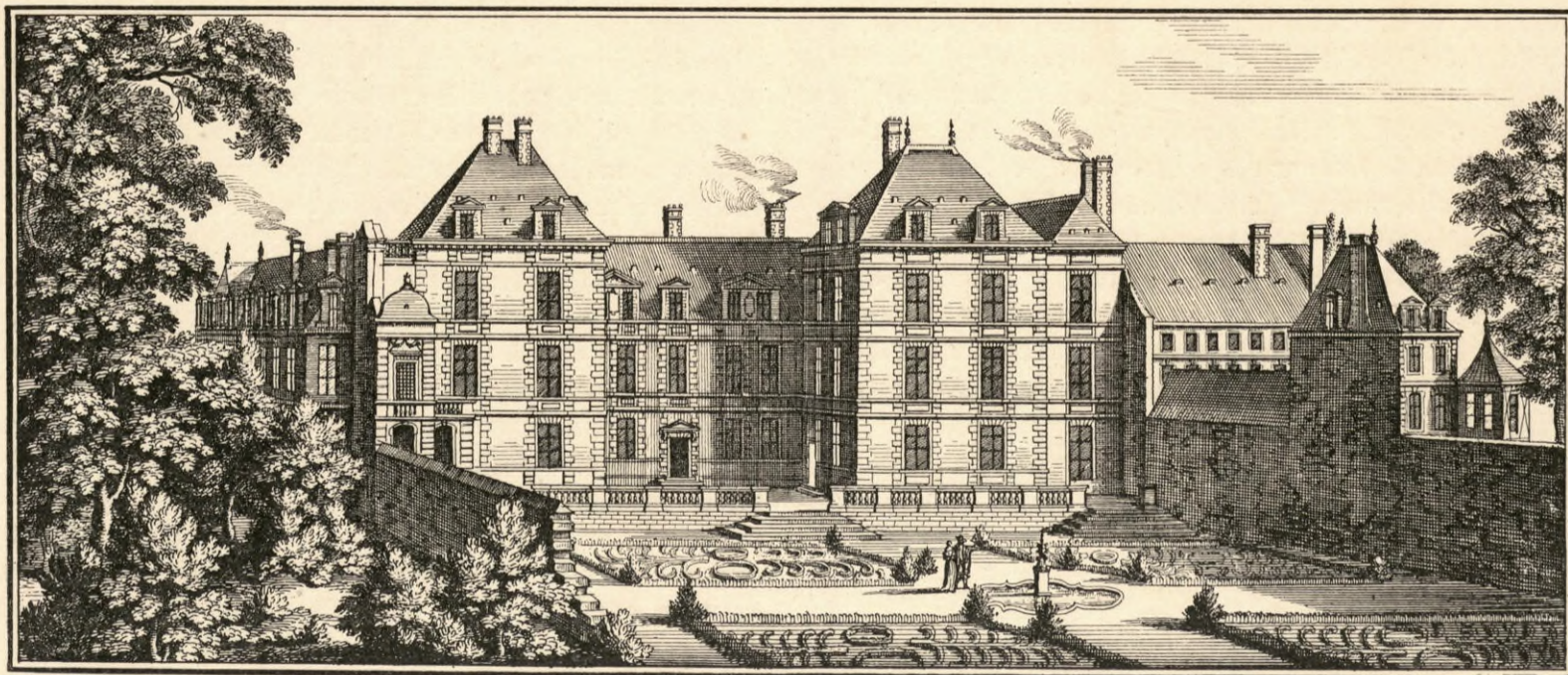
Gravure de MÉRIAN représentant l'hôtel de CHEVREUSE, vers 1650.

Cette façade donnait rue Saint-Dominique; c'est dans son axe ou à peu près qu'a été percée la rue de Luynes, le boulevard Raspail a emporté le reste et les jardins.

Les grands faits qui se rattachent à l'hôtel de Luynes sont trop nombreux pour prendre place ici, du siècle de Louis XIV à l'arrestation du duc d'Orléans le 7 février 1890.

La Fronde soulevait Paris quand l'une des frondeuses, Marie de Rohan Montbazon, chargea Pierre Lemuet de construire en 1650 un hôtel sur les terres de l'Écorcherie; la duchesse avait 50 ans sonnés, le luxe de son hôtel ne lui plut qu'un certain temps, elle alla mourir

La rue de Luynes actuelle passe où était édifié l'hôtel du même nom; elle rappelle encore par son voisinage que la première pierre de l'église Saint-Thomas-d'Aquin, élevée juste en face, fut posée le 5 mars 1683 par la femme, tante et filleule citée plus haut; de l'église, la mémoire des faits s'enchaîne et présente l'aventure du marquis de Lévi, époux de Marie de Chevreuse, petite-fille de la grande duchesse :



Gravure de MÉRIAN représentant l'hôtel de CHEVREUSE, côté du jardin.

Collection G. Hartmann.

« Quand il fallut dresser le contrat de mariage, nous raconte Saint-Simon, on s'aperçut que le marquis n'avait pas été baptisé. On répara séance tenante l'oubli des parents et, le même jour, le marquis de Lévi reçut les cérémonies du baptême, de la confession, de la communion et de la confirmation... et des fiançailles.

Parlant, en 1900, de ce qu'était l'hôtel de Chevreuse ou de Luynes, Charles Sellier s'exprime ainsi au sujet de l'escalier :

« Le grand escalier, d'aspect monumental, avec sa rampe à balustres de pierre, était surtout remarquable par les peintures qui en ornaient les murs et l'entouraient d'une sorte de décor architectural qui semblait le compléter avec le plus heureux effet de coloris et de perspective. Elles représentaient une suite de terrasses, bordées de balcons portant sur un soubassement de refends et bossages meublés de bas-reliefs et de statues à l'antique ; de superbes portiques d'ordre corinthien couronnaient ces terrasses et formaient péristyle d'accès à un palais central dont la façade se détachait à ses deux extrémités sur le ciel bleu et les riantes frondaisons d'un parc ; dans les entrecolonnements, d'élégants personnages, nobles dames et cavaliers, en costume de fête galante, du genre Watteau, groupés dans des attitudes diverses et gracieuses, paraissaient occupés à regarder monter les arrivants. Ces peintures qui étaient à l'huile et appliquées à même la pierre avaient été exécutées en 1748 par Brunetti père et fils, artistes décorateurs alors fort appréciés. Nous ignorons encore si, pour l'exécution des figures, ils eurent en cette circonstance quelque collaborateur comme Soldini, entre autres, un ancien élève de Boucher qui, quelques années plus tard, travailla avec eux... mais c'est bien possible car, jusqu'à présent, les Brunetti ne sont guère connus que comme peintres d'architecture<sup>1</sup>. »

L'auteur de ces lignes, qui reprochait aux « derniers héritiers » d'avoir fait « abattre complètement cet unique et dernier spécimen du genre sans avoir malheureusement gardé le moindre souci de la conservation de l'œuvre de Brunetti », les écrivait avec la conviction que jamais personne ne reverrait plus les peintures. Or, la ville de Paris acheta trois mille francs à MM. Casel et Fossard, entrepreneurs de démolitions, rue Serpente, n° 39, les pierres peintes par Brunetti et les fit porter dans le sous-sol du musée Galliera par MM. Brisson frères à qui elle paya pour cela 2.500 francs.

Les blocs se salpêtraient dans les caves du musée quand il fut décidé que l'escalier serait reconstitué dans le bâtiment neuf du Musée Carnavalet ; il fallut alors transporter les 516 pierres, les placer à plat pour agencer le dessin et les dresser ensuite à l'endroit choisi. C'est devant et à douze centimètres du mur de clôture que les parpaings ont été scellés afin d'éviter que l'humidité ne se propage et perde le fruit de dix-huit mois de réparations.

Nous n'avons pas à remarquer ici le contraste que produit l'escalier massif construit exprès pour supporter la légère architecture peinte dans un « séduisant effet, un brio de couleurs digne de Boucher ou de Fragonard<sup>2</sup> » ; la balustrade seule s'allie aux motifs décoratifs des Brunetti. M. Chouanard a raccordé le dessin et la couleur sur les joints nivelés et il faut chercher derrière la statue de la Renommée ou bien à gauche des motifs pour établir une différence de raccord dans les rainures des colonnes ou la ligne de plafond. On aperçoit également la trace de l'ancien escalier de l'hôtel de Luynes qui précéda celui-ci peint en 1748, elle part de la console sous la statue qui tient une palme, suit du genou à la tête la Bellone pour se terminer au droit du dernier pilastre au fond et à gauche, à l'endroit où aboutit le linteau des fausses fenêtres.

Le Faubourg Saint-Germain a perdu l'hôtel de Luynes mais il a fourni la plus grande peinture du Musée Carnavalet qui fait son orgueil et l'on doit reproduire les lignes écrites par Blondel : « Le grand escalier... est un morceau digne de la curiosité des connaisseurs, tant par l'ordonnance de l'Architecture qui y préside, que pour la vigueur du coloris et les règles de la perspective qui y sont observées<sup>3</sup>. »

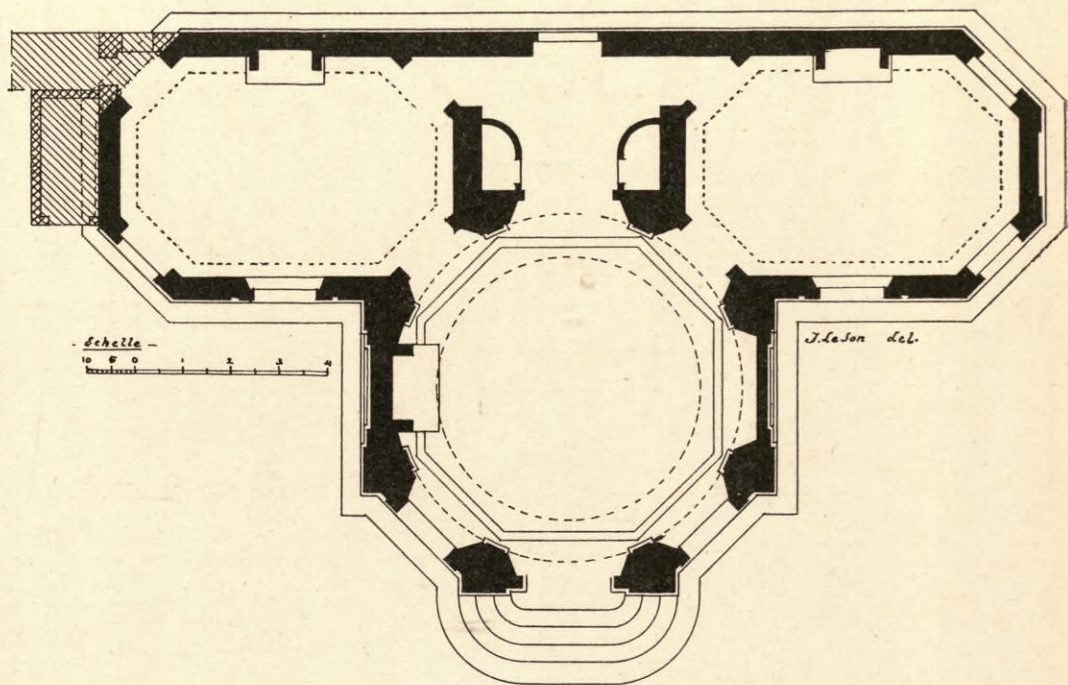
## HOTEL DE MATIGNON

Rue de Varenne, n° 57.

Pl. 31 et 32.

A la page 6 du tome second du présent ouvrage, l'histoire résumée de l'hôtel de l'ambassade de l'Empire Austro-hongrois a été relatée dans l'ordre chronologique avec, y faisant suite, une description sommaire pour aider à la connaissance des planches concernant ledit hôtel.

Quand parut le tome second, la construction isolée qui est située presque au fond du grand parc était en réparation et il fut impossible de prendre des photographies soit du dehors, soit des intérieurs. Mais renouvelant sa gracieuse autorisation, M. le comte Nicolas Szecsen de Temerin, ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire, a bien voulu nous permettre de compléter l'ensemble des études faites sur l'hôtel entier, c'est pourquoi le présent volume contient cette construction isolée que le tome II ne renfermait point.



Plan du petit Trianon de l'hôtel de MATIGNON.

Le « joli petit bâtiment placé à l'extrémité gauche du grand jardin contient un appartement complet décoré avec goût ; ce bâtiment consiste en un rez-de-chaussée seulement, et a son jardin particulier. Feu M. de Matignon, père de M. le prince de Monaco, appeloit cet endroit son *petit Trianon*<sup>1</sup>. » « Quand il quittoit cet appartement, c'était pour occuper successivement les différentes parties de son hôtel qui possédait une belle collection de bronzes, de vases d'argent ciselés et surtout de tableaux des grands maîtres. Tout y était d'un choix rare et d'un grand prix<sup>2</sup>. »

Le Petit Trianon constitue ce que l'on appela « ermitage » avec un simple rez-de-chaussée. Dans l'appartement, une pièce seule a été photographiée, le vestibule. Le jeu des glaces suffit pour nous donner connaissance de toutes les parties du pourtour. Cette charmante petite antichambre ouvrant sur l'étendue de verdure et de fleurs offre un ravissant séjour, tranquille et discret.

Ce pavillon est au grand hôtel ce qu'est Trianon à Versailles ; c'est un peu pour cela que Matignon le nomma ainsi et puis parce que Trianon était à la mode et que son architecture avait inspiré celle que nous avons sous les yeux.

La grâce enveloppante des contours donne une forme exquise aux lignes savantes de l'architecture. Le mascarons central avec son visage souriant, la variété des impostes, les justes proportions de la menuiserie en accord parfait avec la maçonnerie achèvent extérieurement de rendre plaisant ce petit palais, petit proportionnellement au vaste hôtel de l'autre bout du grand parc et qui soutiendrait aisément de son côté la qualification de palais.

1. Charles Sellier, *L'hôtel de Chevreuse ou de Luynes*, p. 7.  
2. Commission municipale du Vieux-Paris, *Procès-verbal du mercredi 26 janvier 1910*, p. 10. (Rapport de M. Lucien Lambeau.)  
3. Blondel, *Architecture française*, t. I, p. 255.

1. Thiéry, *Guide des amateurs et des étrangers voyageurs à Paris* (1787), t. II, p. 566.  
2. Piganiol de la Force, *Description historique de la ville de Paris* (1765), t. VIII, p. 99.

## HOTEL DE BROGLIE

Rue de Varenne, nos 73 et 75.

Pl. 33 à 40.

Le plan dit de Turgot permet de se représenter avec une curieuse exactitude l'époque de 1735 à 1739 où il fut établi. La propriété du n° 73 de la rue de Varenne ne comportait alors que des constructions sur la rue et en aile, une cour et, au delà d'une grille, un grand jardin entouré de murs des trois autres côtés. Ces constructions sont demeurées intactes et, par cela même, offrent le plus grand intérêt; elles constituaient les immeubles de la dame de Julliet.

Un auteur d'études sur Paris y place pour premier habitant le comte de Langonnay dont le nom est peu connu; il aurait fait construire les bâtiments sur la rue de Varenne en même temps qu'il aurait supprimé la moitié de la largeur de la rue de Bourgogne prolongée<sup>1</sup>. Cet empiètement, qui daterait de 1704, aurait été imité d'abord par Peyrenc de Moras qui prit l'autre moitié pour son jardin potager en 1720, puis par la duchesse du Maine qui fit élever le petit hôtel mitoyen aux constructions de Langonnay en 1740<sup>2</sup>.

Nous nous en tiendrons cependant au nom de M<sup>me</sup> Julliet comme propriétaire, puisque c'est elle qui vendit à l'abbé de Broglie sa propriété qui se poursuivait vers la rue de Babylone, par celle de M<sup>me</sup> de Sessac<sup>3</sup>.

La Révolution a tenu quelque temps la demeure qui nous occupe: « maison et jardin de deux arpents trois quarts. Broglie, émigré, valeur 150.000 livres; estimation locative 7.600 livres mais sans produit, l'hôtel étant occupé par l'Administration des subsistances. Fit partie de la deuxième loterie nationale dont le lot qu'il était fut gagné par le n° 3.370 échu au citoyen Berkmeier, négociant à Hambourg, représenté par le citoyen Chomet, son fondé de pouvoirs, qui fut mis en possession audit nom par procès-verbal du 4 prairial an IV, le dit citoyen Chomet demeurant rue Neuve du Luxembourg n° 160<sup>4</sup>. »

1. La rue de Bourgogne sera continuée de ligne droite sur cinq toises de large depuis la rue de Varennes... jusqu'à la rue Rousselet (Lettres patentes du 18 février 1720 avec plan annexé daté du 14 janvier 1720).

2. Acte notarié concernant l'échange, le 7 mai 1753, entre l'hôtel d'Estrées, rue de Grenelle, appartenant au duc de Biron, et l'hôtel du Maine qui venait de retourner à la famille de Moras.

3. Ancien hôtel du Maine et de Biron, en dernier lieu établissement des Dames du Sacré-Cœur, chez F. Contet, à Paris, p. 27 et 28.

4. N° 21 du Sommier général des propriétés nationales, X<sup>e</sup> arrondissement, 1790.

Au fond de la vaste cour égayée de verdure et de fleurs, une majestueuse façade terminée par un fronton aux armes des Stourdza annonce le grand hôtel qui est le bâtiment capital de la propriété.

Celle-ci se compose<sup>1</sup>, d'un grand corps de logis principal entre cour et jardin, élevé sur caves, d'un rez-de-chaussée et deux étages dont un en attique avec combles, c'est le grand hôtel du n° 73 (ancien 37); d'un corps de bâtiment sur rue, élevé sur caves, rez-de-chaussée et deux étages en partie et en partie trois étages y compris les combles. Deux entrées rue de Varenne; un corps de bâtiment à gauche en entrant tenant au principal, composé d'un rez-de-chaussée et de trois étages y compris les combles; un corps de bâtiment à droite, allant au principal, composé d'un rez-de-chaussée et deux étages avec combles. Un grand jardin et une cour, le tout couvrant 10.997<sup>m</sup><sup>2</sup> 06.

En 1826, la duchesse de Montebello acquit l'immeuble de Charles-Louis Huguet, marquis de Semonville<sup>2</sup>, pair de France, grand référendaire de la Chambre des Pairs<sup>3</sup>, grand'croix de la Légion d'Honneur, et d'Aimée de Rostaing son épouse<sup>4</sup>, au prix de 600.000 fr. après une possession de dix années et, en cas de survie, aux héritiers après deux années avec intérêts de 3 %.

Elle agrandit l'hôtel d'un terrain de 888<sup>m</sup> 49 acheté à Jean-Baptiste Guillemot le 18 juillet 1848, au prix de 25.000 fr., et que celui-ci avait acquis de Barbet de Jouy<sup>5</sup>, le 4 février 1841, contre 40.000 fr. payés aux créanciers; ledit terrain dépendant de l'hôtel Grimaud d'Orsay, n° 69 actuel.

La propriété aboutissait ainsi à la rue Barbet-de-Jouy, à l'établissement des Dames du Sacré-Cœur, à M<sup>me</sup> de Mayendorff et aux héritiers Barbet de Jouy.

Tel quel, l'hôtel non loué passa aux mains de la princesse Stourdza, contre une somme ronde, le 1<sup>er</sup> juin 1857<sup>6</sup>.

Stourdza! ce nom évoque tout un passé d'histoire.

Depuis la création de la ville de Roman au temps de « La Descente », les deux principautés de Moldavie et de Valachie se sont développées parallèlement. Indépendantes, elles eurent à lutter contre les Hongrois, mais le destin leur fut défavorable, elles eurent

1. État des lieux déposé chez M<sup>e</sup> Lardy, notaire à Paris.

2. De Semonville mourut le 11 avril 1838, distribuant sa fortune à Charles-Tristan de Montebello-Semonville, officier général, et Louis-Désiré, marquis de Semonville, ses fils adoptifs; à Louis-Ernest-Gustave, comte de Sparre, officier de cavalerie, et enfin à Alexandre-Aimée-Sidonie Macdonald, épouse séparée de biens du marquis de Rochedragon, maréchal de camp.

3. Demeurant au palais du Luxembourg.

4. Contrat passé devant Gilbert les 16-17 mars 1826.

5. Demeurant à Londres. Acte passé devant Bourdin de Vesvres et Petineau, notaires à Paris.

6. Devant Brun, notaire des Montebello, et P. de la Berthellière, rue Basse-du-Rempart, n° 52, notaire de la princesse Stourdza.



Percement du boulevard Saint-Germain, vue prise de la rue Saint-Dominique (1877).

Collection du MONDE ILLUSTRÉ.

à subir le dur joug de la vassalité, d'abord sous la suzeraineté ottomane avec gouvernement de princes indigènes, ensuite avec celui de princes étrangers nommés par la Porte parmi les Grecs de Phanar. La période phanariote fut une époque de deuil pour les principautés. Aux Turcs, de 1821 à 1848, succédèrent les Russes, les Autrichiens qui occupèrent deux provinces, mais le traité de Paris, conclu à la suite de la guerre de Crimée en 1856, proclama l'indépendance des principautés sous le gouvernement d'Alexandre-Jean I<sup>er</sup> en 1861; c'était la confirmation du règlement organique de 1834.

Forcé d'abdiquer le 11 février 1866, le gouvernement passait aux mains d'un étranger le 20 avril suivant, Charles de Hohenzollern qui devint prince de Roumanie; la Porte l'accepta en octobre. La Moldavie et la Valachie furent entraînées à la suite de la Russie dans la guerre entre cette puissance et la Turquie en 1877; les principautés contribuèrent à la victoire de Plewna. Enfin vint la renaissance nationale et l'entrée de la Moldavie dans le droit public européen.

Le traité de Berlin prépara leur érection en royaume indépendant qui devint effective le 25 mai 1881.

Une figure domine dans la gloire patriotique des principautés: Jean Stourdza, hospodar de Moldavie. D'une famille qui posséda de remarquables talents administratifs, Jean-Michel Stourdza entreprit de restaurer l'indépendance de son pays et se dévoua pour la réussite; c'est l'un des grands noms roumains.

La princesse Smaragda Stourdza, née Altesse Sérénissime princesse Vogoridis, le prince Stourdza, Louise Lannes de Montebello, épouse séparée de corps et de biens de Hippolyte Boissel, baron de Monville, rue d'Aumale, 27, ladite dame, rue de Varenne, 73, Alfred Lannes de Montebello et le duc de Montebello signèrent l'acte de quittance du prix de l'hôtel le 8 octobre 1857.

De cette époque date l'arrangement du magnifique jardin qui se trouve derrière l'hôtel.

Le prince Stourdza mourut en 1886 et la princesse, sa femme, en 1887. Sa fille, épouse du prince Constantin Gortchacow, à qui revint la propriété, mourut le 13 mars 1905, la laissant à ses quatre fils et deux filles.

Ces noms fameux, puisque l'origine des Gortchacow se confond avec celle de la Russie elle-même, rappellent les plus belles pages de l'empire moscovite. Toutes les guerres les comptent comme des héros soit contre Napoléon, soit contre ses maréchaux; en Pologne aussi, en Crimée ensuite. Leur prestige s'est également accru dans les discussions diplomatiques et l'histoire de la Russie les rappelle à la reconnaissance du pays.

Ainsi que son voisin le Petit Trianon, ermitage de l'ambassade d'Autriche, l'hôtel de Broglie se flatte de posséder d'admirables boiseries; il surpasse même celles de l'ancien hôtel de Matignon. Ces boiseries n'appartiennent pas à l'hôtel principal, mais aux bâtiments sur rue, dans des pièces un peu basses dont les plafonds refaits sont çà et là enjolivés de grandes fleurs jetées au hasard et dont Boffrand fut l'architecte.

Nous signalerons le salon blanc et or du rez-de-chaussée où la moulure seule a été employée par le menuisier: au premier étage, le salon de la planche 35<sup>2</sup>, qui est orné aux angles du plafond et dans l'axe de la pièce de médaillons charmants qui s'unissent aux détails de la corniche; enfin, au second étage, un beau salon orné de motifs représentant les Arts libéraux (pl. 35<sup>1</sup> et 36).

Dans la partie de l'immeuble qui est à droite de l'entrée, un grand salon à boiseries blanches agrémenté d'une glace au cadre curieusement recourbé (pl. 37) est un souvenir du xviii<sup>e</sup> siècle.

La rampe d'escalier qui part du rez-de-chaussée est une ferronnerie bien travaillée; les cercles enfermant un X en font toute la singularité.

La façade sur jardin a beaucoup d'ampleur; il faudrait le talent de Blondel et tout son savoir pour analyser des fondations aux combles toutes les parties de l'œuvre architecturale dont l'auteur ne nous est pas connu.

A hauteur d'entre-sol sont sculptés des emblèmes militaires en honneur au jour de la construction, malheureusement des mutilations ont fait disparaître les motifs des cartels; ceux des dessous d'appui des fenêtres sont légers par le fini du travail, le choix des sujets et la sobriété des parties qui les composent; il y a là une union de fruits et de fleurs, d'un goût particulier, sérieux et gracieux à la fois.

L'hôtel proprement dit renferme au premier étage un grand salon qui a conservé de forts beaux panneaux de bois sculpté.

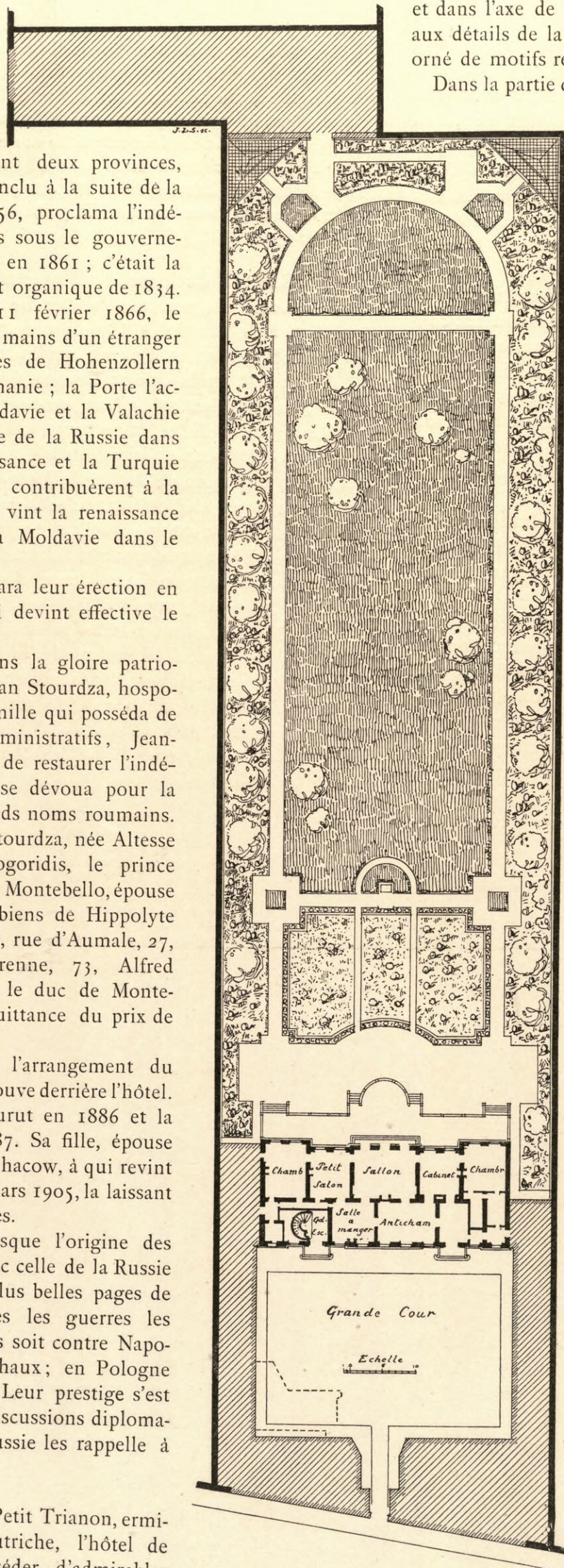
Ces panneaux formant pilastres sont revêtus d'arabesques à vases chargés de fleurs, à trépieds et à carquois, dans le goût de Cauvet.

Six peintures sur toile, dont quelques-unes portent la signature: *F. Boucher 1738-1741*, retiennent l'attention du connaisseur. L'une d'elles a pour sujet: Vénus et Adonis.

La déesse nue à demi étendue sur une draperie et appuyée contre son Amant, présente le sein gauche aux traits de l'Amour.

Toutes ces parties richement sculptées font de l'hôtel de Broglie l'un des plus gracieux logis du Faubourg Saint-Germain.

Maintenant que le côté artistique est présenté, il serait agréable de s'étendre sur les réflexions philosophiques que suggèrent ces salles aux décors fouillés qui sont demeurées telles que leurs constructeurs les ont fait agencer; il suffit de se rappeler l'histoire de notre pays dans l'atmosphère de la rue de Varenne, la bouderie perpétuelle des salons pour souhaiter ne revoir de fêtes devant leurs panneaux blancs qu'avec des habits d'un autre âge et une musique qui leur fût contemporaine.



Plan du rez-de-chaussée de l'hôtel de BROGLIE.

## HOTEL DE FLEURY

(actuellement École Nationale des Ponts et Chaussées)  
rue des Saints-Pères, n° 28.

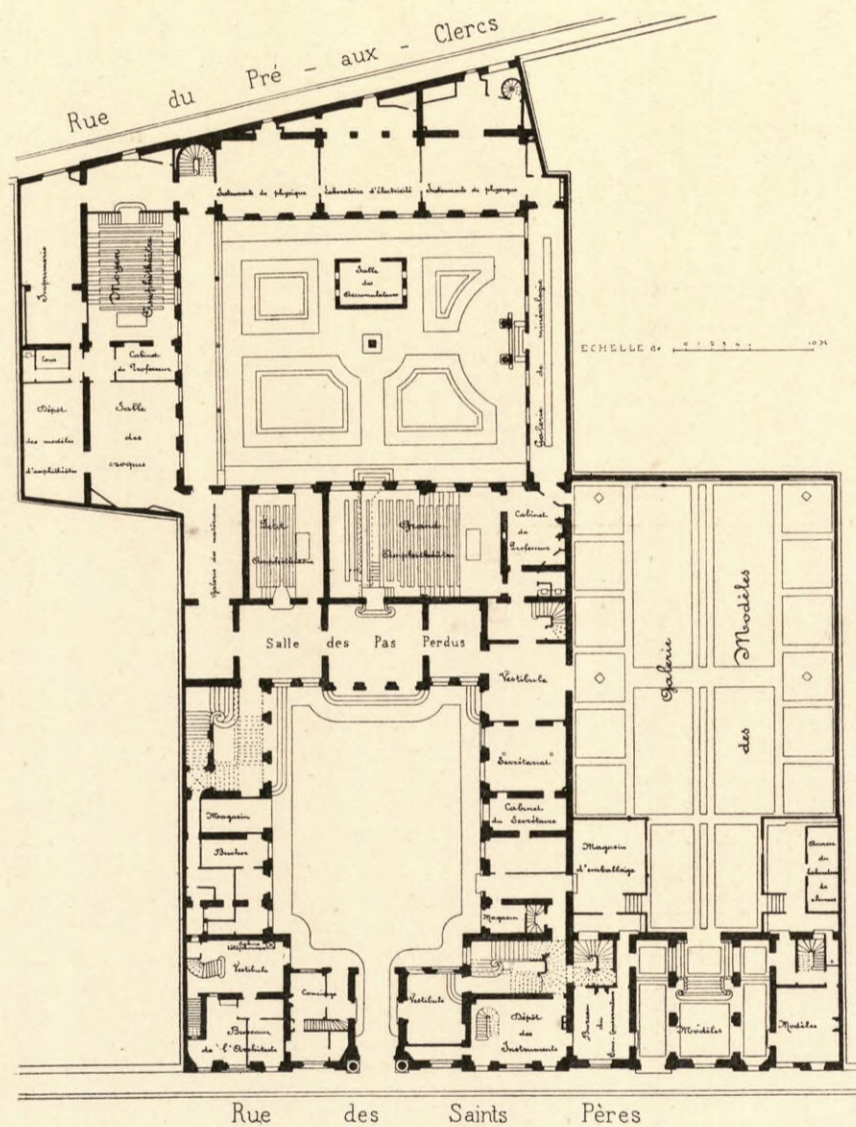
Pl. 41 à 44.

Le terrain sur lequel est construite l'École des Ponts et Chaussées, 28, rue des Saints-Pères, n'était, au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, qu'un terrain vague dépendant de l'ancien Pré-aux-Clercs.

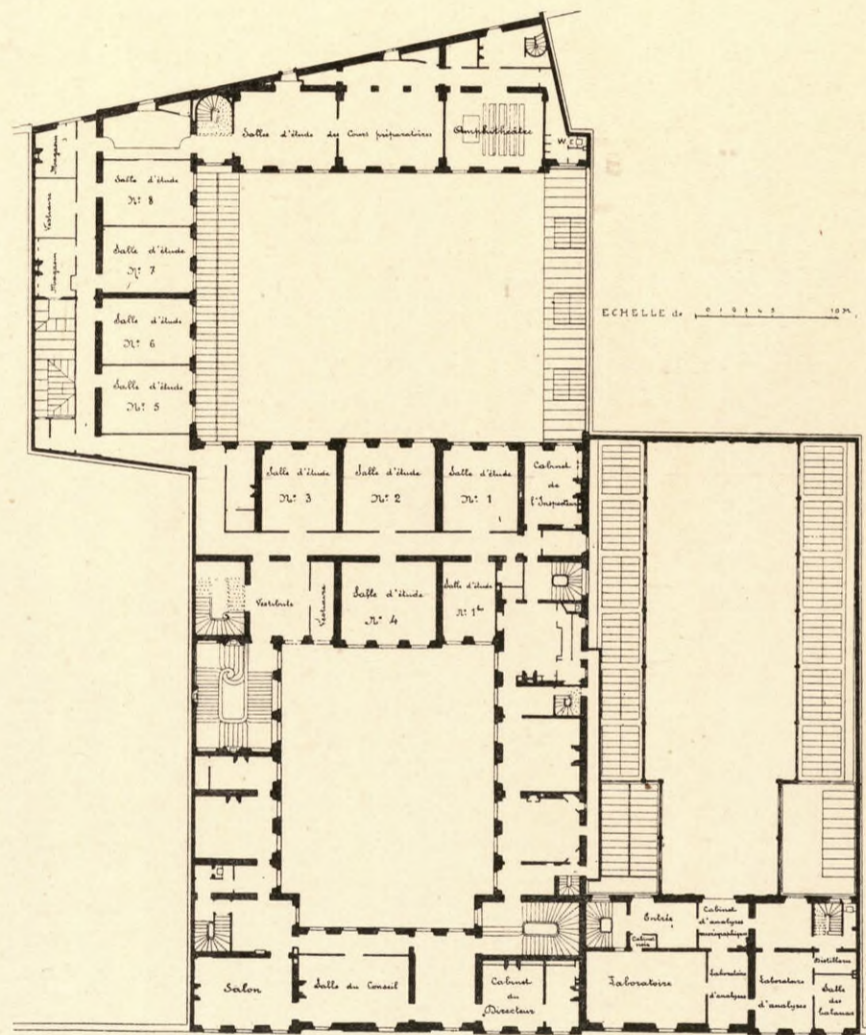
L'architecte de l'Hôtel des Monnaies, Antoine (Jacques-Denis), y bâtit, en 1768, un hôtel qui fut habité par le maréchal de Fleury, neveu du Cardinal, et par son fils, Hercule de Fleury, époux, puis mari divorcé de M<sup>lle</sup> de Coigny, immortalisée par André Chénier dans « La jeune captive ».

Comme bien d'émigré, l'Hôtel revint à la nation. Sous la Restauration, il reçut les bureaux de l'Administration des Cultes<sup>1</sup> appelée en 1830 « Département des Affaires ecclésiastiques ».

La direction générale des Ponts et Chaussées y fut transportée en 1831<sup>2</sup>. Le directeur général Bérard n'y habita qu'une année. Son successeur Legrand y demeura de 1832 à 1840<sup>3</sup>. Les ministres



Plan du rez-de-chaussée de l'École nationale des Ponts et Chaussées.



Plan du 1<sup>er</sup> étage de l'École nationale des Ponts et Chaussées.

Pré-aux-Clercs, la seconde cour intérieure de l'École. Ces bâtiments furent exhausés d'un attique en 1878 pour recevoir le bureau des cartes et plans et l'atelier de photographie. En même temps furent construits la galerie de minéralogie et le portique qui lui fait face. On avait auparavant terminé, en 1876, la grande galerie des modèles avec sa façade, continuant, sur la rue des Saints-Pères, l'ordonnance de la façade du XVIII<sup>e</sup> siècle.

L'École possède une riche bibliothèque, une galerie des modèles, un double laboratoire, un service d'instruments de précision et un service des cartes et plans.

Les élèves y passent trois années, recevant les leçons de vingt et un professeurs enseignant pour neuf cours en troisième classe, sept en seconde et cinq à la troisième année, plus vingt leçons d'anglais et autant d'allemand; les quinze ou vingt élèves par année ont une demi-liberté, logeant et mangeant en ville, et touchant un traitement de 200 fr. par mois. Outre les élèves ingénieurs recrutés pour les 4/5 parmi les polytechniciens classés dans le service des Ponts et Chaussées et 1/5 parmi les sous-ingénieurs et conducteurs de six ans de service et admis au concours, vingt à vingt-cinq externes dont 1/5 d'étrangers sont reçus chaque année (décret du 18 juillet 1890). Enfin des auditeurs libres, au nombre de 50 à 60, dont 1/3 d'étrangers, sont admis à suivre les cours.

L'École des Ponts et Chaussées a occupé successivement neuf

Dufaure, Jaubert et Teste y furent logés de 1840 à 1842. Puis on y exécuta, de 1842 à la fin de 1845, les travaux d'aménagement et d'agrandissement nécessaires pour recevoir l'École des Ponts et Chaussées<sup>4</sup>.

C'est alors que furent élevés, avec un rez-de-chaussée et un étage, les bâtiments qui bordent au midi et à l'ouest, le long de la rue du

1. *L'École nationale des Ponts et Chaussées* (1911), p. 6.

2. *Le Moniteur Universel* du 15 mars 1831, p. 537 : Le Ministère du Commerce et des Travaux publics occupera désormais l'hôtel du Ministère des Cultes.... (Archives de la Seine, collection Lazare, vol. 93).

3. Luton. *Almanach général parisien*, 1835. École des Ponts et Chaussées.

4. *Le Moniteur* du 7 février 1845 : Des immeubles autrefois occupés par l'Administration des Télégraphes venant d'être abattus et le terrain livré à la spéculation, une communication vient d'être ouverte de la rue de l'Université à la rue Saint-Guillaume; ce terrain se trouve à côté de l'hôtel Fleury.... Il a été acheté au propriétaire 43.398 fr. 60 et la dépense de construction pour des galeries s'est élevée à 200.000 fr., plus 41.601 fr. 40 pour complément de mobilier et frais de déménagement : dépense totale, 285.000 fr.

autres locaux depuis 1747. Son berceau fut le Marais, rue Sainte-Avoye (act. rue du Temple, n° 45); elle y resta de 1747 à 1750, au coin de la rue Simon-le-Franc;

1751-1766, rue des Blancs-Manteaux, maison Méliand;

1766-1771, rue des Quatre-Fils, n° 24;

1771-1788, rue de la Perle, n° 1, au coin de la rue Thorigny;

1788-1796, rue Saint-Lazare, n° 384, au coin de la rue des Trois-Frères;

1796-1807, rue de Grenelle, 127, hôtel du Châtelet;

1807-1814, rue de l'Université, Palais-Bourbon;

1814-1829, rue Culture-Sainte-Catherine, hôtel Pommereu, aujourd'hui de Sévigné;

1829-1845, rue de Bellechasse, 66 (anc. rue Hillerin-Bertin, n° 10).

Fin 1845, rue des Saints-Pères, n° 28.

L'origine de l'Institution remontait à 1744, au bureau de dessinateur, créé à Paris, par Trudaine, à Alençon, par Perronet et institué en service, le 14 février 1747. Ce n'était qu'une aide au corps des Ponts et Chaussées ordonné par le roi, le 16 février 1776.

Le nom d'école apparaît le 19 février 1775; le personnel s'élève à 70, partagé en trois classes; il pratiquait l'enseignement mutuel, « méthode nouvelle et hasardeuse ».

La Révolution remania heureusement les conditions d'instruction et l'École plus digne et plus disciplinée devait, depuis, fournir des ingénieurs de haut mérite qui, à la suite de laborieuses études en commun, associeraient à leur fortune scientifique le corps d'état auquel ils appartenaient; l'éloge qui revient à tout ingénieur, en dehors de la considération particulière due à ses mérites personnels, est l'intégrité dans toutes les charges qu'il peut occuper.

Les noms illustres des directeurs de l'École sont : de 1749 à 1794, Perronet; à 1797, Lamblardie; à 1798, Chézy; à 1839, de Prony; à 1842, Tarbé de Vauxclairs; à 1855, Cavenne; à 1867, Avril; à 1869, Onfroy de Bréville; à 1873, Reynaud; à 1877, Jégon d'Herbeline; à 1881, Lalanne; à 1883, Tarbé de Saint-Hardouin; à 1886, Planchat; à 1889, Lagrange; à 1893, Guillemain; à 1899, Gay; à 1901, Ricour; à 1905, Guinard à qui a succédé M. Kleine.

Le grand salon du directeur de l'École (pl. 43) est à remarquer;

il possède de fort belles choses et de grand prix que le lecteur patient appréciera.

Les grands panneaux, la corniche, les cadres des portes, des glaces, celui de la cheminée sont à retenir; ils ont la sévérité qu'inspirent les mathématiques, genre qui convient dans une pièce un peu solennelle. Le canapé et les fauteuils du même modèle exécutés après 1810, les chaises plus légères et les consoles composent un mobilier bien typique d'ébénisterie; les portraits ajoutent enfin leur tournure historique<sup>1</sup> pour donner le cachet administratif à ce salon anonyme.

Ce qui surtout arrêtera le visiteur, c'est la garniture de cheminée<sup>2</sup>. Le Jour et la Nuit supportant les branches des candélabres; la Musique dans les poses les plus gracieuses et, de plus, les appliques sur les socles de marbre constituent par leur unité la composition la plus rationnelle qui se puisse imaginer.

J. VACQUIER.

1. Le beau portrait, soit comme type de caractère, soit comme exécution, qui est en face, représente Perronet; il est dû au grand talent de Van Loo.  
2. Les bronzes sont de Chaudet; deux autres exemplaires existent à l'ambassade d'Angleterre (*Le style empire*, t. I. — Contet, éditeur) et place Vendôme, dans les bureaux de la Société des Forges de Commentry.





Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet. Éditeur. Paris

*Hôtel de Bauffremont, rue de Grenelle N° 87. Elevation du portail d'entrée.*

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222

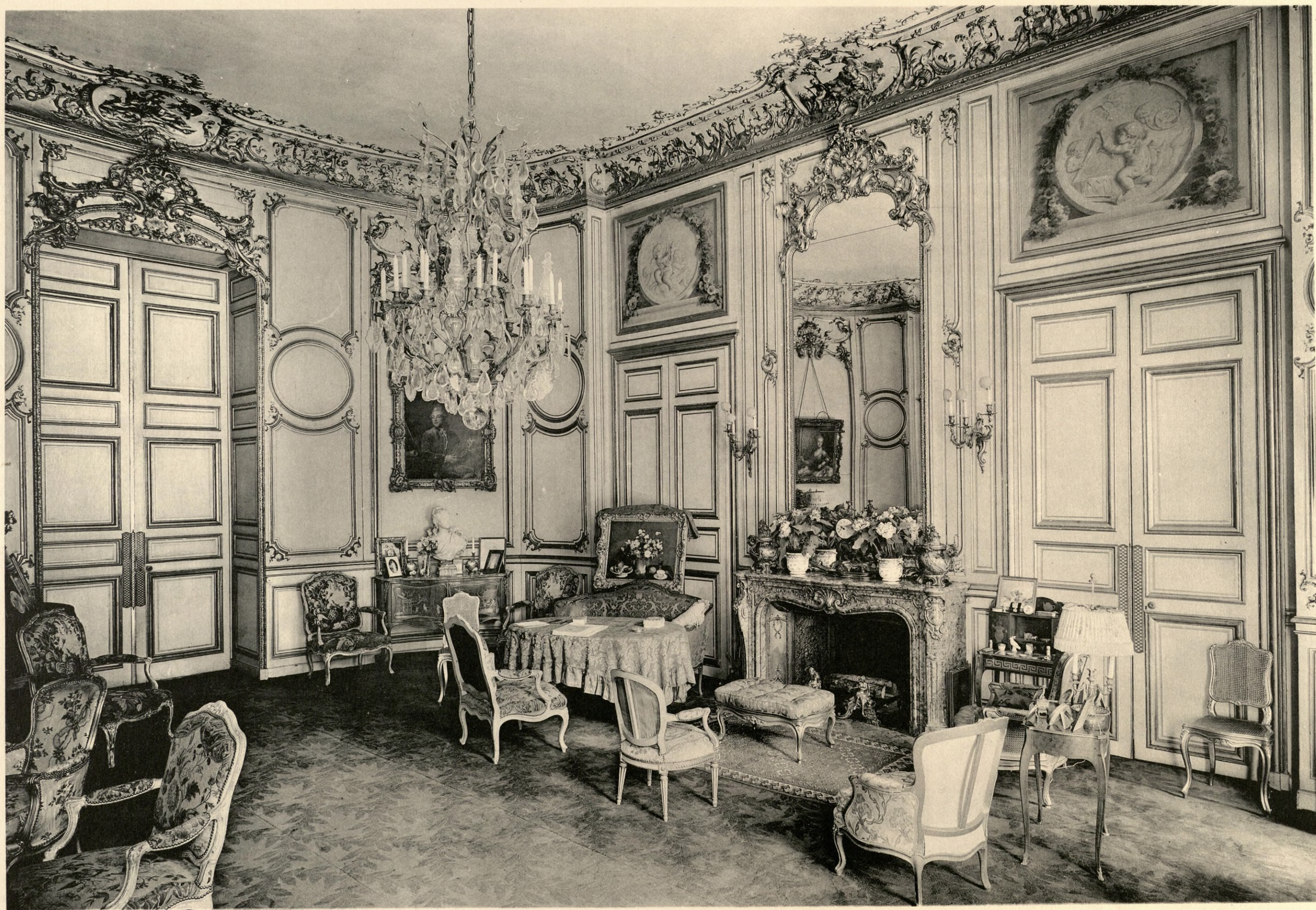


*Phototypie A. Faucheux, Chelles*

*F. Contet, Éditeur, Paris*

*Hôtel de Bauffremont, rue de Grenelle N° 87. Façade de l'hôtel sur le jardin.*

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel de Bauffremont, rue de Grenelle N° 87. Le Grand Salon du rez-de-chaussée.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222

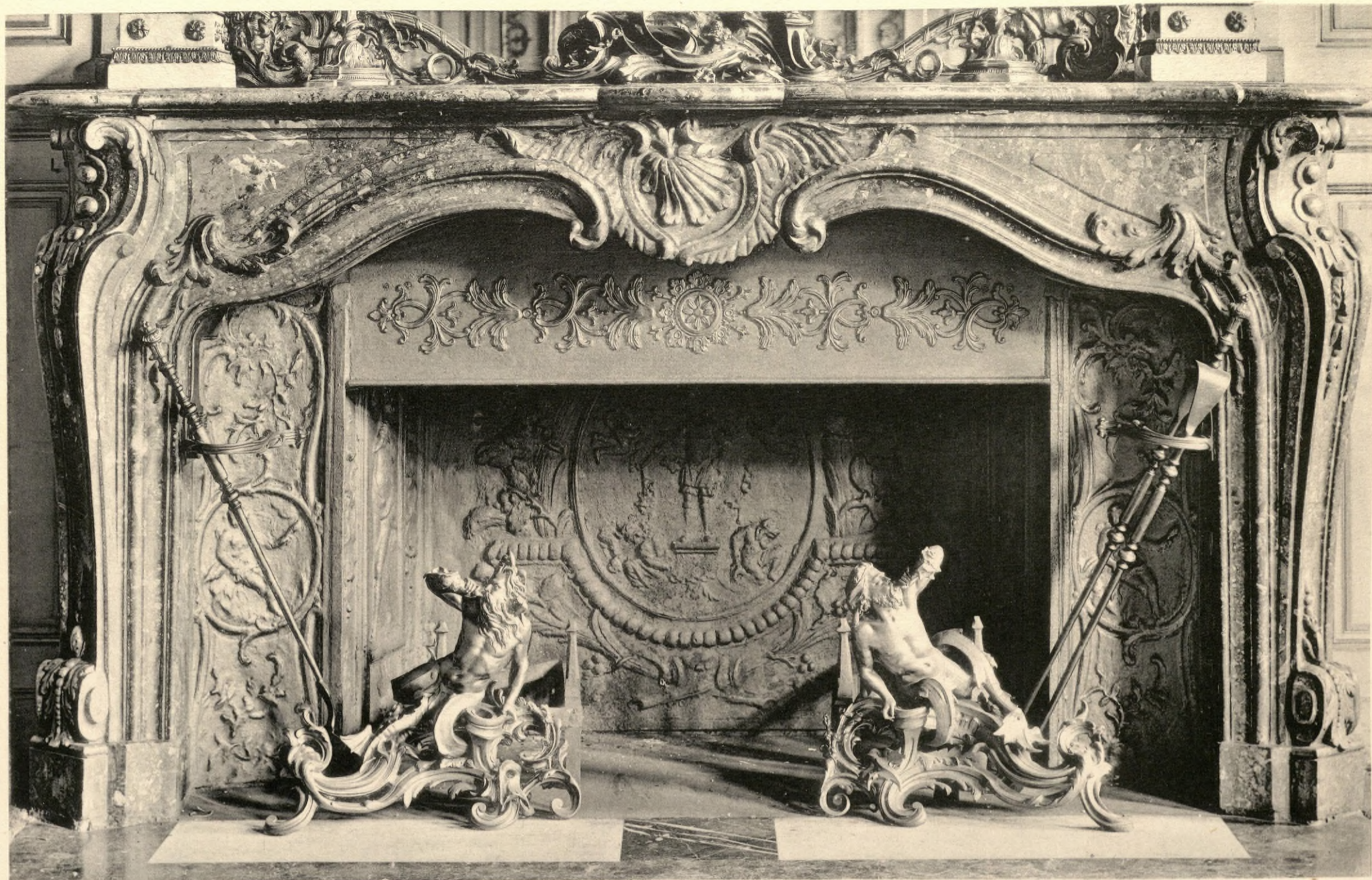


Phototypie A. Fauchaux, Chelles

F. Contet. Éditeur. Paris

Hôtel de Bauffremont, rue de Grenelle N° 87.  
Détail d'une porte et des lambris du Grand-Salon du rez-de-chaussée.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222

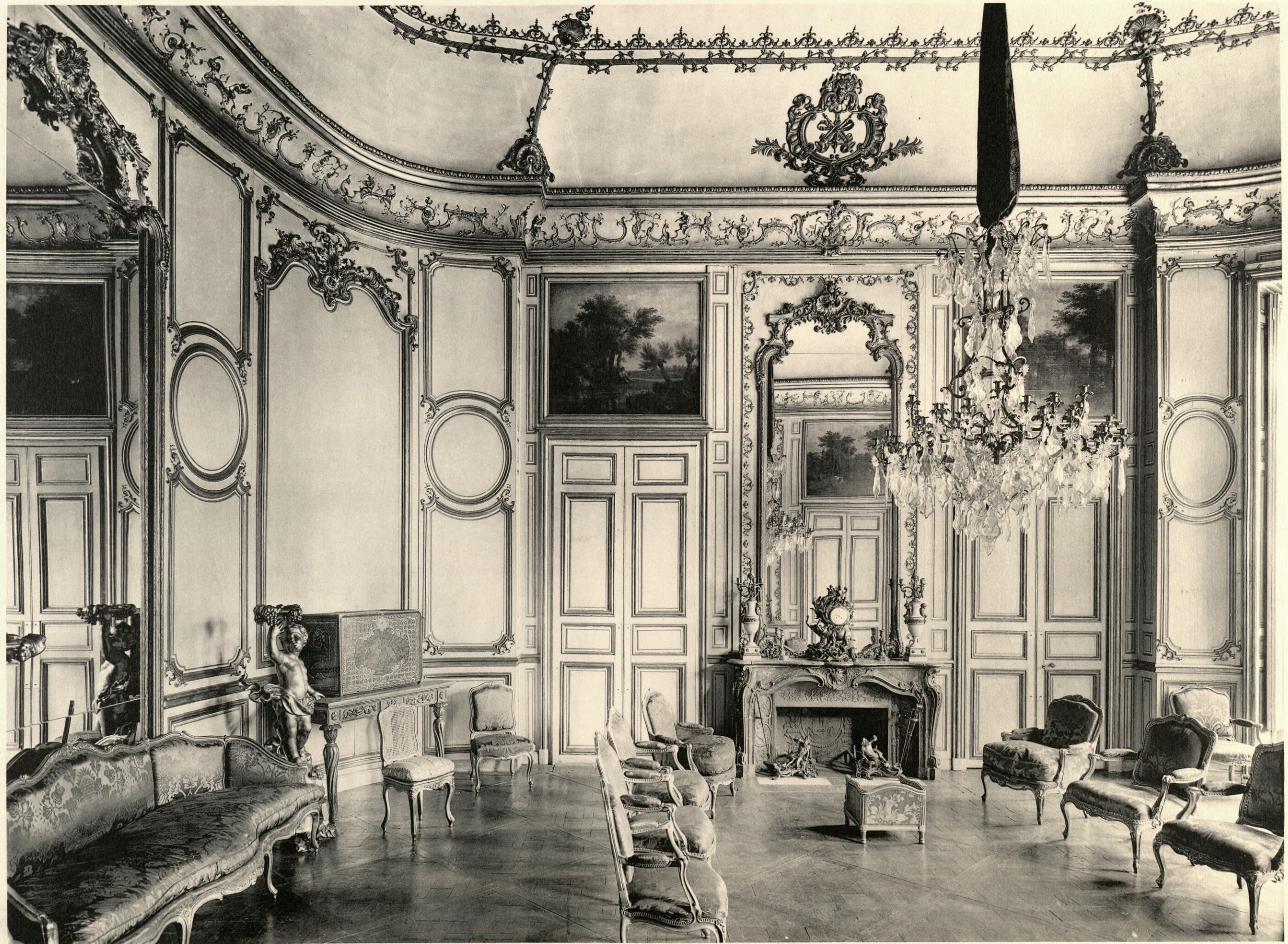


Phototypie A. Fauchoux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

*Hôtel de Bauffremont, rue de Grenelle N° 87.*  
1. Cheminée du Grand Salon du rez-de-chaussée H. 1<sup>m</sup> 13. Long. 2<sup>m</sup> 04. 2. Cheminée du Grand Salon du 1<sup>er</sup> étage H. 1<sup>m</sup> 15 Long. 2<sup>m</sup>.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222



*Phototypie A. Faucheux, Chelles*

*F. Contet, Éditeur, Paris*

*Hôtel de Bauffremont, rue de Grenelle N° 87. Le Grand Salon du 1<sup>er</sup> étage.*

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles



F. Contet. Éditeur. Paris

Hôtel de Bauffremont, rue de Grenelle N° 87. Dessus de portes de la Salle à manger.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Editeur, Paris

Hôtel de Berulle, puis de Nicolay, rue de Grenelle N° 15. Façade sur la rue.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet. Éditeur. Paris

*Hôtel de Bérulle, puis de Nicolay, rue de Grenelle N° 15. Façade sur le jardin.*

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



1



2

Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. 1. Élévation du portail d'entrée. 2. Façade de l'hôtel sur le jardin.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



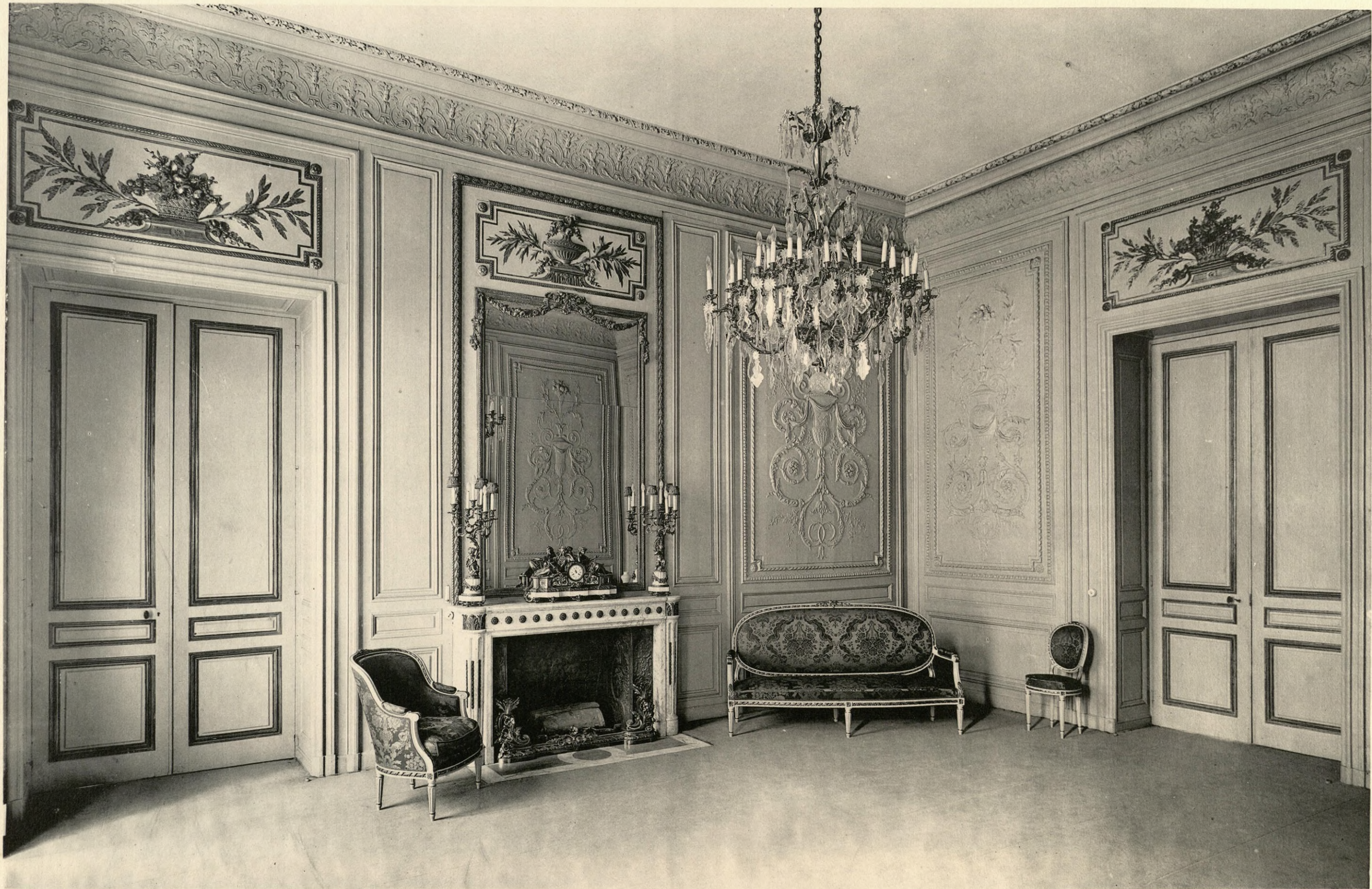
Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. Façade sur la Cour d'honneur.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet. Éditeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. Vue d'ensemble d'un Salon du 1<sup>er</sup> étage.

UNIVERSITY OF BOSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127.  
Salon du 1<sup>er</sup> étage. Détail d'un grand panneau, bois sculpté. Hauteur totale 3<sup>m</sup> 10. Largeur 1<sup>m</sup> 98.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



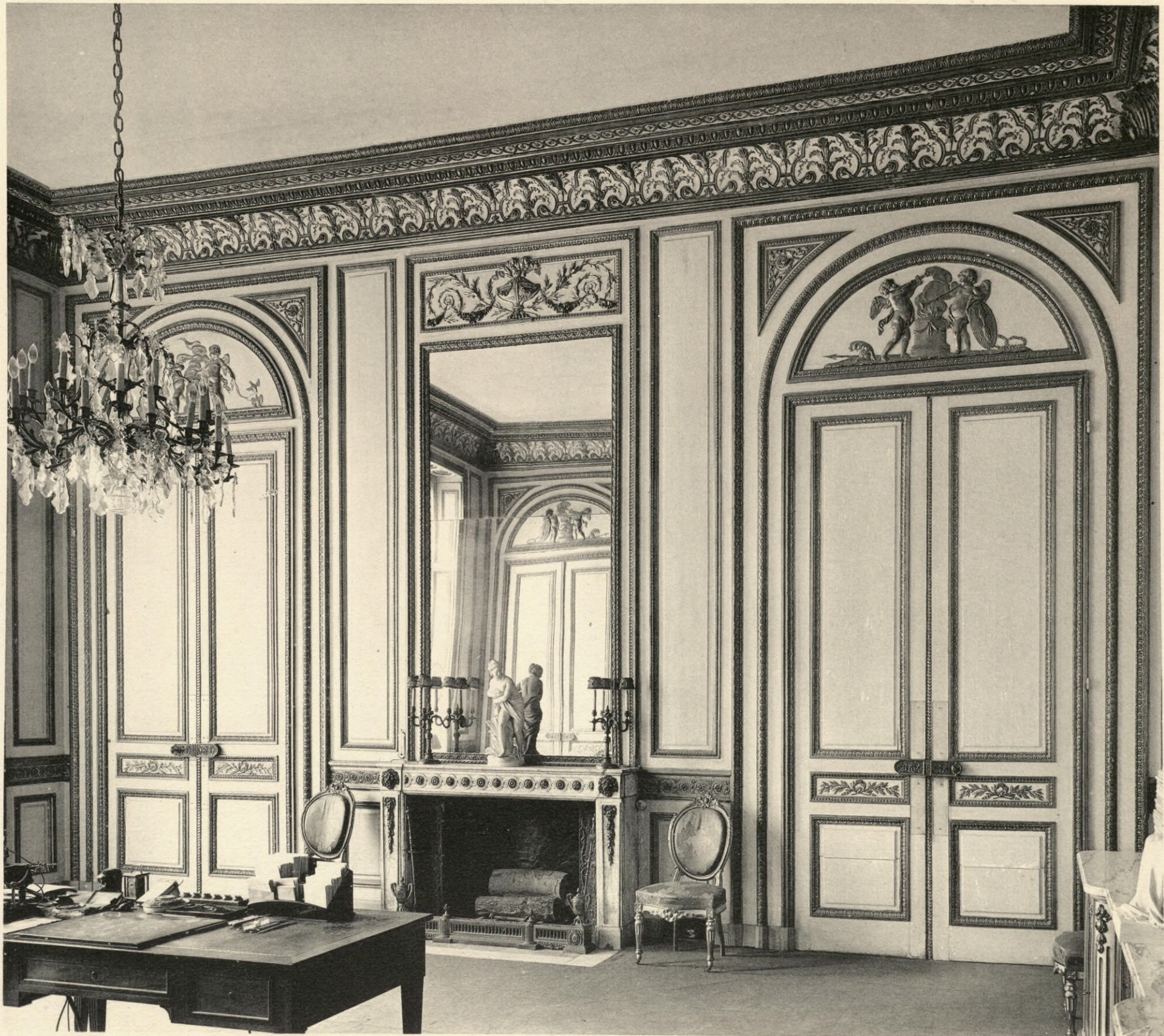
Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

*Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127.  
Salon du 1<sup>er</sup> étage. 1. Dessus de porte 2. Détails de la corniche et du couronnement de la glace.*

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222

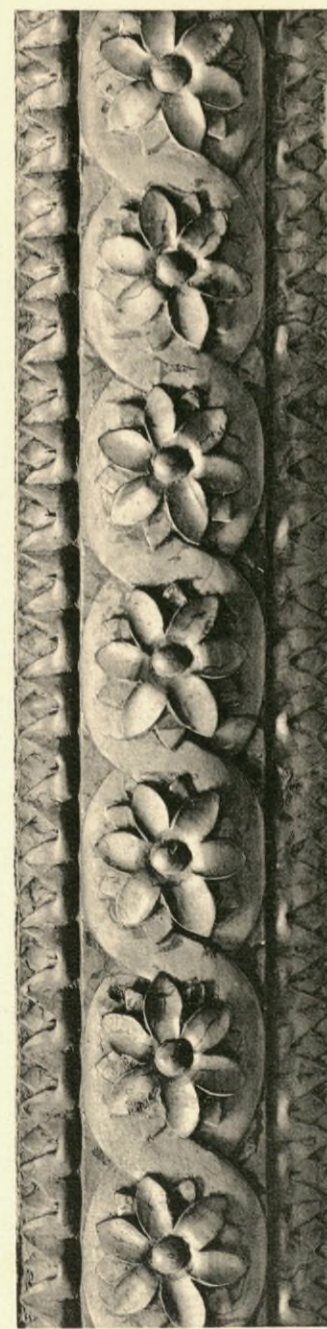
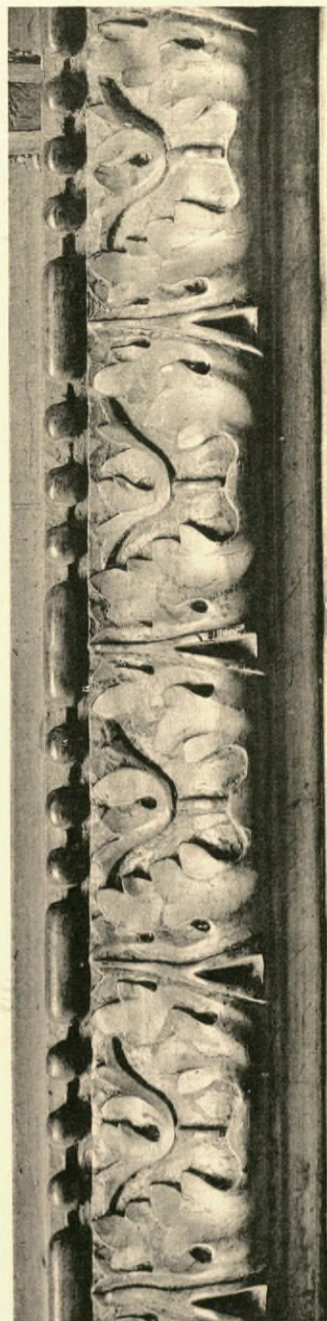
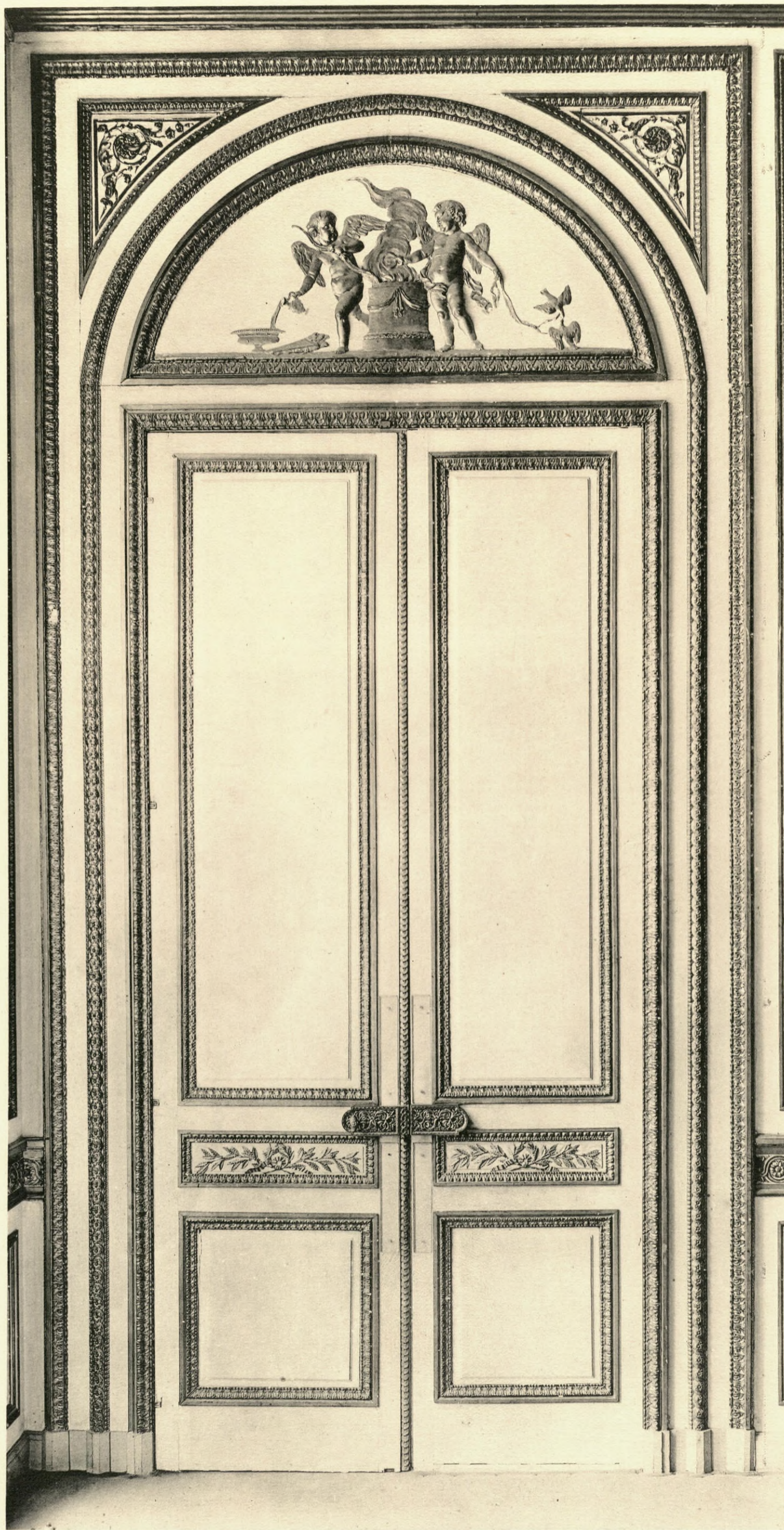


Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Editeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. Petit Salon du rez-de-chaussée et détail d'un dessus de porte.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222



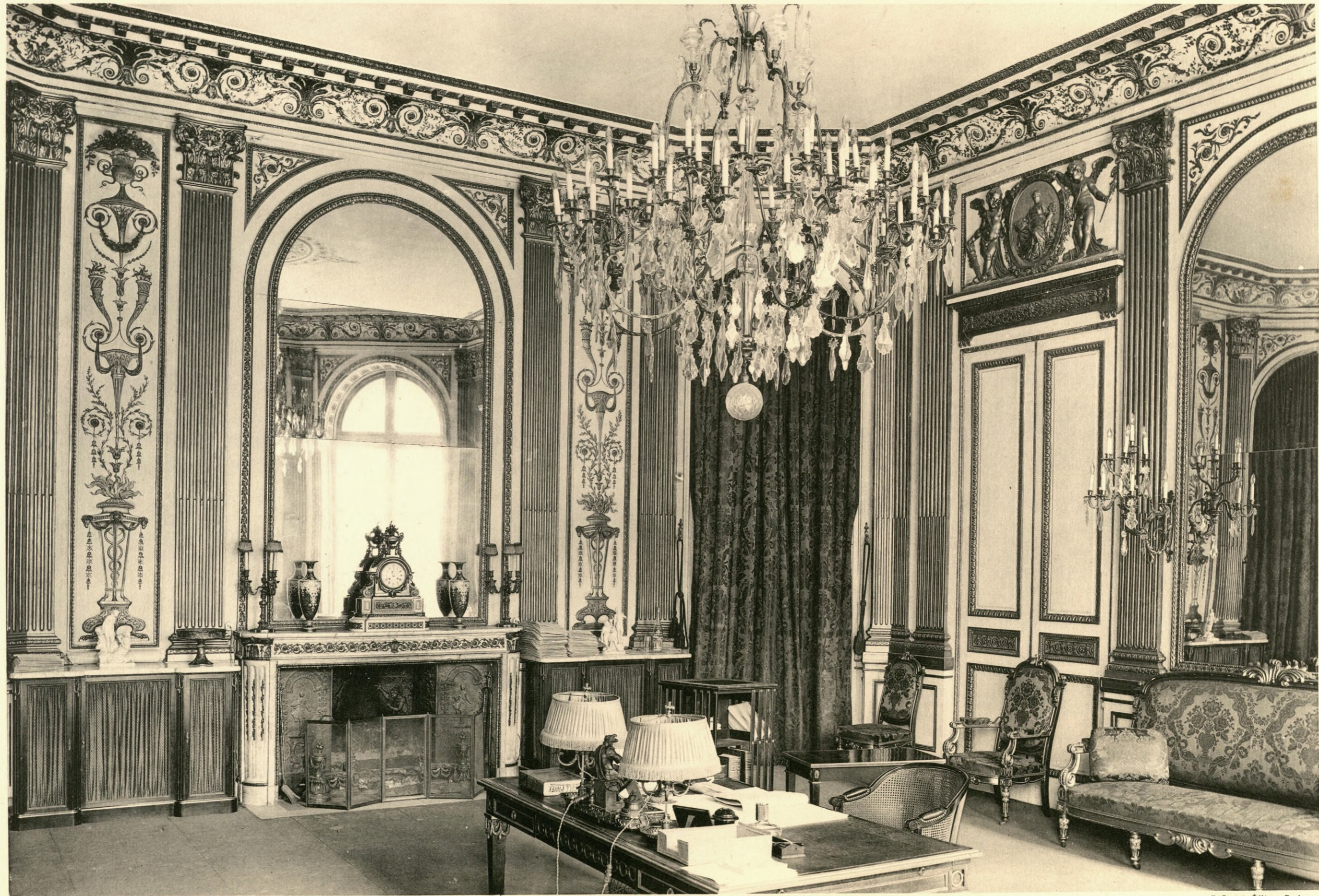
Phototypie A. Fauchoux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

*Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127.  
Détails de la porte et des lambris d'un petit Salon du rez-de-chaussée.*

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

*Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. Le Grand Salon du rez-de-chaussée.*

*Cabinet de Monsieur le Ministre du Travail et de la Prévoyance sociale.*

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222

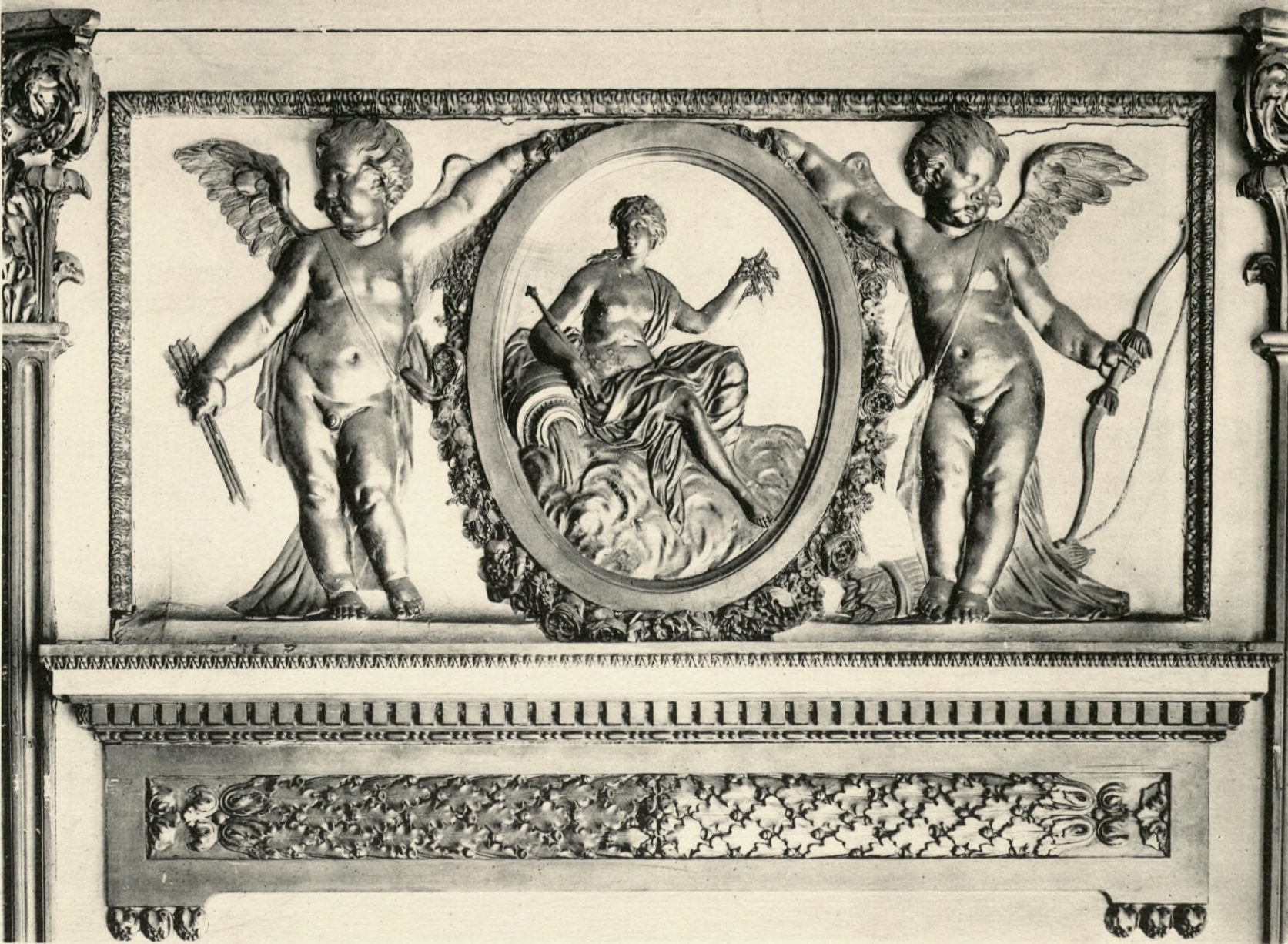


Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. Porte et lambris du Grand Salon du rez-de-chaussée.





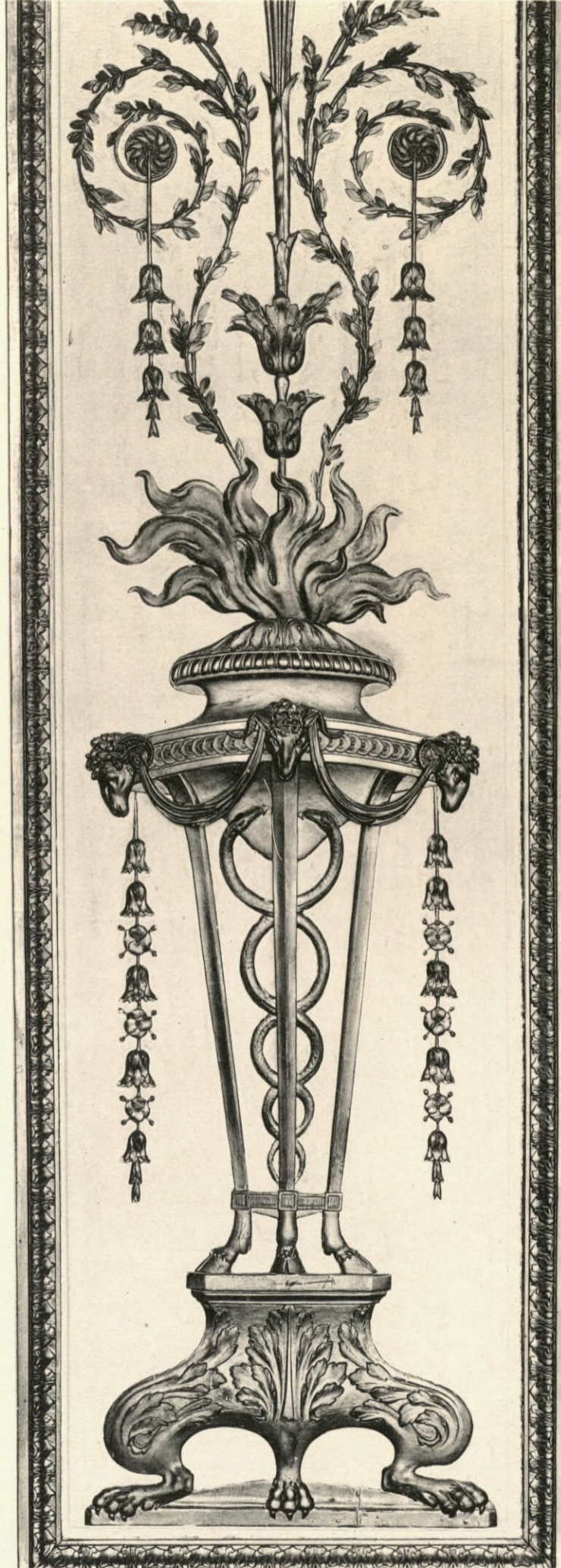
Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127.  
Détails des dessus de portes et de la corniche du Grand Salon du rez-de-chaussée.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet. Éditeur. Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127.  
Grand Salon du rez-de-chaussée. Détails des grands panneaux et des bordures de glaces.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Editeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. Petit Salon du rez-de-chaussée.  
Antichambre du Cabinet du Ministre.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Editeur, Paris

*Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. La Salle à manger.*

Actuellement Salle des Commissions du Ministère du Travail et de la Prévoyance sociale

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. Salle à manger. Détail d'un grand panneau, bois sculpté

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222

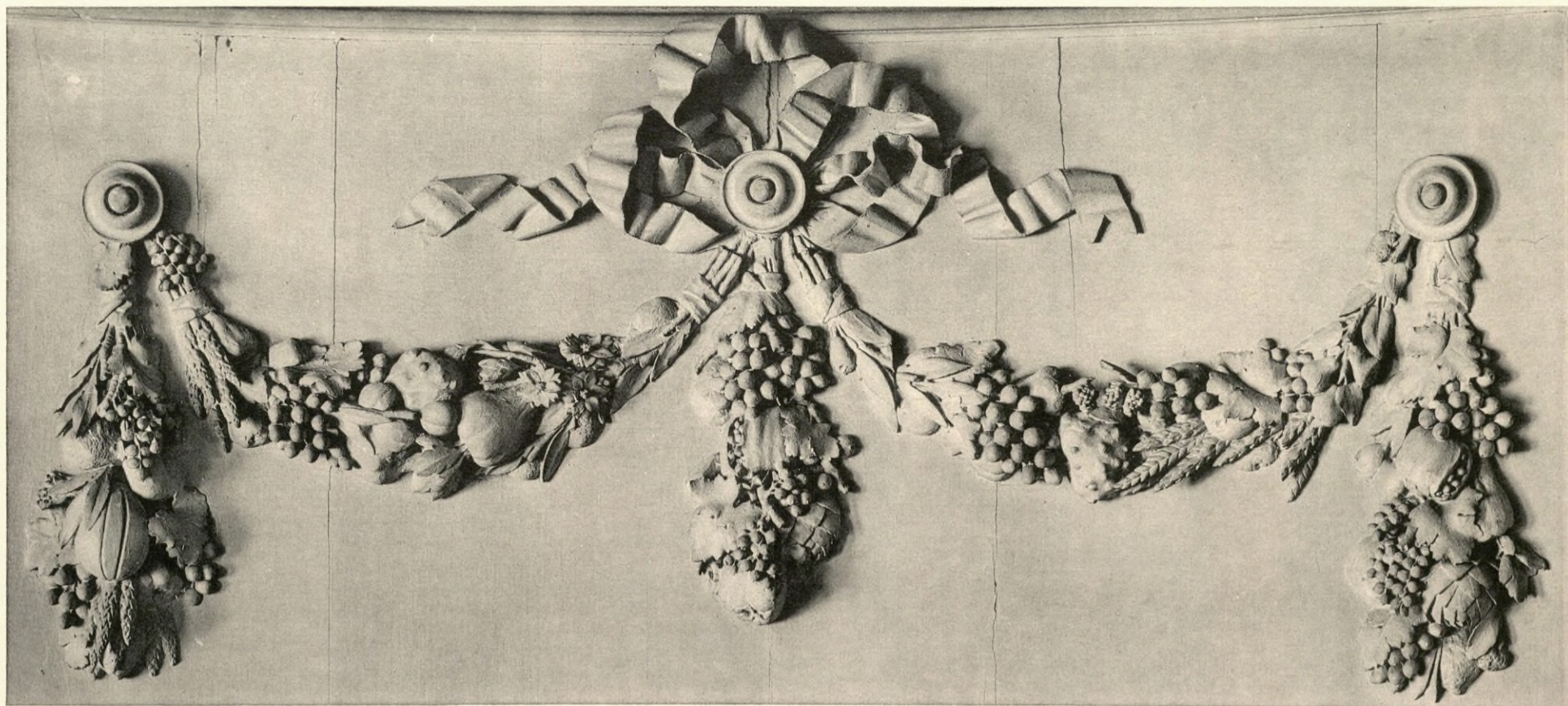


Phototypie A. Faucheux, Chelles

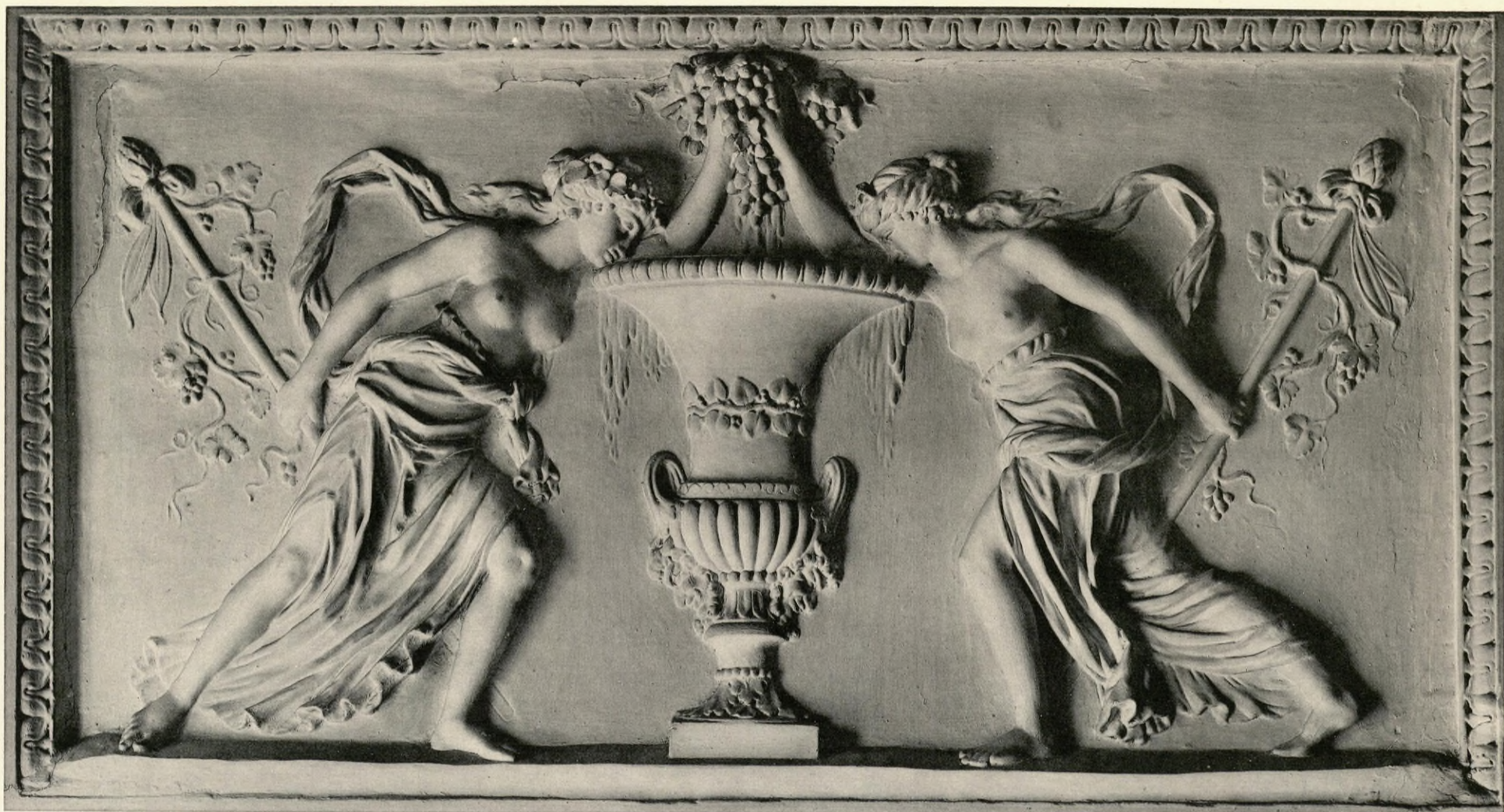
F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. Fontaine de la Salle à manger. Hauteur totale 2<sup>m</sup>70. Largeur de la Vasque 1<sup>m</sup>62.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222



1



2



3

Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127.

1. Boiserie sculptée de la Salle à manger. 2 & 3. Détails de bas-reliefs couronnant les portes de différentes pièces.

*Faint, illegible text at the top of the page.*

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222



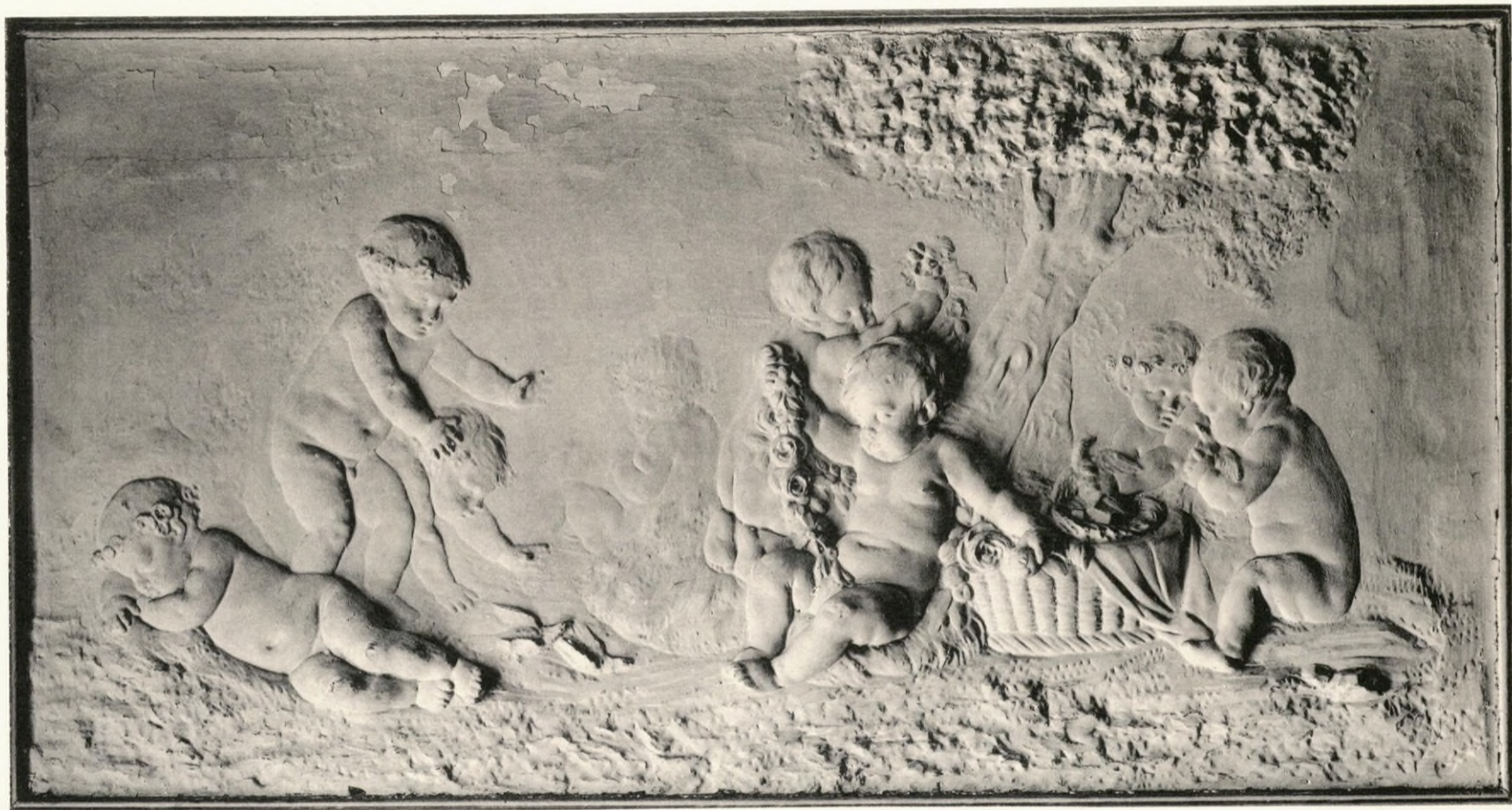
Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. Porte et lambris de la Salle à manger

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



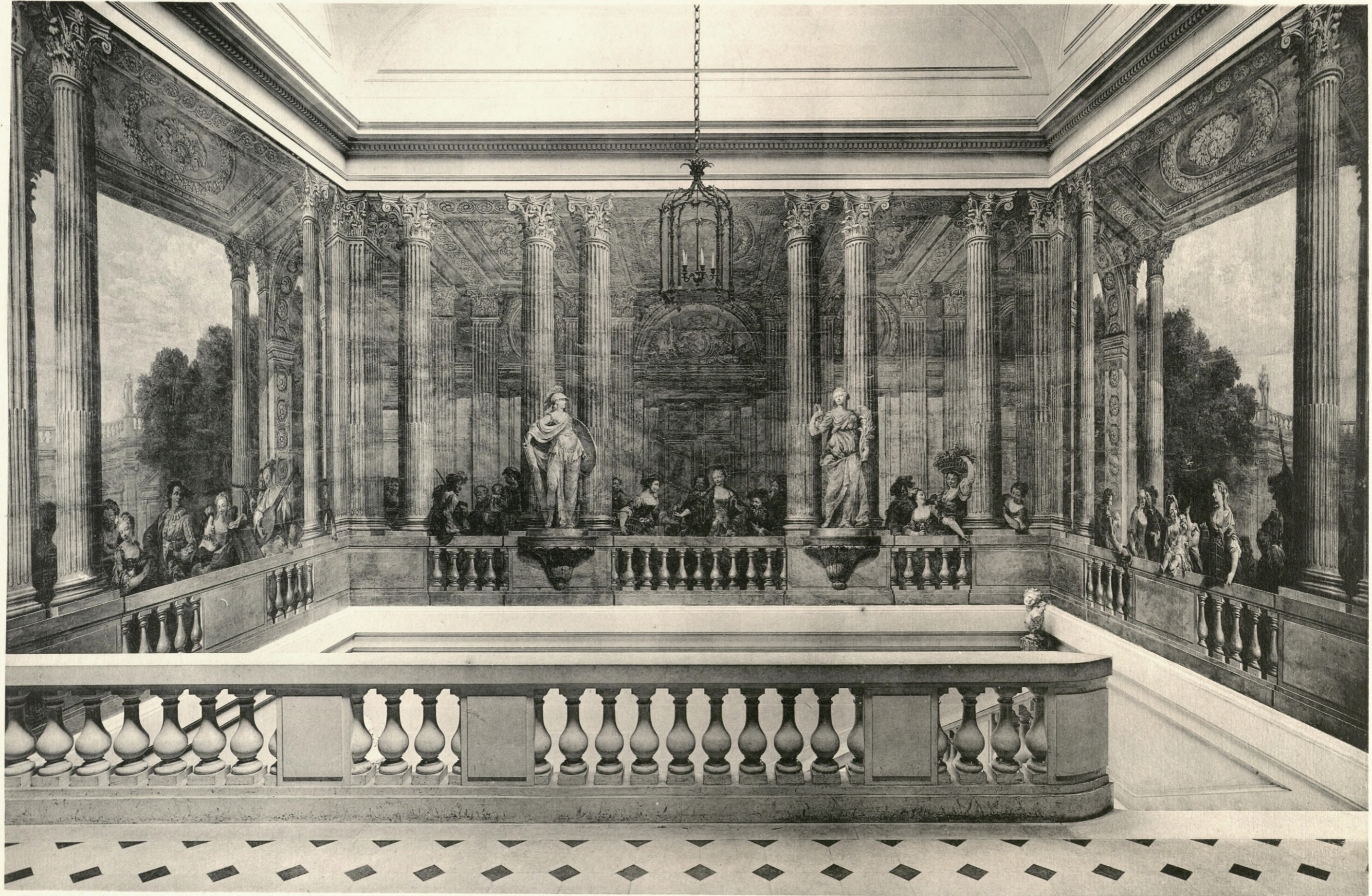
Phototypie A. Fauchoux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel du Châtelet, rue de Grenelle N° 127. Dessus de portes de la Salle à manger.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

*Hôtel de Chevreuse ou de Luynes, anciennement rue St-Dominique. Perspective du Grand Escalier peinte par Brunetti père et fils (1748).*

Reconstituée dans le bâtiment neuf du Musée Carnavalet.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet. Éditeur. Paris

Hôtel de Choiseux ou de Luynes, anciennement rue St-Dominique.  
Décoration architecturale peinte par Brunetti (1748.) ornant les murs du Grand Escalier.

Reconstituée au Musée Carnavalet

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet. Éditeur. Paris

*Hôtel de Chevreuse ou de Luynes. anciennement rue St-Dominique.  
Décoration architecturale peinte par Brunetti (1748) ornant les murs du Grand Escalier.*

Reconstituée au Musée Carnavalet

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222

*Le Faubourg St-Germain*



*Phototypie A. Faucheux, Chelles*

*F. Contet, Éditeur, Paris*

*Hôtel de Matignon, rue de Varenne N° 57. Vue d'un petit Trianon situé à l'extrémité du parc.*

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222



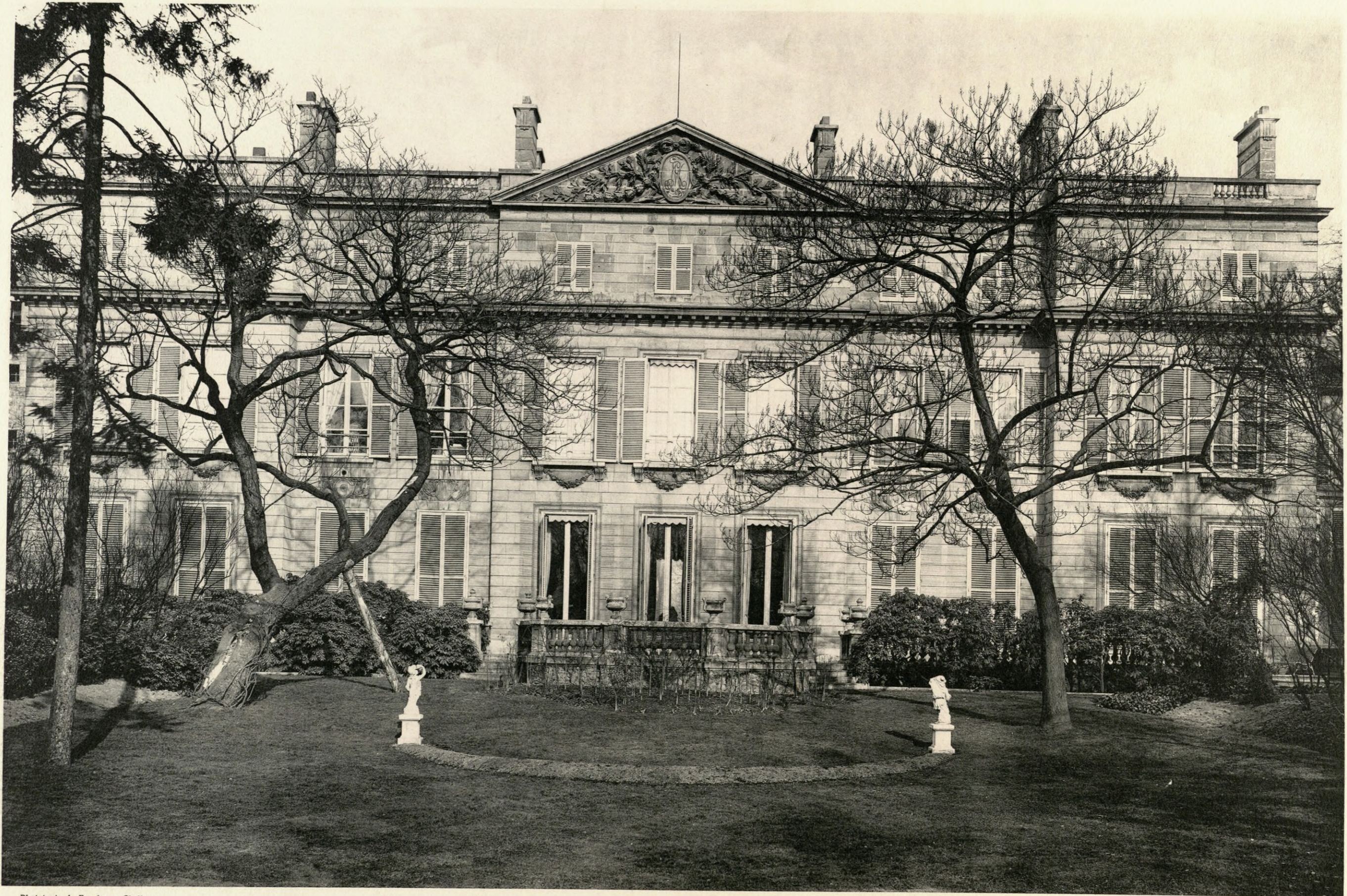
Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet. Éditeur. Paris

Hôtel de Matignon, rue de Varenne N° 57. Antichambre ou vestibule du Trianon situé à l'extrémité du parc.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



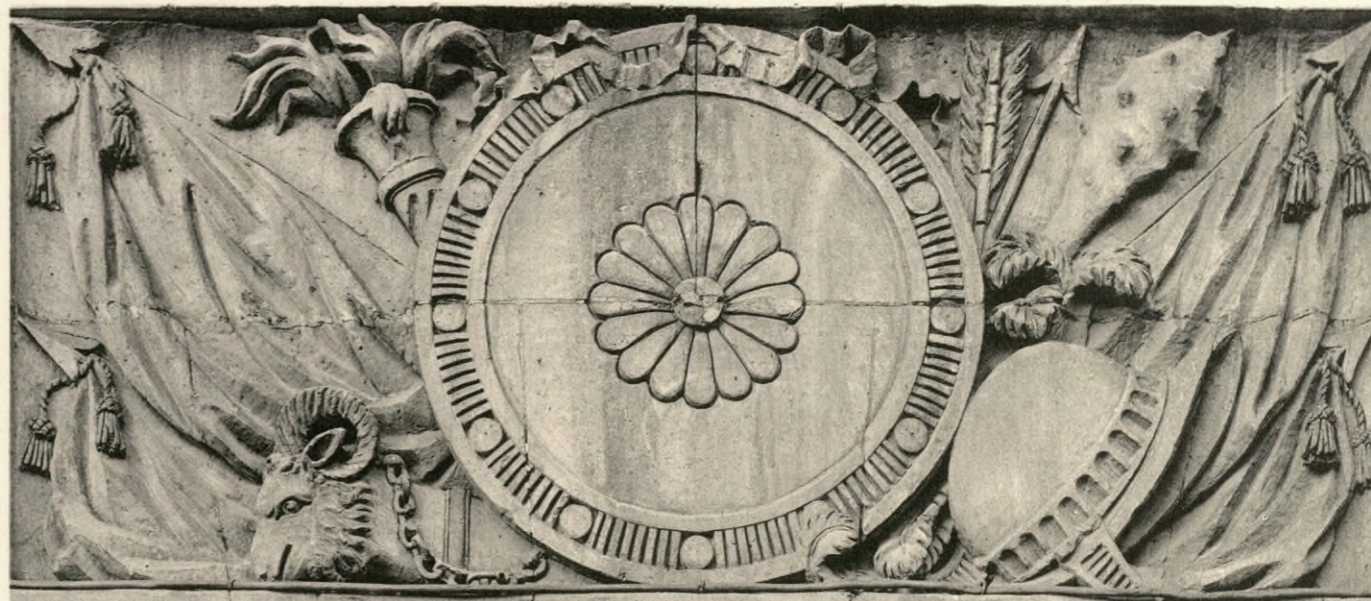
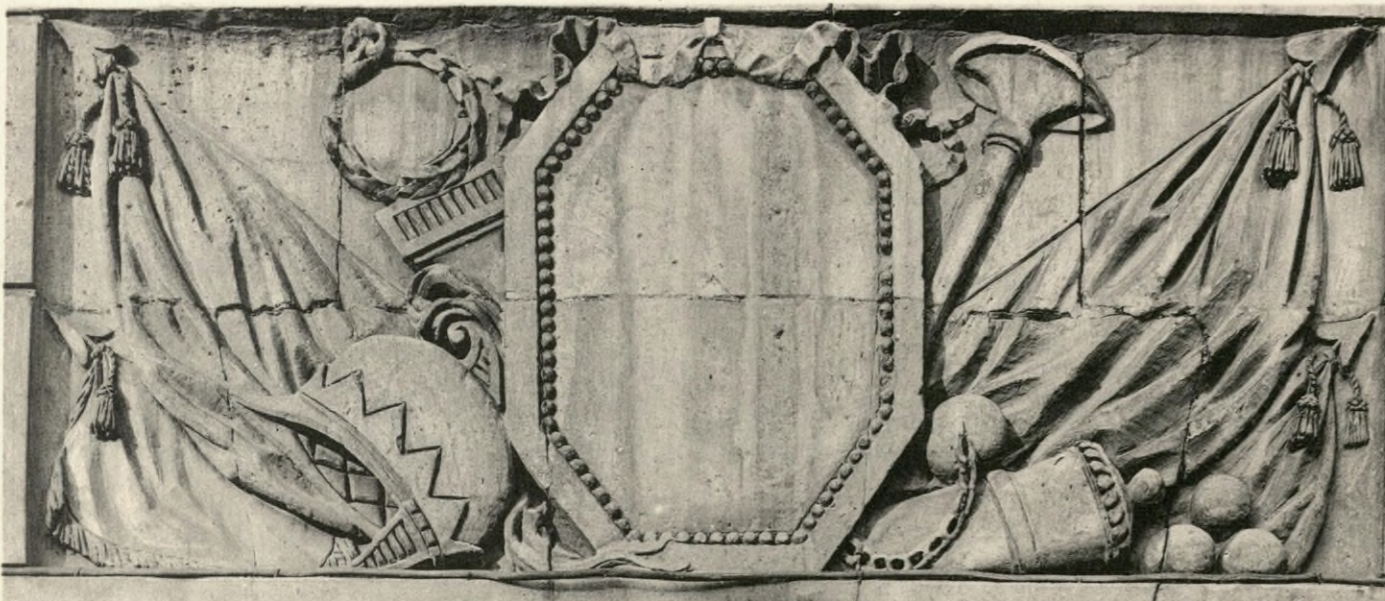
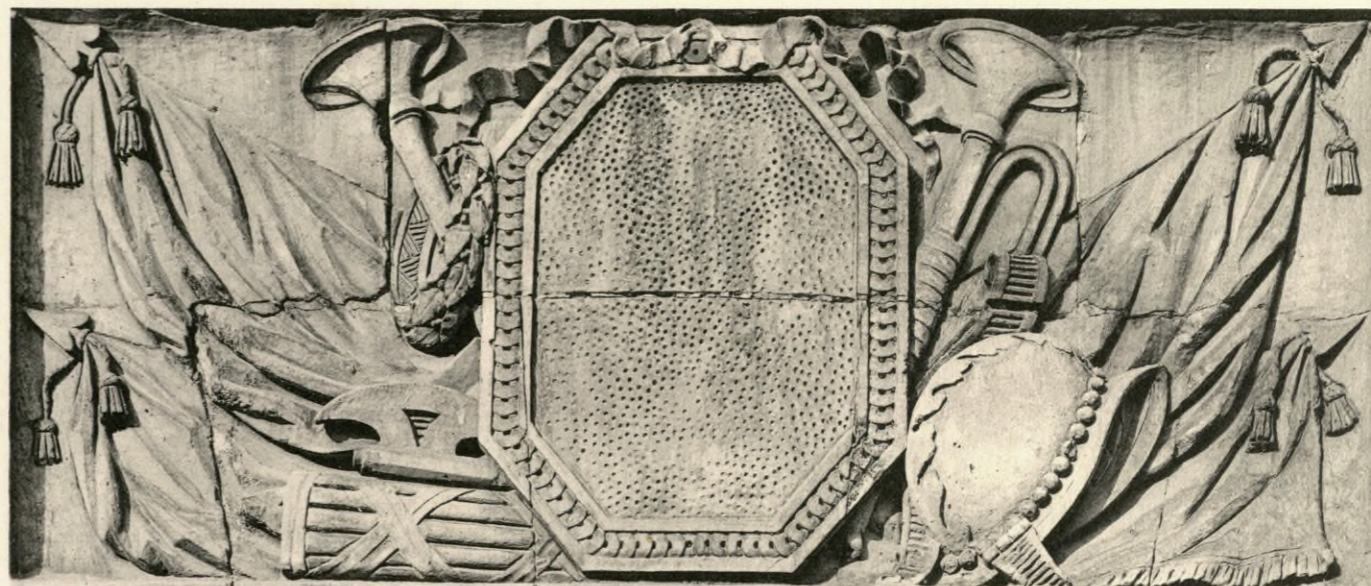
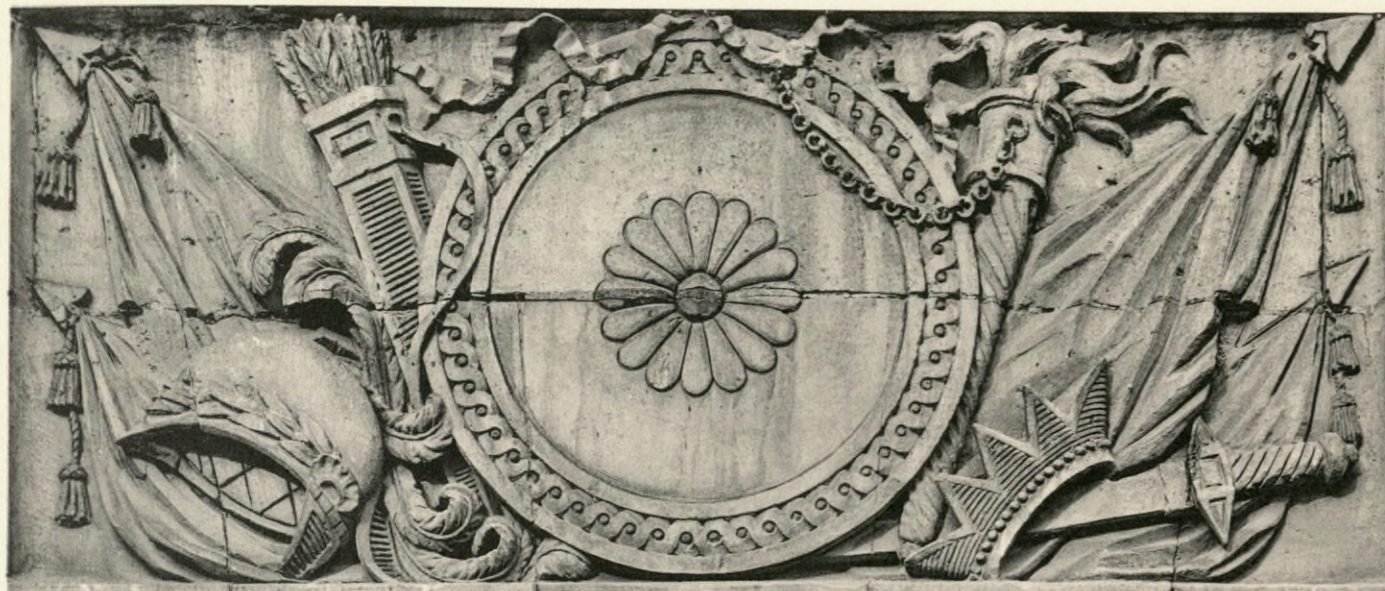
Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel de Broglie, rue de Varenne Nos 73 & 75. Façade de l'hôtel sur le jardin.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel de Broglie, rue de Varenne N<sup>os</sup> 73 & 75. Bas-reliefs et sculptures de la façade sur le jardin.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



1



2

Phototypie A. Faucheux, Chelles

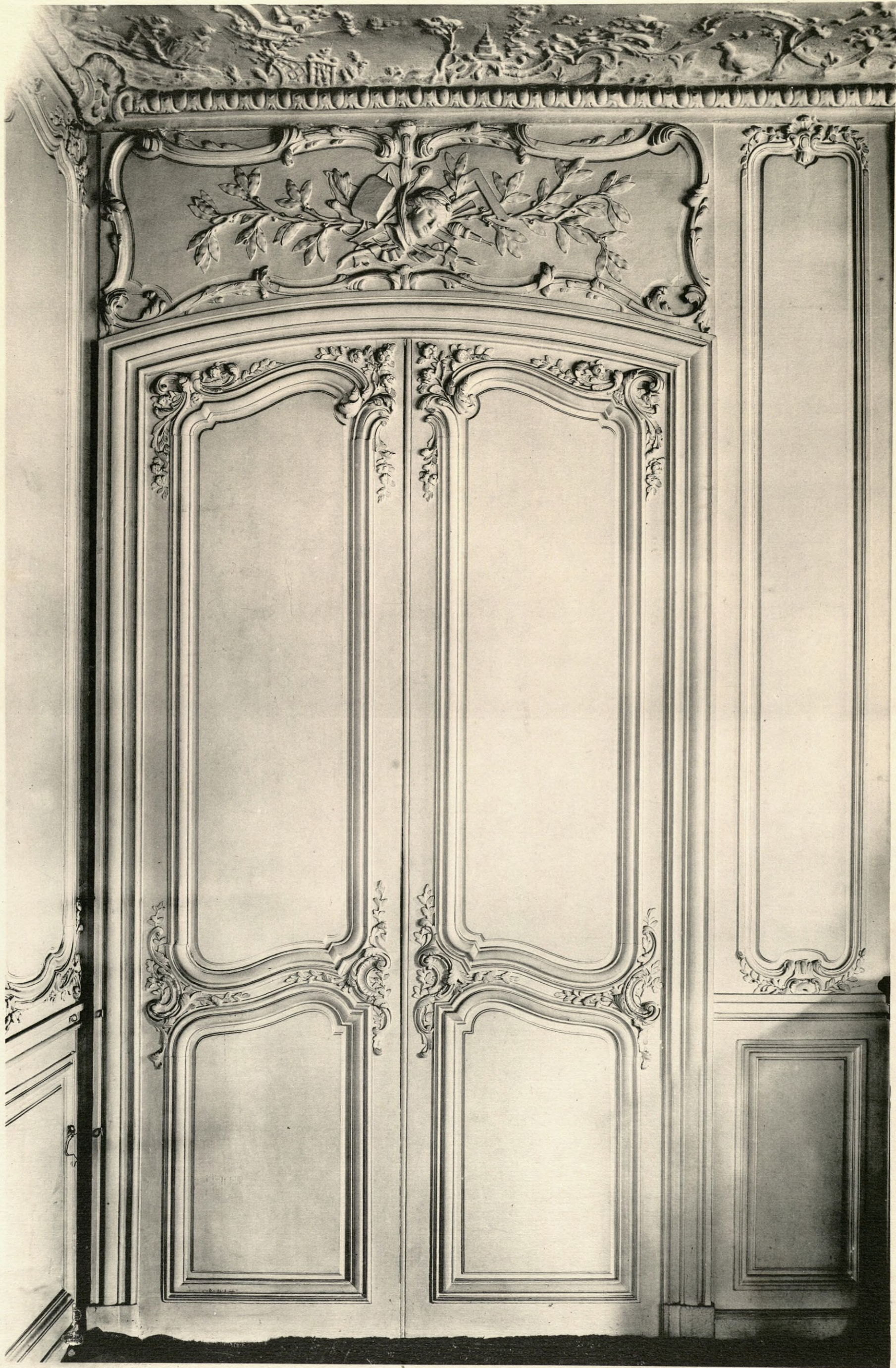
F. Contet. Editeur. Paris

Hôtel de Broglie, rue de Varenne Nos 73 & 75.

1. Petit Salon du second étage. 2. Salon du premier étage. (Dépendances de l'hôtel, construites sur la rue de Varenne)

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Editeur, Paris

Hôtel de Broglie, rue de Varenne N<sup>os</sup> 73 & 75.  
Porte et lambris d'un petit Salon du second étage des dépendances construites sur la rue de Varenne.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222



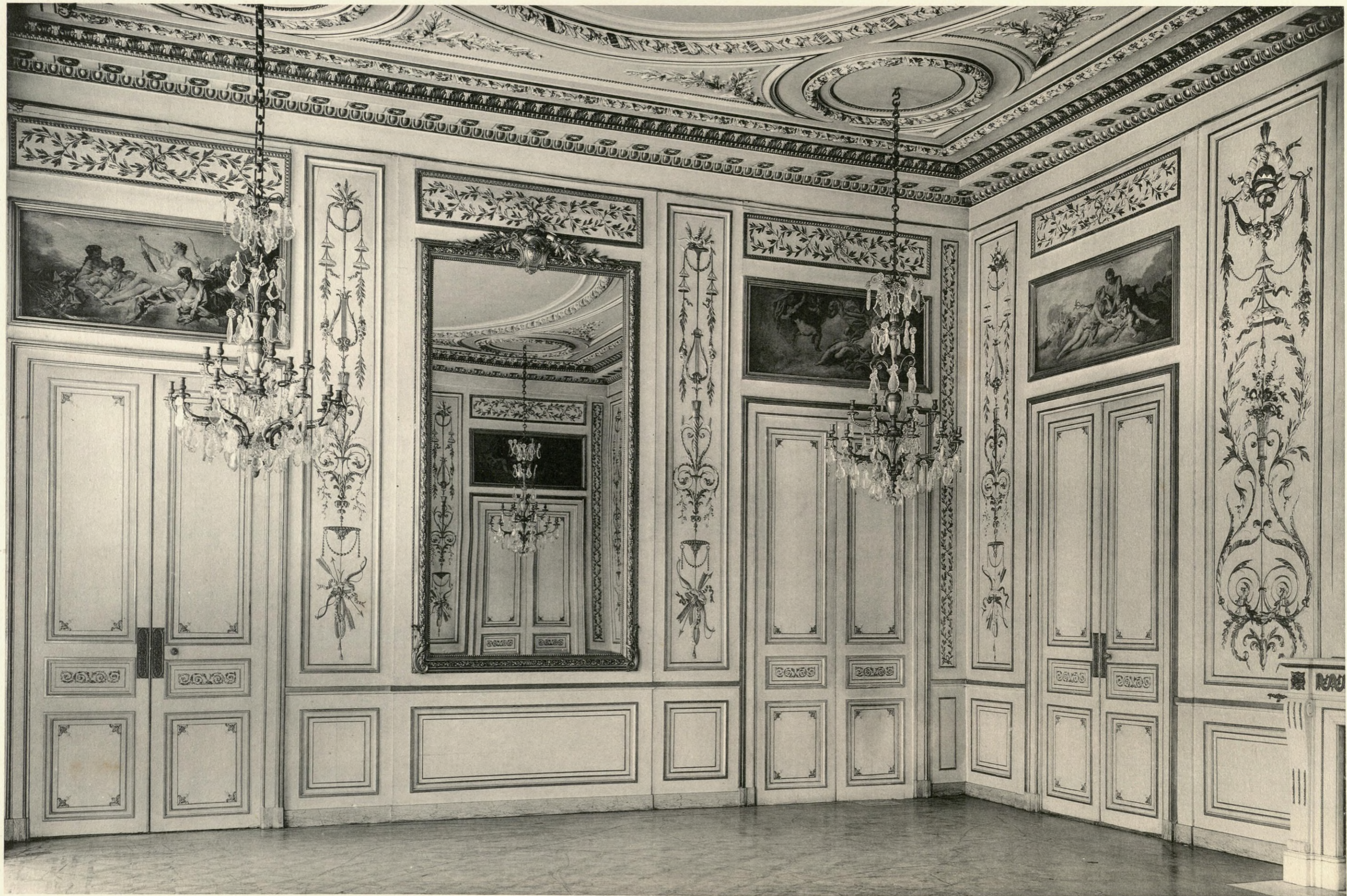
Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Editeur, Paris

Hôtel de Broglie, rue de Varenne N<sup>os</sup> 73 & 75. Petit Salon au second étage des dépendances de l'hôtel, construites sur la rue de Varenne.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet. Éditeur. Paris

Hôtel de Broglie, rue de Varenne N<sup>os</sup> 73 & 75. Vue du Grand Salon du premier étage.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222

*Les Vieux Hôtels de Paris*

*Le Faubourg St-Germain*

*Ll. 40*



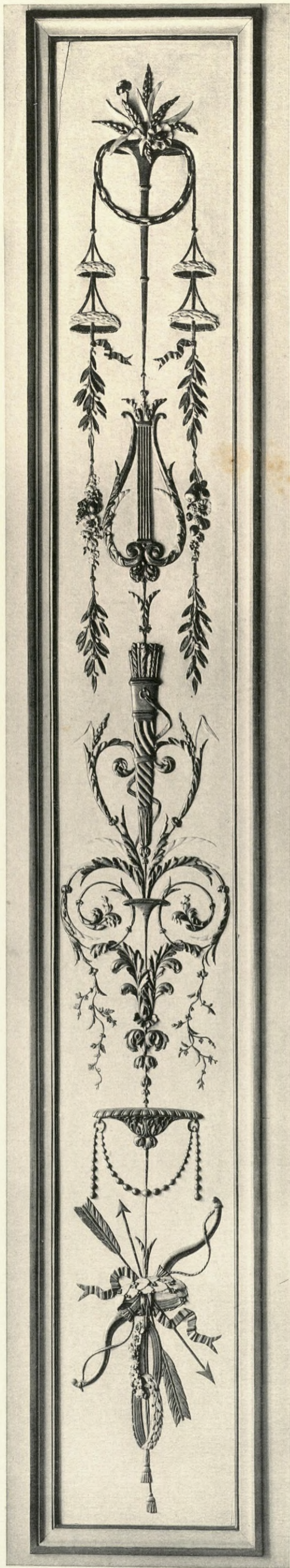
*Phototypie A. Faucheux, Chelles*

*F. Contet, Editeur, Paris*

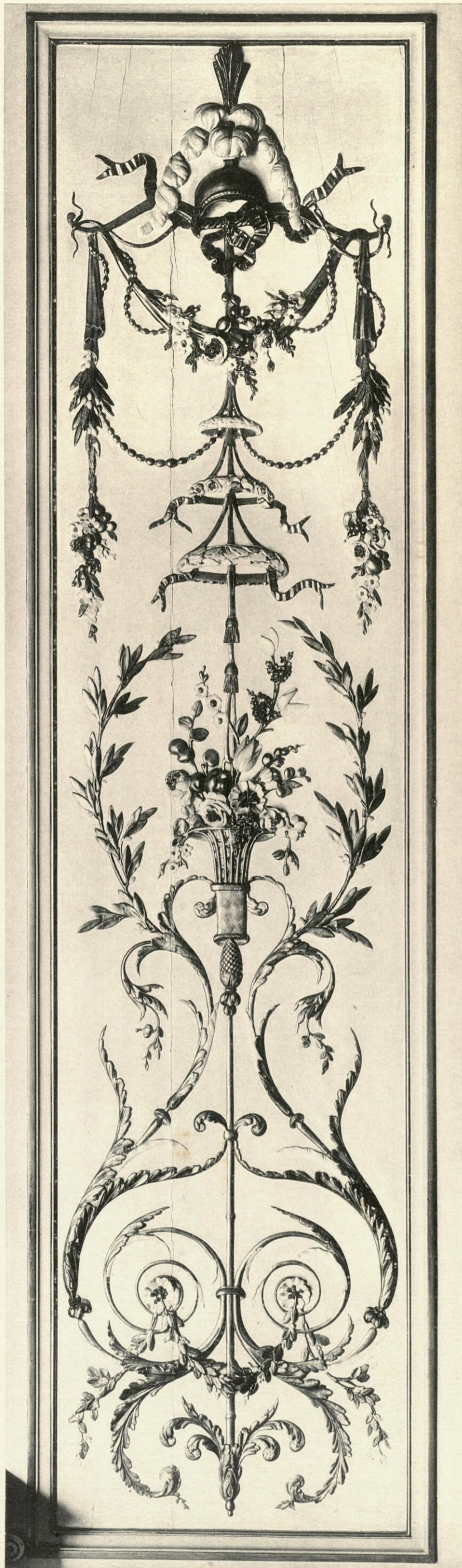
*Hôtel de Broglie, rue de Varenne N<sup>os</sup> 73 & 75. Dessus de porte du Grand Salon du premier étage. Venus et Adonis, toile signée : F. Boucher, 1741.*

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles



F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel de Broglie, rue de Varenne N<sup>os</sup> 73 & 75. Détails des panneaux du Grand Salon

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222

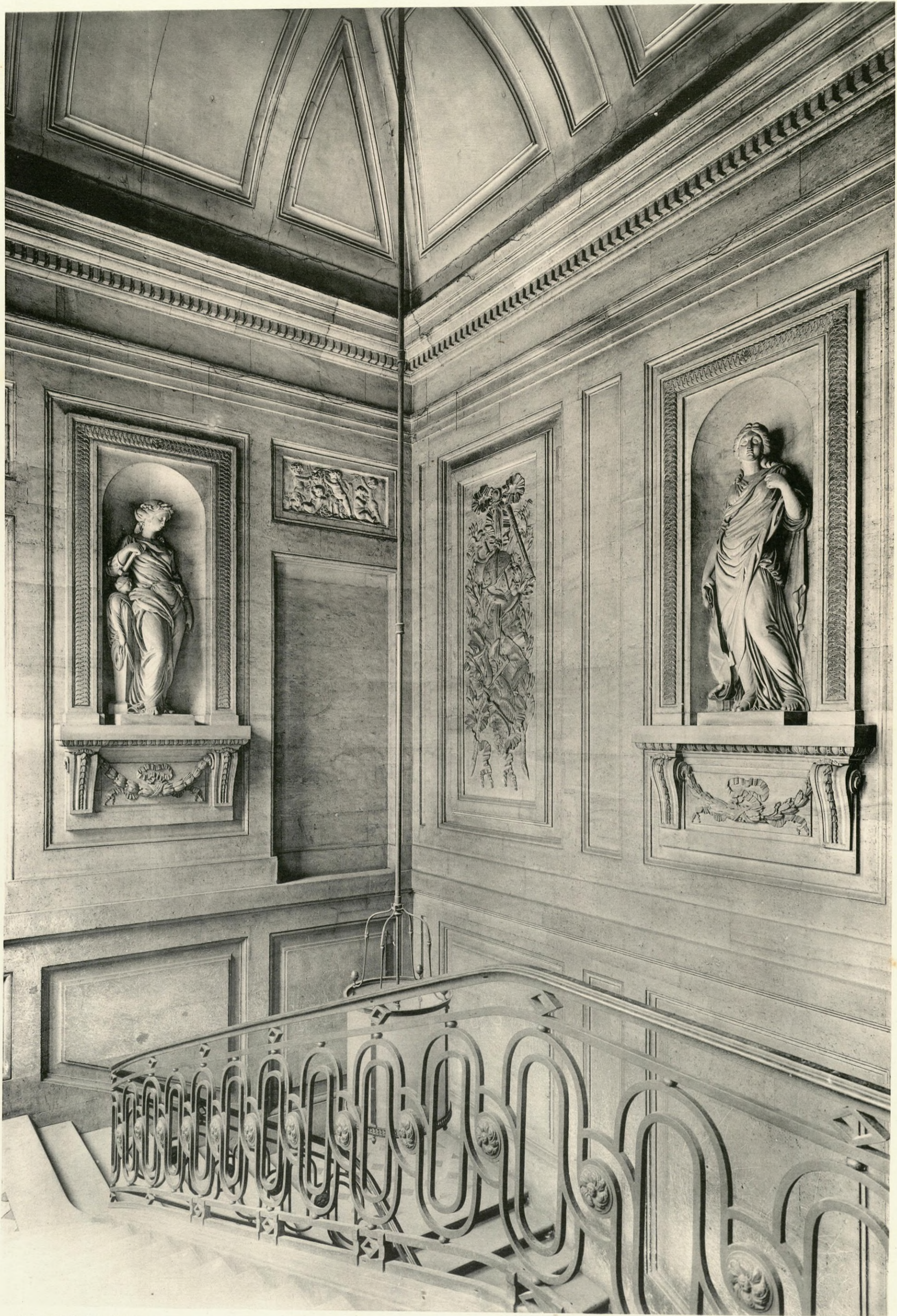


Phototypie A. Fauchaux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

*Hôtel de Fleury, rue des Saints-Pères N° 28. (actuellement Ecole Nationale des Ponts et Chaussées.) Façade principale.*

UNIVERSITY OF BOSTON  
LIBRARIES  
258222



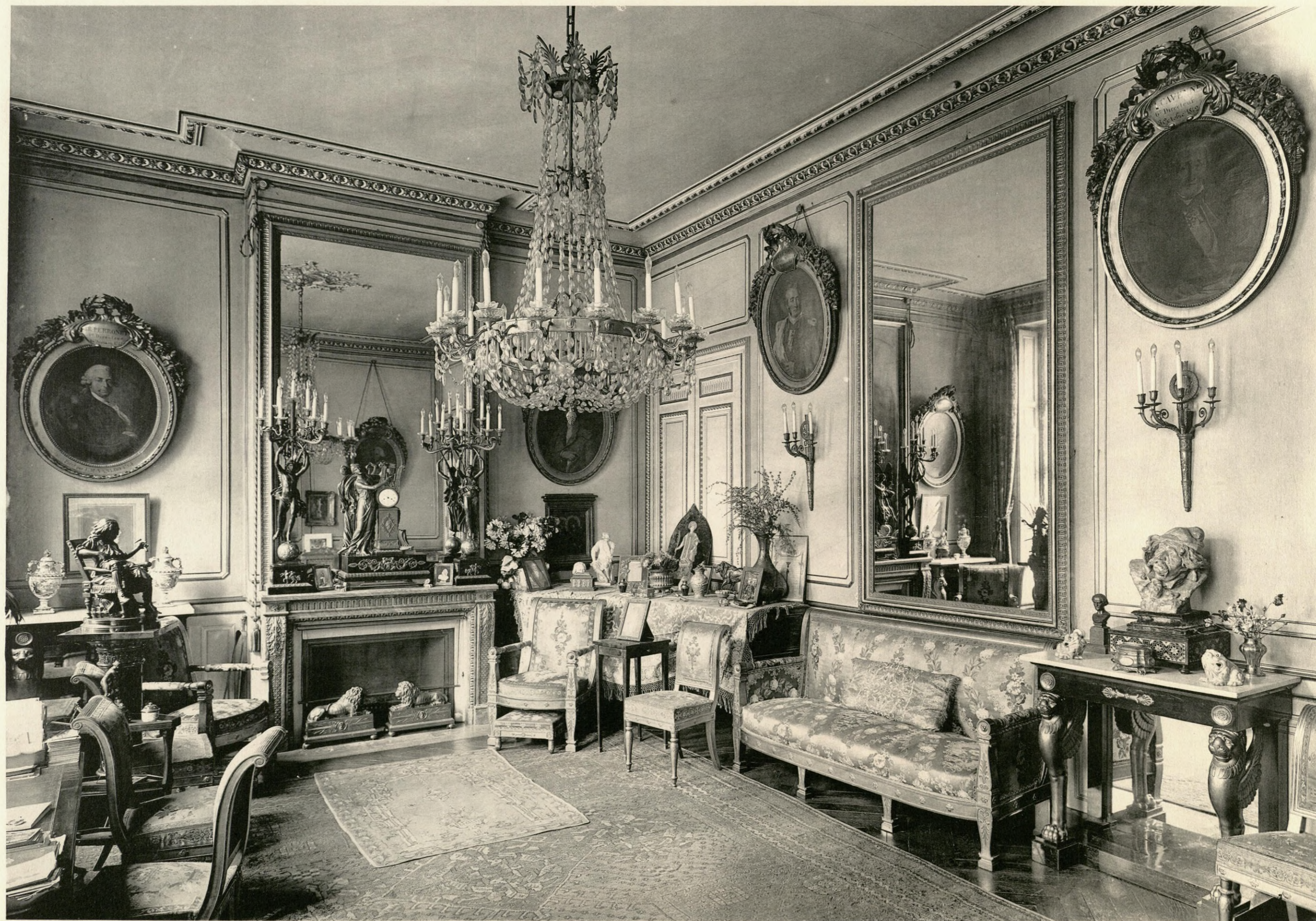
Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Editeur, Paris

Hôtel de Fleury, rue des Saints-Pères N° 28 Vue du Grand Escalier, prise du palier d'arrivée.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



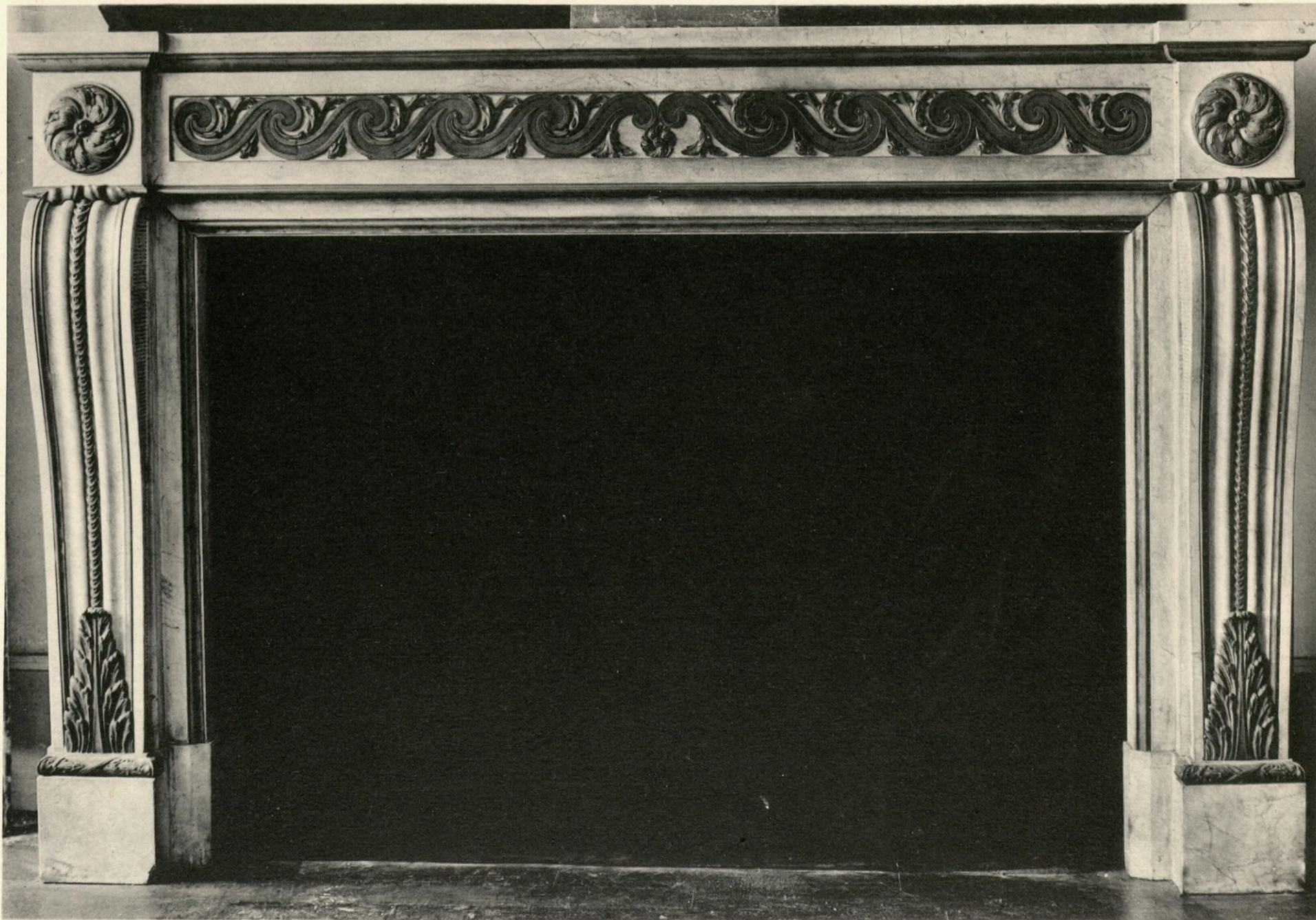
Phototypie A. Fauchoux, Chelles

F. Contet. Éditeur. Paris

Hôtel de Fleury, rue des Saints-Pères N° 28. Le Grand Salon du 1<sup>er</sup> étage.

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES

258222



Phototypie A. Faucheux, Chelles

F. Contet, Éditeur, Paris

Hôtel de Fleury, 1. Cheminée du Grand Salon, marbre bleu turquin. H. 1<sup>m</sup> 06 Long. 1<sup>m</sup> 60.  
2. Cheminée de marbre blanc, avec appliques de bronze doré, appartenant à M. N...

UNIVERSITY OF HOUSTON  
LIBRARIES  
258222

★ 258222  
NA 7348  
P2  
C62  
v. 10  
Author: Contet  
Title: Les vieux hotels de Paris  
  
UNIVERSITY OF HOUSTON LIBRARIES

